Mémoire de Stage

Présenté par
Amélie CHAROY

Pour l'obtention du diplôme
d'ingénieur AgroParisTech

Sujet

Analyse de la transmission des savoirs relatifs à l'abattis dans les villages kali'na de l'ouest guyanais

Soutenu publiquement le
20 octobre 2021

à AgroParisTech
Centre Montpellier

Devant le jury suivant

Bénédicte Fjeke	Examinatrice
Harry Ozier-Lafontaine	Examinateur
Massiri Gueye	Tuteur de stage
Charlotte Bigard	Enseignante Référente AgroParisTech

Remerciements

Merci à mon tuteur Massiri Gueye et ma coéquipière Chloé Moulard pour m'avoir accueillie, accompagnée et de m'avoir tant appris, en temps que coéquipiers, mais également en temps qu'amis.

Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour la réalisation des enquêtes dans les villages. Merci de m'avoir fait comprendre avec bienveillance qu'une réflexion sur les méthodes d'enquêtes était nécessaire.
Merci à Richard de m'avoir accompagnée et aidée à plusieurs reprises pendant l'enquête de terrain.

Merci aux membres du comité de pilotage Delphine Pinault, Yann Reinette et Harry Ozier Lafontaine, pour la disponibilité dont ils ont fait part et les échanges qui m'ont aidée à structurer mes idées et à avancer dans les étapes de la recherche.

Je remercie Charlotte Bigard d'avoir accepté de m'encadrer pour ce stage et de son implication tout au long de son déroulé.

Je remercie Sam d'insuffler une énergie créatrice qui mène à des projets comme le Réseau des Savoirs de la Forêt.

Je remercie Isabelle pour la relecture du mémoire, Eléa pour son aide logistique pour la rédaction, mes ami.e.s pour leurs conseils à distance pendant les moments de doute, et mes parents pour leur soutien.

Résumé

La rupture dans les modes de transmission de savoirs montre que la place de l'abattis a changé depuis l'intégration des Kali'na dans la citoyenneté française à partir de 1964. La majorité des abattis reste destinée à une agriculture vivrière, mais de moins en moins de Kali'na cultivent un abattis. Face à ce constat, des projets aux dynamiques variées émergent dans les villages kali'na pour réadapter au contexte actuel la place de l'abattis et la transmission des savoirs associés. Des pratiques agroécologiques sont nouvellement introduites dans certains projets pour s'adapter aux changements des conditions agronomiques. Néanmoins, l'abattis n'est pas seulement une parcelle agricole, il est relié à un ensemble de savoirs faisant partie de la culture kali'na, et la redéfinition de la transmission se fait en s'appuyant sur cette importance culturelle.

Abstract

The break in the modes of transmission of knowledge shows that the place of the abattis has changed since the integration of the Kali'na into French citizenship in 1964. The majority of the abattis are still used for subsistence farming, while fewer and fewer Kali'na cultivate an abattis. Confronted with this situation, projects with different dynamics are emerging in the kali'na villages to readapt the place of the abattis and the transmission of associated knowledge to the current context. Agro-ecological practices are being introduced in some projects to adapt to changing agronomic conditions. Nevertheless, the abattis is not only an agricultural field, it is linked to a body of knowledge that is part of the kali'na culture, and the redefinition of the transmission is based on this cultural importance.

Plan du mémoire

Remerciements 2

Résumé 3

Abstract 3

Plan du mémoire 4

PARTIE 1: LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE 6

1. Introduction 7

2. Éléments contextuels 9

3. La recherche sur les savoirs des peuples autochtones : un contexte particulier 15

4. Sujet de recherche, problématique et hypothèses 17

4.1 Définition du sujet 18

4.2 Sujet et problématique 19

5. Méthodologie d'enquête 20

PARTIE 2: ANALYSE 26

1. La transmission et l'échange de savoirs relatifs à l'abattis 27

1.1 L'abattis kali'na d'hier et d'aujourd'hui 27

1.1.1 *L'abattis fait partie d'un ensemble de savoirs reliés* 27

1.1.2 *Des savoirs ancrés dans la culture* 31

1.1.3 *Les abattis dans les villages* 33

1.1.4 *Gestion de l'abattis* 35

1.2 Des cellules de transmission en mouvement : une typologie 39

1.2.1 *La cellule familiale, auparavant pilier de la transmission entre générations, est aujourd'hui hétérogène* 39

1.2.2 *Les rôles de la famille* 41

1.2.3 *La cellule du village* 43

1.2.4 *La cellule intervillage et intercommunalité* 46

1.2.5 *Le mosilo comme événement d'échange et de transmission entre les cellules* 47

1.2.6 *L'accès à la terre dans la transmission des savoirs* 51

2. La (re)valorisation de l'abattis 53

2.1 Une diminution de l'ouverture d'abattis 53

2.1.1 *Les contraintes d'ouverture d'abattis* 53

2.1.2 *Abattis et agriculture, deux mondes ?* 56

2.1.3 *L'abattis, dévalorisé ?* 58

2.2 La place de l'abattis : reflet d'une difficile cohabitation du monde kali'na et occidental ?62

2.3 Quelles places l'abattis trouve-t-il aujourd'hui ? 63

2.3.1 *Les productions destinées à l'autoconsommation : l'abattis vivrier* 64

2.3.2 *Les productions destinées à la vente : l'abattis générateur de revenus* 64

2.3.3 *La redéfinition des rôles de l'abattis* 67

2.3.4 *Des projets innovants qui émergent sur la valorisation de l'abattis et des produits associés* 67

2.4 Le rôle des innovations agronomiques dans l'abattis : incorporation de pratiques agroécologiques dans l'abattis 70

2.4.1 *Réseaux d'échanges de connaissances et diffusion de pratiques agroécologiques* 72

2.4.2 L'introduction de pratiques agroécologiques dans les abattis kali'na 75

PARTIE 3 :PERSPECTIVES D'APPLICATION POUR LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT 79

1.Perspectives pour l'association du Réseau des Savoirs de la Forêt 80

1.1 Le Réseau des Savoirs de la Forêt 80

1.2 Perspectives opérationnelles 84

1.3 Perspectives pour la recherche au sein du RSF 89

Conclusion 93

Références 94

Liste des abréviations 97

Table des Annexes 98

Annexe 1. Notice d'information de l'enquête envoyée aux personnes interviewées, après les entretiens. *99*

Annexe 2. Carte des ZDUC et concessions collectives des villages Espérance, Terre Rouge, Pierre, Awala Yalimapo, Bellevue, Cité Javouhey, Organabo *101*

Annexe 3. Statuts du Réseau des Savoirs de la Forêt *103*

Annexe 4. Livret bilan du projet "valorisation de l'agroforesterie et de l'agriculture traditionnelle amérindienne", dans le cadre du programme LIFE4BEST 112

PARTIE 1

LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

1. Introduction

Le cadre du stage

Ce mémoire est réalisé dans le cadre du stage de fin d'étude AgroParisTech mené de mars à septembre 2021. Le stage se déroule au sein de l'association Réseau des Savoirs de la Forêt (RSF) entouré de l'équipe du coordinateur Massiri Gueye, également mon maître de stage, et de la coordinatrice Chloé Moulard. Le RSF est né d'un projet porté en 2018 par l'association Nature Rights, qui assure le portage administratif des actions mises en œuvre par le RSF. Ce stage de recherche a la particularité de ne pas se dérouler dans une unité de recherche, mais au sein d'une association opérationnelle, qui construit depuis 3 ans un réseau, formalisé en association depuis mars 2020. Ce réseau se construit autour de la volonté de ses membres de faire vivre les savoirs des communautés guyanaises. Dans le cas de mon stage, un travail de recherche est mené dans le but d'améliorer la compréhension des dynamiques liées à la transmission des savoirs des abattis kali'na pour proposer des perspectives opérationnelles pour l'association RSF. Ce travail s'inscrit dans le programme "valorisation de l'agroforesterie et l'agriculture traditionnelle amérindienne", financé par le programme LIFE4BEST.

De l'usage du traditionnel

> *" La configuration actuelle de ces sociétés pour lesquelles on applique trop souvent un modèle dit « traditionnel » qui n'a plus de sens aujourd'hui " (Tiouka, 2016)*

Le terme *traditionnel*, utilisé tout au long du mémoire, ne renvoie pas à une pratique ancestrale ou une forme d'organisation qui serait immuable et figée dans le temps, bien au contraire. " Ces savoirs sont dits traditionnels non pas de par leur antiquité, mais par la façon dont ils sont acquis, utilisés et transmis. Les systèmes de subsistance traditionnels **sont en adaptation constante** face aux changements sociaux, économiques et aux conditions environnementales " (Mercer, 2013). Les pratiques traditionnelles sont en constants renouvellement et redéfinition de par leur place dans la vie de la communauté, pour s'adapter et perdurer dans des contextes socio-environnementaux en mouvance. De plus, les savoirs traditionnels sont localisés et ne peuvent pas être extraits et répétés dans d'autres contextes, puisqu'ils sont précisément contextualisés (Mercer, 2013).

Le constat

Le constat est partagé dans les villages kali'na de l'Ouest guyanais : l'ouverture d'abattis est en déclin. Les raisons de l'abandon d'une pratique qui faisait il y a quelques décennies systématiquement partie intégrante du quotidien des familles Kali'na, sont multiples. Elles s'inscrivent dans une fragilisation de la place qu'occupait l'abattis, ce qui impacte la transmission des savoirs traditionnels dont l'abattis fait partie.

La gestion de l'abattis, auparavant adaptée à une itinérance sur brûlis dans des cycles de minimum 7 ans, doit s'adapter aux conditions actuelles. La sédentarisation impose de revoir les cycles de fertilité, et les pratiques traditionnelles associées sont questionnées quant à leur viabilité. L'introduction de nouvelles pratiques dites agro écologiques commence à se faire à différents niveaux.

Mais l'enjeu autour de la pérennisation des abattis dans les villages kali'na ne se situe pas seulement autour des pratiques agricoles viables et adaptées à ce nouveau contexte. En effet, nous verrons dans ce mémoire que c'est un ensemble de problématiques qui sont à l'origine de la diminution des abattis, et qui s'inscrivent dans un contexte plus large de dévalorisation des activités traditionnelles. Néanmoins, des dynamiques récentes de revalorisation de ces activités émergent sous des formes variées dans certains villages, où l'abattis s'insère comme un élément parmi un ensemble plus large de composantes. La revalorisation est à la fois culturelle, mais aussi économique, au travers de productions traditionnelles ou innovantes, l'un n'excluant pas l'autre. Ces projets sont encore récents et confrontés à divers freins, mais empruntent des voies innovantes vers la réhabilitation des savoirs *traditionnels*, mais certainement pas *figés*.

Annonce du plan

La première partie du mémoire a vocation de présenter le contexte dans lequel s'est déroulée la recherche. Nous allons donc d'abord poser des éléments sur la situation des Kali'na et des amérindiens en Guyane, sur la place de l'abattis et les problématiques qui y sont reliées. Puis nous poserons des bases de réflexion sur le contexte de la recherche avec les peuples autochtones, qui s'inscrit dans des rapports de pouvoir historiques. Des pistes seront proposées pour équilibrer ces rapports de pouvoir. Ensuite sera défini le sujet de recherche, les problématiques et hypothèses associées qui guident l'analyse. Enfin sera présentée la méthodologie suivie pour l'obtention de résultats.

La deuxième partie du mémoire présente l'analyse des résultats obtenus lors de l'enquête de terrain, basée sur des entretiens qualitatifs, et sur la participation aux actions du RSF. Cette partie se divise

en deux sous-parties. La première fait l'analyse de la transmission des savoirs liés à l'abattis, en proposant une typologie de " cellules de transmissions ". La deuxième sous-partie creuse le constat de la dévalorisation de l'abattis, et analyse les voies qui pourraient mener vers une revalorisation qui soit à la fois culturelle et économique, pour s'inscrire dans un projet plus large de cohérence à l'échelle du village.

Enfin, la troisième partie se propose d'appliquer l'analyse aux actions du RSF. Après une présentation du RSF, des perspectives d'améliorations et des propositions d'actions seront faites, au regard de l'analyse précédemment effectuée.

2. Éléments contextuels

Les premières traces d'humains dans le bassin amazonien sont datées à plus de 10 000 ans (Rostain, 2016) et la pratique agricole amérindienne de l'agriculture itinérante sur brûlis, appelée abattis, remonte à environ 3000 ans (Tsayem Demaze, 2008). Avant l'arrivée des Européens au XVIème siècle le nombre d'amérindiens en Amazonie est estimé à 30 000 (Rostain, 2016). Aujourd'hui, les 6 groupes amérindiens présents en Guyane française sont les Kali'na, Teko, Wayana, Palikur, Lokono et Wayãpi. Ils regroupent entre 8 à 10 000 personnes soit environ 5% de la population guyanaise actuelle.

En Guyane 90% des terres sont propriété du domaine d'État (Tsayem Demaze, 2008) qui rend l'accès au foncier complexe. L'abattis est le système agricole le plus représenté dans l'ouest de la Guyane (Assemat et Berthelot, 2014). Il consiste à mettre en culture pendant un à trois ans une petite portion de forêt défrichée et brûlée. L'abattis est associé à des pratiques adaptées aux conditions locales comme le témoignent de grandes surfaces couvertes de *terra preta*, une terre noire riche en matière organique façonnée par les amérindiens pendant des siècles, qui se retrouve parfois sur plusieurs mètres de sol (Rostain, 2016). Ces sols d'origine anthropique très fertiles contrastent avec **la pauvreté et l'acidité caractéristique des sols amazoniens**. Néanmoins l'abattis amérindien *« a réussi à s'imposer comme matrice de presque toutes les agricultures viables qui se sont développées en Guyane »* (Ozier-Lafontaine *et al.*, 2018).

De nombreuses études ont montré **l'adéquation dans l'environnement de l'agriculture itinérante sur brûlis** (Demaze et Manusset, 2008) pratiquée par les communautés d'Amérindiens et de Noirs

Marrons (Bushinenge) en Guyane. L'abattis s'inscrit dans le "cycle sylvigénétique naturel" en faisant "un système agraire durable et auto-régénérant" (Gely, 1984). Par ailleurs les abattis sont "plus favorables à la circulation de gènes que les systèmes de longue culture permanents, intensifs et peu diversifiés", et que la diversité des stades de régénération induit une grande hétérogénéité d'habitats (Emperaire et Almeida, 2010) .

L'abattis présente de nombreuses variations selon les personnes qui l'entretiennent, car "la forme de société influe sur les espèces qu'on cultive dans l'abattis" (Fleury *et al.*, 2012). **Ces variations se retrouvent dans les espèces cultivées, les pratiques associées, les pratiques culinaires associées,** etc. Chez les amérindiens, la conduite de l'abattis est traditionnellement complétée par des pratiques de chasse, pêche, cueillette. De nombreux savoirs y sont nécessairement liés et ils associent ces pratiques d'autosubsistance à l'entraide communautaire, avec par exemple des temps de **travaux collectifs appelés *mayouri*** en créole et ***mosilo*** en kali'na.

Par ailleurs, l'organisation de l'abattis a **une importance sociale et culturelle** qui va au-delà de sa fonction économique et agronomique, **l'abattis est associé à l'identité de la personne**, variant dans sa taille et dans ses espèces cultivées (Demaze et Manusset, 2008). L'abattis est qualifié par Fleury et al, 2012, de "dénominateur commun de l'adaptation d'être humain au sol guyanais", une "manière de vivre", tout en présentant **de grandes variations** dans sa conduite selon les différentes communautés qui le pratiquent. Selon Demaze et Manusset, 2008 "**la dimension socio-culturelle de l'abattis semble aussi importante que sa fonction économique pour l'ensemble des communautés**", et la transmission de connaissances intergénérationnelles revêt une importance forte (Demaze et Manusset, 2008). Ainsi, bien que de nombreuses connaissances botaniques soient communes (environ 600-700 espèces) entre les communautés, chacune possède ses propres connaissances (200 à 500 espèces) (Fleury *et al.*, 2012). Mais les savoirs et pratiques liées à certaines espèces d'usage alimentaire peuvent varier entre chaque communauté, faisant partie de son identité (Fleury *et al.*, 2012).

En Guyane, environ 10% de la population a une activité agricole contre 3,65% en métropole (Assemat et Berthelot, 2014). Sur les 6000 exploitations agricoles officiellement recensées en Guyane, 5400 sont des fermes familiales. Cette agriculture familiale est extrêmement hétérogène par sa taille, son fonctionnement, ses débouchés, etc. (Assemat et Berthelot, 2014). Dans ce contexte, plus de 60% des besoins vivriers sont couverts par les producteurs guyanais (Ozier-Lafontaine *et al.*, 2018). Dans le Nord Ouest de la Guyane, les abattis forment 90% du paysage agricole, mais les

pratiques agricoles et culturelles associées sont en forte mutation de par le contexte socio-politique, avec par exemple un développement de la vente de produits issus de l'abattis, qui jusqu'alors se destinaient principalement à l'autoconsommation (Assemat et Berthelot, 2014). Aujourd'hui dans le Nord Ouest guyanais, **40% des abattis ont été professionnalisés (quasi exclusivement dans les communautés Bushinengue), et 60% sont destinés à l'alimentation vivrière** (Assemat et Berthelot, 2014)**.**

Une histoire coloniale

Plusieurs nations se sont disputées la colonisation de la Guyane entre la fin du XVème et le début du XVIIème siècle. Puis la France a établi une colonie sous la forme de peuplements ponctuels sur le littoral au cours du XVIIème siècle, qui s'établissent durablement au XIXème siècle. Les chefs coutumiers y sont reconnus comme des interlocuteurs par l'État colonial.

Les **politiques visant à assimiler les peuples colonisés** ont commencé dans la deuxième moitié du XXème siècle, suite à la départementalisation de la Guyane et **la politique de francisation** dans les années 1960 (Guyon, 2013). A partir de 1964, la nationalité française est donnée aux peuples amérindiens qui deviennent citoyens français (Grenand et Grenand, 1979). Jusqu'alors, ils étaient considérés comme sujets. En 1969, les populations amérindiennes sont intégrées dans le territoire des communes, où elles font partie du schéma administratif français (Guyon et Boullosa-Jolly, 2015). Les **conséquences de cette affiliation,** et des droits et devoirs reliés (sécurité sociale, allocation familiale, homes indiens) sont nombreuses et touchent, selon Tiouka et Karpé, 1998, la santé, la scolarisation, l'assistance sociale, le contrôle social. Ainsi, en 1983, Boichot écrivait " *La prise en charge par l'État français d'un vaste domaine de la vie quotidienne des Galibi [Kali'na] va provoquer un véritable choc culturel.* ***D'une situation de dépendance dans un premier temps, les Galibi subiront un offensive de déculturation très forte, à travers les institutions française*** *" (Boichot, 1983 in (Tiouka et Karpé, 1998)).*

La politique menée sur la colonie du littoral guyanais (sur lequel vivent les Kali'na) est celle de **l'assimilation**. Elle se différencie de la politique plus conservatrice du territoire de l'Inini, créé en 1930 pour l'administration de l'intérieur des terres guyanaises. Cette séparation de la Guyane en deux territoires va officiellement perdurer jusqu'à la départementalisation de la Guyane en 1946. A cette période, des ethnologues commencent des recherches sur les Amérindiens et Bushinengue. Ils participent à la construction de politiques associées, en alimentant par les recherches le service

administratif “ service des populations primitives ” créé en 1949, et s’inspirant des politiques du service indigéniste du Brésil voisin, l’objectif de ce service étant l’assimilation progressive des Amérindiens et Bushinengue (Guyon, 2013).

L’année 1984 marque un " *moment fondateur d’une prise de conscience politique et civique des Amérindiens en Guyane ”* (Collomb et Tiouka, 2000). Les revendications portent notamment sur la notion de terre collective et d’usufruit. Le mouvement est porté par des Kali’na d’Awala Yalimapo mais réunit des membres de tous les peuples amérindiens. *“ Nous ne comprenons pas non plus pourquoi la notion de propriété privée de terre qui est la vôtre doit primer sur la notion de propriété collective qui est la nôtre ”* (Tiouka, 1985). En 1987, le décret 87-267 du Conseil d’Etat crée le statuts de Zones de Droits d’Usage Collectifs (ZDUC), concessions collectives et cessions collectives, “ au profit des communautés d’habitants tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt “. Ces terres collectives peuvent être demandées par les communautés amérindiennes et bushinengue, qui jusqu’alors ne bénéficiaient d’aucun statut sur le foncier sur lequel ils vivaient. La constitution française de 1958, dans son article 1er, soutient l’indivisibilité de la république. En conséquence, les demandes de reconnaissance des peuples autochtones sont refusées par l’Etat français, qui n’a pas signé la convention n°169 de l’Organisation Internationale du Travail, la seule norme internationale spécifique à ces peuples et qui soit contraignante (Filoche, 2011). Dans les faits, plusieurs adaptations de la loi aux particularités des peuples autochtones de Guyane ont pu être obtenues, comme le décret de 1987 relatifs à la propriété collective. En parallèle, des processus de revalorisation d’éléments culturels dévalorisés et marqueurs de l’altérité sous le régime colonial sont à l'œuvre par des associations amérindiennes, qui travaillent à *“ réintroduire ou généraliser des usages perdus ou minoritaires qui sont considérés comme emblématiques du groupe ”* (Guyon et Boullosa-Jolly, 2015).

L’autorité coutumière de chaque village est également redéfinie à cette époque, et revalorisée notamment par l’organisation de cérémonies d’intronisation de chefs appelés Yopoto. Les Yopoto sont désignés par la communauté et reconnus comme représentants de leur village auprès des institutions (Guyon et Boullosa-Jolly, 2015)**.**

Les Kali'na en Guyane sont historiquement reliés aux Kali’na du Suriname, mais aujourd’hui, une distinction d’identité basée sur la nationalité est faite (Grenand et Grenand, 1979). L’assimilation au système français des Kal’ina depuis 1964 a déclenché une perte des savoirs traditionnels et de l’organisation communautaire qui ne se retrouve pas sous la même forme au Suriname, pays

frontalier, et aujourd'hui certains outils de vannerie, des danses et des chants traditionnels perdus en Guyane sont récupérés auprès de Kali'na surinamais.

Conséquence des politiques d'assimilation sur le mode de vie Kal'ina

Le mode de vie des Kali'na a été largement décrit à partir des années 1950-60 par des anthropologues comme Delhawade, Hurault, les Grenand. Ils rapportent un mode de vie basé sur la pêche, la chasse, la culture en itinérance d'abattis, avec une gouvernance à l'échelle du village. Les villages connaissaient autrefois également une itinérance (Hurault, 1963) mais depuis la départementalisation de la Guyane en 1946 et les politiques d'intégration des amérindiens dans les années 60, les villages ont été sédentarisés, ce qui a des conséquences sur l'organisation des activités, et notamment la culture d'abattis itinérant, mais aussi sur l'identité collective et la cohabitation avec les autres communautés guyanaises (Collomb, 2000).

Les abattis kali'na traditionnels

L'abattis kali'na traditionnel, appelé *mania*, est une parcelle agricole d'environ 0,7 hectares (Hurault, 1963), de forme rectangulaire, dédié principalement à la culture de manioc appelé *kiélé*, mais où sont plantés également des arbres fruitiers (bananiers, coco), du piment, du kalasai (patate douce violette) (Delawarde, 1966). Aujourd'hui, la taille des abattis varie entre 0,5 et 2,5 ha selon les personnes et les villages. Il arrive que des familles aient deux abattis. L'invasion de l'abattis par des plantes adventices (Gely, 1984), la baisse de fertilité du sol après deux ou trois rotation de manioc amènent les agriculteurs à laisser la parcelle en jachère pour ouvrir un nouvel abattis. Les cycles de rotation sont généralement de 7 ans .

La répartition du travail associé est genrée, mais plus forcément aujourd'hui. Les hommes s'occupent généralement de l'ouverture et l'abattage des arbres, puis les femmes gèrent le nettoyage, la plantation, le maintien d'un sol nettoyé des herbes, et la récolte, qui se fait au bout de 8 mois pour le manioc (Hurault, 1963). Néanmoins, le manioc est une tubercule qui se conserve très bien dans le sol, sauf lorsqu'il est inondé. Ainsi, le manioc est stocké dans le sol, à l'abri d'une dégradation, jusqu'à ce que la famille ait besoin de le récolter pour le transformer principalement en *alepa* ou cassave (galette de manioc), kachilipo (jus de manioc détoxifié), couac (farine de manioc grillée), et cachiri (bière de manioc rose). L'abattis est cultivé entre 1 et 3 ans, puis laissé en jachère, et s'inclut dans un cycle de rotation de minimum 7 ans.

Il n'existe pas de droit de propriété individuelle du sol dans les ZDUC et concessions collectives. La personne est propriétaire d'une parcelle tant que l'abattis est cultivé. Elle peut le léguer à ses enfants, mais si elle l'abandonne, le terrain revient à la communauté. Selon Hurault, 1963, auparavant il n'existait aucune coutume d'héritage de la terre aux enfants. Mais aujourd'hui, on constate une transmission des terres aux enfants liée à la sédentarisation des villages.

A côté de l'abattis, qui parfois se situe à plusieurs kilomètres du village, se trouve en général un carbet équipé qui permet à la famille de rester plusieurs jours sur l'abattis, et d'y transformer directement le manioc sur place. Selon Hurault, 1963, cette tâche n'était pas genrée et les hommes et les femmes préparaient ensemble la cassave (galette dure de manioc) et le couac. Néanmoins, il semble aujourd'hui que la préparation du manioc soit plutôt une tâche prise en main par les femmes, mais que les hommes peuvent également réaliser. *"Mon père, il aimait bien le manioc et voilà, il fallait que j'apprenne" (agricultrice, Terre-Rouge).*

L'abattis se caractérise, aujourd'hui encore, surtout par **sa fonction vivrière et son importance dans l'alimentation**. Les produits issus de l'abattis sont ainsi destinés à l'autoconsommation par la famille élargie, bénéficiant à une dizaine de personnes (Anselin *et al.*, 2017). Les surplus sont en général vendus entre les familles au sein du village. Néanmoins, la part des produits destinés à la vente peut varier selon les personnes, et dans certains abattis de plus grande taille, le débouché principal est la vente sur les marchés locaux ou des villes alentour. Plusieurs initiatives de marché de villages ont plus récemment vu le jour, permettant aux habitants de vendre sur place les produits de l'abattis, mais aussi les objets d'artisanats.

La déstructuration de la transmission des savoirs

Aujourd'hui, plus de 60 ans après le début de la politique de francisation (Hurault, 1973), le **constat de la déstructuration de la transmission des savoirs traditionnels** est partagé dans les villages kali'na de l'ouest guyanais. L'apprentissage et l'usage régulier de la langue kali'na, la vannerie, la culture de l'abattis, la poterie, la chasse, la pêche, les chants et danses sont en déclin. La transmission familiale de ces savoirs n'est plus systématique car le contexte et les modes de vie ont beaucoup changé entre les jeunes et la génération des anciens. Cette génération, qui a entre 60 et plus de 80 ans, a connu les effets de la politique de francisation (Hurault, 1973) sur le mode de vie Kali'na. Le désintérêt des jeunes pour les savoirs traditionnels ne va pas forcément de pair avec une insertion dans les débouchés professionnels existants en Guyane : selon l'Insee, le chômage chez les Kali'na est plus élevé que la moyenne française, avec par exemple à Awala-Yalimapo un taux de chômage des actifs

de 49,5 % en 2018. Les jeunes des villages sont touchés par des comportements à risque comme l'addiction à l'alcool.

3. La recherche sur les savoirs des peuples autochtones : un contexte particulier

Recherche ethnographique et pouvoir : un enjeu de gouvernance de l'information

La recherche auprès des peuples autochtones s'inscrit dans un rapport de domination qui s'est modifié au fur et à mesure de l'évolution du contexte colonial. De nos jours, le courant d'études décoloniales contribue à mettre en lumière les jeux de pouvoirs qui se sont construits autour de ces recherches.

La recherche ethnographique a contribué aux besoins des Etats coloniaux, et notamment la France, pour affirmer leur pouvoir dans les territoires conquis lors de la première moitié du XXème siècle " Le besoin de savoir est donc inscrit dans les exigences de l'administration bureaucratique, et la production d'un savoir spécifique apparaît comme une des caractéristiques de cette forme de domination. " (De L'Estoile, 2000)

La recherche ethnographique a à la fois légitimé les décisions des institutions, et leur a fourni des instruments. Dans le contexte colonial de la première moitié du XXème siècle, De L'Estoile, 2000 analyse que " Réaliser un travail de connaissance scientifique d'un territoire, [c'était] aussi acquérir un droit moral à sa domination, que l'on peut opposer aux autres nations ".

La deuxième moitié du XXème siècle est marquée par la transformation des rapports coloniaux, et la discipline d'ethnologie apparaît comme une façon de rendre compte de la gestion des territoires outre-mer et de ses habitants face à une pression internationale " La France s'est engagée à prendre

toutes mesures nécessaires au développement des cultures indigènes ; [...] toute cette recherche ethnologique fait partie du devoir des autorités de tutelle. ” (De L’Estoile, 2000)

En Guyane, suite à la départementalisation du territoire en 1946, les pouvoirs publics se tournent vers les ethnologues pour élaborer les politiques publiques. Les ethnologues détiennent donc le pouvoir sur la création de savoir et la gouvernance de l’information. “ Si les grandes orientations du service sont données par le préfet, l’État recrute des ethnologues pour élaborer plus précisément les dispositifs préfectoraux à destination des Indiens et des Noirs-marrons et les mettre en œuvre. ” (Guyon, 2013)

La relation entre les pouvoirs publics et les ethnologues a changé dans les décennies suivant la politique de francisation, et avec l’émergence dans les années 80 des revendications amérindiennes, ce qui a contribué à réduire la dissymétrie dans les rapports de gouvernance de l’information entre les chercheurs et les amérindiens. La montée en reconnaissance à l’échelle internationale des représentants amérindiens a contribué à développer leurs compétences et leurs expertises et leur permettre de devenir des interlocuteurs reconnus par la France dans le cadre des débats aux Nations Unies (Tiouka, 2016) . Aujourd’hui, la médiation des chercheurs ne s'impose plus aux amérindiens.

Les recherches ethnologiques continuent donc d’être liées à l'élaboration de politiques publiques, mais les relations entretenues entre les chercheurs, l’administration et les populations ont été fortement modifiées. La posture de l'ethnologue est aujourd’hui celle d’un “ expert ” qui peut être mobilisé “ d’une part, par les dirigeants du mouvement amérindien avec lesquels ils collaborent, et d’autre part par les autorités préfectorales ” (Guyon, 2013)

Quelles perspectives pour rééquilibrer les rapports de pouvoir ?

Il existe des protocoles et des mesures qui imposent, ou qui informent, de principes à suivre dans la conduite de projets de recherche impliquant les savoirs des peuples autochtones, et elles sont reliées à la notion de propriété des savoirs dans un objectif de protéger de la biopiraterie (Mercer, 2013).

Néanmoins, en ce qui concerne la conduite de projets de recherche auprès des peuples autochtones, sans impliquer des notions de biopiraterie, je n’ai trouvé aucun protocole ou mesure existant en France.

Le Canada a mené depuis les années 1990, à l’échelle nationale, des concertations se superposant à des réglementations prises dans les Universités pour encadrer la recherche auprès des peuples

autochtones, sur demandes de ces dernières. Ces concertations ont abouti à l'ensemble de principes appelés PCAP : propriété, contrôle, accès, possession. Ils ont ensuite été repris par des organisations autochtones qui les ont intégrés dans des protocoles de recherche. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador (APNQL) a notamment rédigé son protocole de recherche en 2005, révisé en 2010. Ce document rédigé entre des membres des communautés et des chercheurs propose une éthique de recherche et des mesures pour la construction de tout projet. Ces mesures concernent la conception du projet, la réalisation de la recherche, la diffusion des résultats, et la continuité après la recherche. Les principes d'actions du protocole sont basés sur les valeurs de respect, équité et réciprocité.

En France, **il n'existe pas à ma connaissance de telles mesures, ni de concertations engagées sur ce sujet là.** Des revendications portent sur le phénomène de biopiraterie et sur la notion de propriété des savoirs. Par exemple, plusieurs organisations autochtones se sont officiellement exprimées sur l'affaire de biopiraterie portant sur le dépôt d'un brevet par l'IRD sur des molécules du couachi (*Quassia Amara)* suite aux enquêtes menant sur les savoirs traditionnels sur les plantes médicinales (Burelli, 2019). Néanmoins, les conventions ou mesures visant à protéger les savoirs traditionnels de la biopiraterie ne concernent pas exactement les mêmes ressorts que le sujet de la recherche auprès des peuples autochtones.

Des mesures peuvent néanmoins être appliquées pour rééquilibrer les rapports de pouvoir liés à la production de savoirs dans le contexte de la recherche avec les peuples autochtones. (voir partie 3 et annexe 1)

4. Sujet de recherche, problématique et hypothèses

Sujet de recherche : Analyse de la transmission des savoirs relatifs à l'abattis dans les villages kali'na de l'ouest guyanais.

4.1 Définition du sujet

Ce sujet a été construit en partant de problématiques présentes dans les villages kali'na et reliées aux actions menées par le RSF, notamment autour des abattis. Il s'inscrit dans le cadre d'un financement LIFE4BEST remporté par le RSF sur la valorisation de l'agroforesterie et l'agriculture traditionnelle dans la communauté Kali'na, visant à accompagner 3 membres du RSF dans l'avancée de leur abattis.

Les réflexions sur le sujet de recherche ont été menées en amont du stage avec mon maître de stage et coordinateur du RSF, Massiri Gueye, et étoffées de nombreuses lectures bibliographiques. Elles se sont affinées et poursuivies à mon arrivée en Guyane début avril 2021, et lors de la participation aux actions du RSF autour des abattis kali'na. Rapidement, le besoin de former un comité de pilotage composé de chercheurs s'est fait sentir. Pour cela, Delphine Pinault, responsable du réseau rural de Guyane et du RITA, Harry Ozier Lafontaine, directeur de l'INRAE Antilles-Guyane, et Yann Reinette, président de l'ADAG, ont accepté de composer un comité de pilotage du stage, qui s'est réuni plusieurs fois pour m'aider à avancer dans la construction et la conduite de ma recherche.

Leurs compétences et leur expérience en matière de recherche et de connaissance du territoire guyanais ont permis de cadrer le sujet du stage, et d'apporter des éléments de compréhension sur le contexte. Nous avons notamment mené une réflexion sur le sujet du stage. Le but de ce stage de recherche est d'apporter des éléments de compréhension aux dynamiques agricoles et aux problématiques, en se basant sur les constats et échanges qu'ont eu les coordinateurs du RSF avec les membres du réseau depuis 3 ans. Une voie d'amélioration essentielle pour une prochaine recherche encadrée par le RSF serait d'intégrer un ou une membre de ces communautés dans le comité de pilotage et dans la définition du sujet de stage.

Lors de la définition du sujet, 3 thématiques étroitement liées ont été identifiées pour définir l'angle d'approche du stage, et la première (en gras) a été choisie comme ligne directrice pour l'élaboration du sujet :

- **Circulation des connaissances et du savoir**
- Pratiques agroécologiques et traditionnelles
- Systèmes d'innovations agricoles

La décision de mener l'étude en se concentrant sur le thème de la circulation des connaissances et des savoirs a été prise car elle correspondait le plus directement aux actions menées par le RSF, mais les trois thématiques sont étroitement reliées.

La définition précise du sujet a continué d'évoluer jusqu'à la fin de l'enquête de terrain en juillet 2021, car les observations, les rencontres et les entretiens ont permis de redéfinir les termes du sujet.

4.2 Sujet et problématique

Sujet

Analyse de la transmission des savoirs relatifs à l'abattis dans les villages kali'na de l'ouest guyanais.

Problématique

Quelles sont les dynamiques émergentes de transmission et d'échanges de savoirs ? Quelle valorisation de l'abattis permettent-elles ? Quelle place est accordée aux pratiques agroécologiques dans les abattis kali'na ?

Hypothèses

Des nouvelles formes de transmission de savoirs liés à l'abattis apparaissent : **c'est la place de l'abattis dans la société kali'na qui est remodelée**. **Elle est réinventée pour s'adapter aux changements des socio-écosystèmes qui marquent une rupture entre le mode de vie connu par les anciennes générations et celui des jeunes d'aujourd'hui.**

Ces changements sociaux liés à l'abattis impliquent des modifications des conditions agronomique et écologique du milieu qui peuvent être prises en compte par les Kali'na, notamment sous la forme d'incorporation de nouveaux corpus de connaissances agroécologiques dans les pratiques dites " traditionnelles ", et également sous la forme d'un réaménagement des conditions de transmissions.

5. Méthodologie d'enquête

Missions

Les objectifs du stage ont été déterminés lors de la phase de préparation du stage, en mars 2021, au cours de réflexions menées avec mon maître de stage sur le souhait d'améliorer la compréhension des dynamiques agricoles kali'na dans le cadre des activités du RSF.

Les missions du stage s'inscrivent dans le cadre du projet LIFE4BEST intitulé "valorisation de l'agro foresterie et l'agriculture traditionnelle amérindienne".

Missions principales :

- Réalisation d'une enquête sur l'agriculture kali'na.
- Réalisation d'un livret bilan du projet LIFE4BEST

Mission secondaires :

- participation aux missions de terrain du RSF (animations pédagogiques, mayouri, assemblée générale, formations)

Tableau 1. Chronogramme des activités du stage. (A.Charoy, 2021)

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Recherches bibliographiques								
Reflexion sur le sujet								
Participation aux missions du RSF								
Elaboration de la méthodologie d'enquête								
Enquête de terrain								
Realisation du livret bilan LIFE4BEST								
Analyse des entretiens								
Redaction du mémoire								
Soutenance								
Temps consacré à l'activité :	***Fort***	***Moyen***						

Méthodologie

La méthode choisie pour l'étude est celle de **l'enquête de terrain**. Elle permet la production de données contextualisées sur une thématique choisie pour les enjeux qu'elle représente (Olivier de Sardan, 1995). Le but d'une enquête de terrain est de produire des données sur un sujet afin d'apporter des réponses aux problématiques associées.

L'étude se déroule en plusieurs étapes : l'identification d'enjeux de recherche (sujet d'étude, problématiques, hypothèses), le recueil d'informations à partir de bibliographie, la préparation de l'enquête de terrain, l'enquête de terrain, l'analyse des données recueillies pendant le terrain, puis la rédaction du mémoire suivie de la soutenance et d'une restitution auprès des personnes concernées.

La construction du sujet et des problématiques associées se fait tout au long de l'enquête, puis lors de l'analyse. C'est une démarche appelée **inductive-comparative-itérative.** Cela consiste en la répétition de ces trois phases :

- **Inductive :** À partir d'observations et de données bibliographiques sur le sujet, des hypothèses et des problématiques sont formulées.
- **Comparative :** La comparaison de données obtenues sur le terrain permet de faire apparaître des convergences, des divergences, des tendances qui sont utilisées pour définir la problématique**.**
- **Itérative :** Le processus est répété plusieurs fois de sorte que les problématiques évoluent au fur et à mesure des aller-retour avec le terrain. "Chaque entretien, chaque observation, chaque interaction sont autant d'occasions de trouver de nouvelles pistes de recherche, de modifier des hypothèses, d'en élaborer de nouvelles." (Olivier de Sardan, 1995)

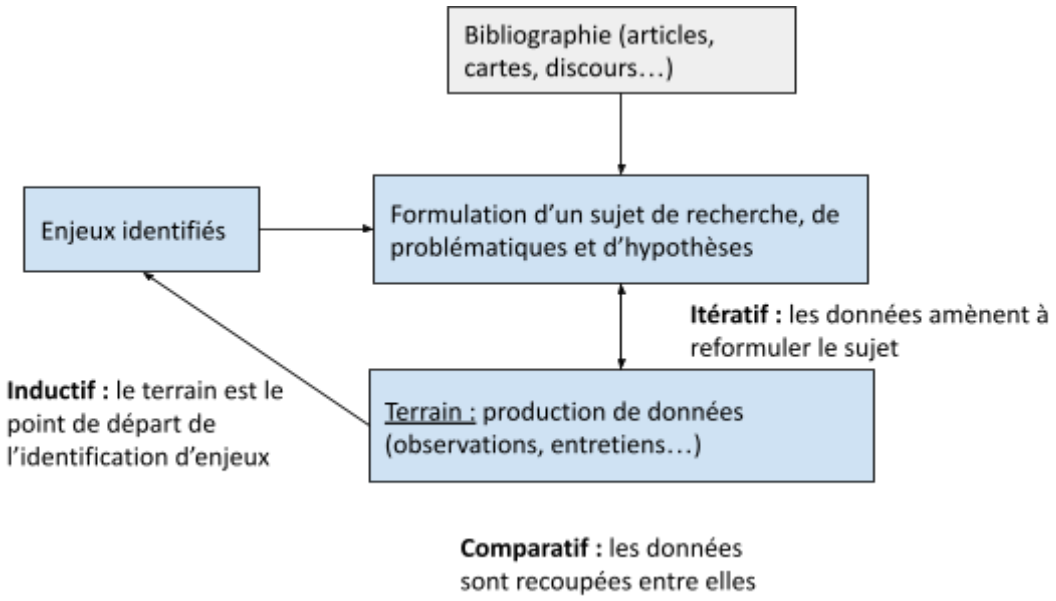

Figure 1. La place des phases inductives-comparatives-itératives dans l'enquête (A.Charoy, 2021)

La production de données est une étape clé de l'enquête de terrain. Dans la politique du terrain, Olivier de Sardan identifie quatre types de données qui peuvent être recueillies lors d'une enquête de terrain :

- l'**observation participante :** lorsque l'on se rend sur le terrain pour observer et interagir, de nombreuses informations peuvent être relevées. Par exemple dans mon cas, les actions menées avec le RSF comme les animations pédagogiques, les mayouri, l'assemblée générale, ont été des occasions de relever des informations utiles pour l'enquête.
- **les entretiens dits "semis directifs" :** ce sont des moyens d'obtenir des informations ciblées sur le sujet choisi. L'entretien n'est pas guidé, et les questions dépendent de chaque entretien. Néanmoins, j'ai utilisé un canevas d'entretien, c'est-à -dire une liste de sujets que je souhaitais aborder avant chaque entretien, et qui a évolué au fur et à mesure des entretiens. Les entretiens peuvent être enregistrés si la personne donne son accord, et sont ensuite retranscrits avant d'être analysés.
- **les procédés de recension** : ce sont des productions systématiques de données comme par exemple des cartes, des itinéraires techniques, des listes. Dans le cas de l'enquête, j'ai réalisé des plans d'abattis, avec des listes de plantes présentes sur l'abattis, qui sont venus enrichir l'analyse mais n'apparaissent pas dans le mémoire.

- **les sources écrites :** il s'agit de données bibliographiques, ou d'autres sources comme les rapports, lettres, discours, etc. Ces données permettent d'élargir le contexte et d'avoir une perspective diachronique sur le sujet de l'étude. Dans le cas du stage, la bibliographie a porté sur des sujets comme l'agriculture en Guyane, la transmission des savoirs, l'agroécologie dans les zones tropicales, la littérature existante sur les Kali'na. J'ai réalisé une synthèse bibliographique avant de commencer le stage.

Préparation et déroulé de l'enquête de terrain

Pour préparer l'enquête de terrain, je me suis basée sur le sujet choisi : celui de la circulation des savoirs de l'abattis. J'ai choisi de réaliser des entretiens semi-directifs auprès d'habitants Kali'na de l'ouest guyanais. En effet, la zone géographique de l'étude a été déterminée selon le cadre du programme LIFE4BEST qui se focalise sur l'ouest guyanais. Ainsi, **la zone d'enquête va de Bellevue (à l'Est) à Terre Rouge (à l'Ouest)**. Bellevue se situe dans la communauté de communes des Savanes, mais comme le RSF avait déjà entamé l'accompagnement de projet avec un agriculteur de Bellevue, il semblait donc judicieux d'étendre la zone d'enquête jusqu'à Bellevue.

Pour enquêter sur le sujet de la transmission des savoirs, il est important de chercher une diversité de profils pour les entretiens. En effet, il existe un principe en science sociale qui est celui de la **triangulation**. Il s'agit de faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au sujet traité. On recherche un discours contrasté, qui ne soit pas hétérogène, en allant voir des informateurs dont la différence fait sens pour l'étude du sujet. (Olivier de Sardan, 1995)

Concrètement, il faut donc choisir les personnes que l'on va interroger pour tenter d'avoir des informations qui ne soient pas homogènes et qui témoignent au maximum de la diversité des situations. Si les entretiens permettent d'aborder cette diversité, il arrive **un moment de saturation de l'information : c'est à dire qu'à partir d'un moment, les entretiens n'apportent pas de nouvelles réponses aux problématiques,** et se répètent plusieurs fois avec ce qui a été dit dans les entretiens précédents. Lorsqu'on arrive à cette saturation, soit l'enquête peut se finir car on a suffisamment d'informations, soit il faut trouver des personnes qui ont des informations complémentaires et changer de type d'informateur .

Pour l'enquête, j'ai donc cherché une certaine diversité de profils apportant le panel d'informations le plus complet sur le sujet. J'ai cherché une diversité dans les critères suivants :

- d'âges : la transmission se fait notamment entre les générations (enfants, jeunes, adultes, anciens).
- de genre : la répartition des tâches dans l'abattis est en partie genrée
- de statut : les Yopoto (chefs coutumiers) n'ont pas le même vécu et les mêmes responsabilités que les autres habitants
- d'appartenance au RSF : je souhaitais faire des entretiens avec des membres du RSF et avec des personnes qui ne connaissaient pas, ou n'était pas membre, du RSF
- de lieu d'habitation : les villages ont des histoires et des dynamiques différentes, et en même temps les villages sont des unités de lieu de vie.

La période d'enquête sur le terrain consacrée aux entretiens à duré trois semaines, en juillet 2021. Certains entretiens ont été planifiés à l'avance, d'autres se sont organisés de manière plus spontanée. **Au total, 11 entretiens ont été menés, dont 9 ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Les entretiens ont été répartis dans 6 villages kali'na de l'ouest guyanais : Awala-Yalimapo, Terre Rouge, Espérance, Organabo, Cité Javouhey, Bellevue.**

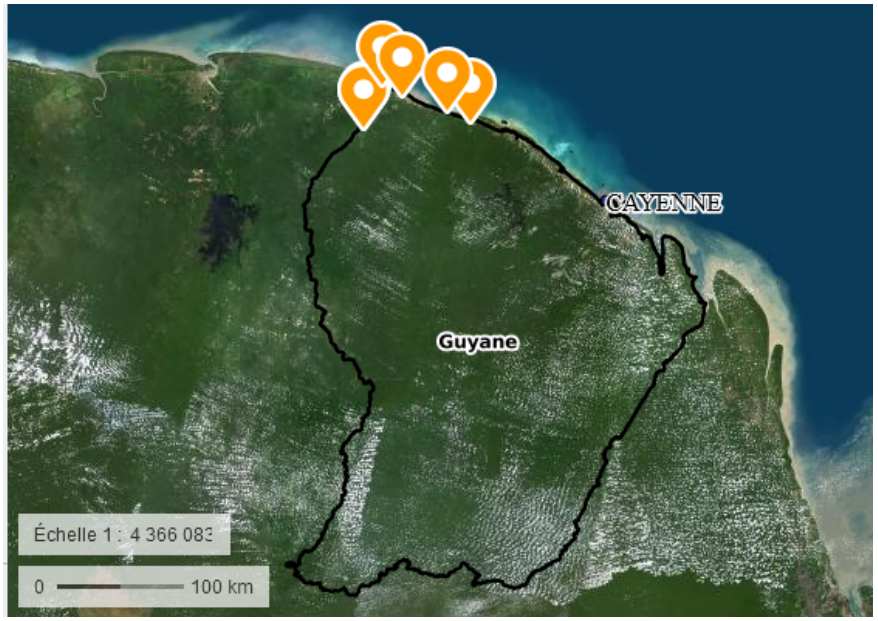

Figure 2. Carte de la localisation des villages à l'échelle de la Guyane. Les points oranges montrent la localisation des villages dans lesquels se sont déroulés les entretiens (données cartographiques IGN)

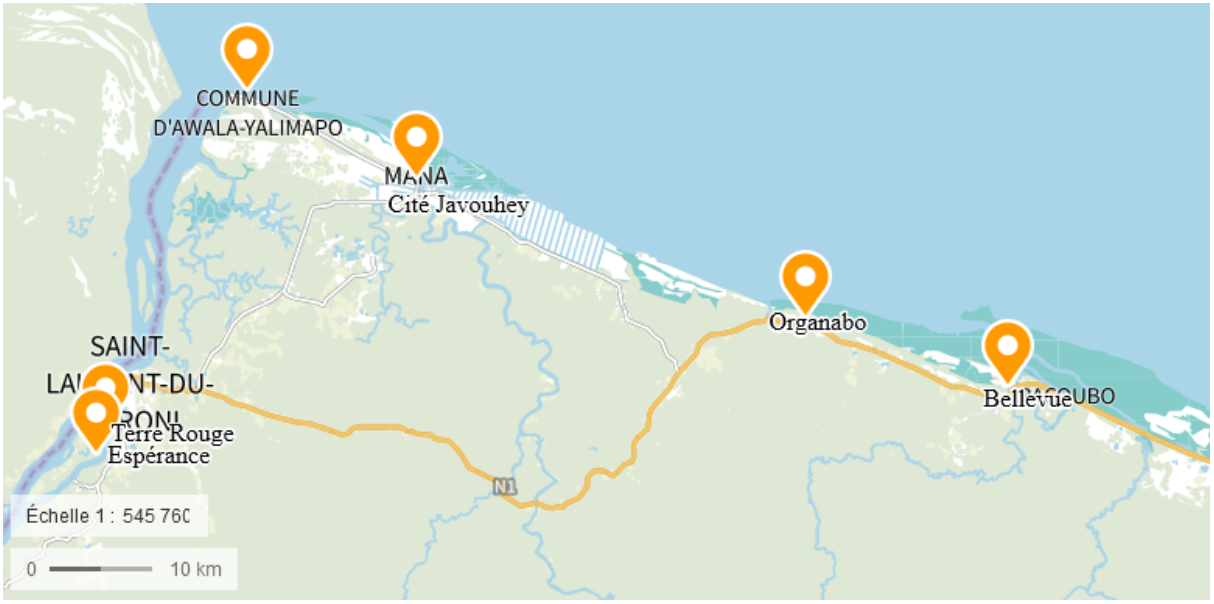

Figure 3. Carte de la localisation des villages dans lesquels se sont déroulés des entretiens (données cartographiques IGN)

Les entretiens sont une source principale de données pour apporter des réponses au sujet, mais tout au long du stage, des observations ont aussi été réalisées.
Des perspectives d'amélioration de la méthodologie d'enquête seront proposées dans la partie III de ce mémoire.

Le corpus de données obtenu suite aux entretiens et aux observations a ensuite été analysé. L'analyse a commencé dès les premiers entretiens, en définissant le sujet, en identifiant des thématiques qui apportent des éléments de réponse aux problématiques. Ainsi, l'analyse s'est faite également de manière itérative : un premier plan d'analyse a été fait, ce plan était remodelé au fur et à mesure de l'acquisition du corpus de données. Les extraits d'entretiens (verbatims) ont été progressivement placés dans les parties du plan selon la logique de chaque partie pour appuyer l'analyse.

PARTIE 2

ANALYSE

1. La transmission et l'échange de savoirs relatifs à l'abattis

" Le fait de vouloir transmettre aux plus jeunes parce que la culture se perd, ça date de y'a pas trop longtemps. Avant ça se faisait systématiquement, c'était l'habitude. " (jeune Kali'na, 21 ans)

1.1 L'abattis kali'na d'hier et d'aujourd'hui

1.1.1 L'abattis fait partie d'un ensemble de savoirs reliés

Il existe de nombreuses variétés de manioc, chacune ayant des caractéristiques agronomiques et alimentaires différentes. Chaque variété est appelée soit par sa couleur, soit par le nom de l'aliment obtenu après transformation du tubercule (couac, jaune, blanc, kachilipo).
Le cramanioc est un manioc qui n'est pas toxique, à l'inverse du manioc amer qui nécessite l'extraction du jus toxique au moyen d'un procédé faisant notamment intervenir des outils de vannerie.

Figure 4. Variétés de manioc dans un abattis (photo A.Charoy)

La culture du manioc dans l'abattis et sa transformation sont **associées à tous les autres savoir-faire kali'na**.

“ En fait le manioc t’es obligé de le penser au niveau de l’écosystème. Tu vas penser manioc de l’abattis, la racine. Mais aussi les outils : la vannerie, la calebasse, il va falloir penser à la sapela [bols en poterie] pour les fêtes.[...] la femme faisait tout ce qui était coton, poterie, et manioc, et le mari faisait la vannerie, la sculpture, etc. Plus le mari faisait de bons outils, meilleurs étaient les produits. ” (Agricultrice, Awala Yalimapo)

“ Mais l’abattis c’est pas simplement l’abattis, c’est aussi un repère pour la chasse de nuit. ” (Jeune femme, Awala Yalimapo)

La production de manioc, principale culture de l’abattis traditionnel, est ainsi reliée à la poterie, la chasse, la langue kali’na, les fêtes et cérémonies où se boivent le cachiri (bière de manioc). Le cachiri jouait auparavant un rôle de “ ciment de la vie collective ” (Grenand, 1960). L’usage du cachiri, bien qu’il m’ait été mentionné qu’il soit en déclin (souvent remplacé par la bière), reste très présent et très apprécié, même des jeunes générations.

Le cachiri était auparavant conservé dans des jarres en poterie ornées de motifs (Delawarde, 1967). Aujourd’hui, on peut trouver le cachiri surtout dans des bouteilles en plastique réutilisées. Une jeune femme ayant pour projet d’ouvrir un abattis avec son petit frère évoquait *“ là rien que d’y penser je suis trop contente, on va faire un abattis ! [...] on va même faire du cachiri nous-mêmes ! ” (Jeune femme, Awala Yalimapo).*

La culture du manioc dans l’abattis est, encore aujourd’hui, indissociable de l’art de la vannerie.

“ Mon oncle, il fait de la vannerie, moi je suis trop curieuse, parce que c’est intéressant, on aura toujours besoin de ça, le woli woli, le kulu kulu, on aura toujours besoin de ça. Par exemple, dans l’abattis on aura toujours besoin du kulu kulu. Pour porter le manioc, les feuilles. ” (Jeune femme, Awala Yalimapo)

Auparavant, chaque famille suivait tout le processus de culture et de transformation du manioc, de l’abattis aux produits issus du manioc. Cela impliquait de maîtriser l’ouverture de l’abattis et les rites associés, la culture du manioc, et la confection par le mari des outils en vannerie : le kulu kulu (panier en vannerie) pour transporter le bois et le manioc, le matapi (couleuvre) pour extraire le jus toxique,

le manalé pour tamiser le manioc, le woli woli qui sert d'éventail pour le feu et à retourner la cassave.

Figure 5. A droite : tiges d'arouman (photo J.Jutte), à gauche : matapi (couleuvre) utilisé pour extraire le jus de manioc, (photo A.Charoy)

" Avant, chaque famille faisait tout, alors plus ou moins bien, c'est vrai y'en avait peut être leur poterie n'était pas au top mais leur vannerie était géniale, tu vois chacun faisait tout, après t'étais pas forcément spécialiste de truc. " (Habitante de Awala Yalimapo)

Dans les anciennes générations, tout homme devait maitriser la vannerie pour prétendre se marier, et tout femme se devait de " posséder le kulu kulu, ustensile consubstanciel de son statut de femme et de maitresse de foyer " (Davy, 2007) . Ce n'est plus le cas aujourd'hui et la place des savoir-faire, les modalités de transmission, la répartition genrée, ont changé comme nous allons le voir par la suite.

La place des outils dans la culture du manioc

Les outils utilisés pour la culture et la transformation du manioc changent au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux outils qui diminuent l'effort ou le temps de travail à fournir. Certains outils

utilisés par les anciennes générations sont remplacés par des outils à moteur. L'innovation par la technologie utilisée ne signifie pas pour autant que l'activité ne se fait plus dans un cadre traditionnel. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, " traditionnel " ne renvoie pas à un protocole figé dans le temps. Chaque producteur peut décider si les nouveaux outils feront ou non partie de sa stratégie de production.

" Je ne vais pas modifier ma façon kali'na à faire autre chose. Je fais comme ça, c'est comme ça que j'ai grandi et c'est comme ça que je le fais. ***Je modifie mon travail par rapport à des machines mais pas la recette.*** *" (Agriculteur et agrotransformateur, Awala Yalimapo)*

" Avant quand ils défrichaient une parcelle ils avaient une hache, il n'y avait pas de tronçonneuse, de débroussailleuse, c'est avec ça qu'ils mettaient en valeur. " (Agricultrice, Terre Rouge).

Tous les outils traditionnels ne sont pas remplacés par des machines. Le matapi (couleuvre) **confectionné en vannerie nécessite un apprentissage complexe et reste le plus utilisé pour extraire le jus du manioc.** Le kulu-kulu (éventail/retourneur de cassave), le manalé (tamis) sont associés au processus de fabrication des produits issus du manioc. La question de l'approvisionnement en outils de vannerie commence à se poser étant donné l'âge des vanniers actuels dans les villages kali'na, pour le moins en Guyane (rappelons que les communautés Kali'na sont également présentes au Suriname, où les dynamiques autour des savoirs traditionnels sont différentes). La transmission de ce savoir semble donc être actuellement compromise. D'aprèsDavy, 2007**,** les Kali'na ont relativement bien conservé le corpus de connaissances de motifs et formes associé à la vannerie. Néanmoins, la moyenne d'âge des vanniers Kali'na est de 60 ans, avec quasiment aucun vannier de moins de 40 ans (Davy, 2007). Les villages se trouvent donc à un moment charnière où il reste des personnes travaillant la vannerie, mais **dont la relève n'est pas aujourd'hui assurée dans les villages.**

Les dynamiques d'optimisation du temps de travail et de la productivité peuvent mener à l'adoption de machines et outils nouveaux en remplacement des outils traditionnels, comme par exemple la machine à râper le manioc. En changeant un élément du processus de transformation du manioc, il y aura forcément des modifications dans la recette, la texture, le goût.

" Il n'y a pas de machine pour récupérer le jus, mais il y a aussi un truc pour écraser en France, le raisin, comme un tonneau, ça tourne et ça presse le jus. Il y a ça aussi, j'ai dit ça ça vient, c'est

moderne, on connait pas ça chez les kali'na, mais dans mon atelier il y aura ça aussi, il y aura matapi et il y aura ça aussi. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Ces changements d'outils répondent à la recherche de certains producteurs d'optimiser la productivité du travail, sans en déstructurer profondément le fonctionnement.

Figure 6 . Au centre le manalé (tamis à manioc), à gauche et en bas les kulu kulu (paniers pour transporter le bois, le manioc). (Photo A.Charoy)

L'importance que le savoir-faire soit mis en pratique dans le village par des habitants s'inscrit dans une volonté de garder les liens entre ces savoirs :

" Ou alors on fait des commandes [de matapi] mais les chinois vont pas savoir faire donc vraiment on doit s'appuyer sur la transmission au niveau de la communauté, vraiment on veut favoriser ça, pour avoir des outils mais faits par la communauté. " (Association Kudawyada, Awala Yalimapo)

1.1.2 Des savoirs ancrés dans la culture

L'abattis est également **relié à des événements de festivités, de deuil et aux cérémonies.** Par exemple, ouvrir un abattis est associé à des dispositions particulières.

“ Il est plus âgé on dit c’est le plus âgé qui est capable de faire, donc il a annoncé qu’on allait couper, j’ai donné à boire voilà après on a attaqué. [...] On demande surtout que nos produits qui sont plantés là soient bien gardés, bien tout ça, que ça donne beaucoup, c’est ce qu’on demande aux habitants de cette parcelle. Et après on peut le couper, on lui donne à boire,... avant d’agir. ” (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Le maintien des cérémonies nécessite la présence d’un certain nombre d’éléments issus de savoirs traditionnels : tenues, instruments de musique (le tambour sanpula), chanteurs, cachiri et cassaves, bancs en bois.

“ Parce que si on fait un epekodonon [cérémonie de deuil] s’il n’y a pas les bancs traditionnels on est mal là. Il faut être assez fort pour avoir les bancs, les tenues, le cachiri, avoir ci avoir ça. Parce que faire une fête si c’est pas à l’échelle du truc on va avoir tous les esprits contre nous, c’est ça aussi. Si la fête n’est pas réussie, par rapport aux morts, on risque de… par rapport aux esprits du défunt… tu peux pas faire les choses à moitié, il faut faire les choses bien. ” (Agriculteur, Awala-Yalimapo)

La confection des outils en vannerie se fait en suivant certaines règles dans la récolte de la plante (arouman).

“ C’est là le fil entre le folklore et le traditionnel, on peut trouver, mais si t’as plus l’âme, l’intention au départ, ça va tomber dans le folklore. [...] il y a vraiment des choses à respecter, il aura prévenu, il y aura si, ça, les esprits qui sont là. C’est pas juste se servir et puis basta, sinon on irait au chinois. ” (Agricultrice, Awala-Yalimapo)

“Personne n’ira acheter de l’arouman au chinois, il aura été cueilli comment ? Si c’est pour avoir les foudres de la forêt parce que ça n'a pas été bien fait… ” (Agricultrice, Awala Yalimapo)

Conclusion

C’est dans cet ensemble de savoirs traditionnels kali’na que l’abattis prend sa place. Aujourd’hui, les Kali’na pratiquent de moins en moins l’ensemble de ces savoirs. Certaines personnes se spécialisent et ont par exemple renoncé à l’abattis pour faire des perles ou de la poterie, et ne

cumulent plus forcément tous les savoirs attribués à leur rôle social ou leur genre. Mais ce qui peut s'apparenter à une perte peut aussi être associé à une spécialisation qui peut être associée à de la commercialisation.

La tendance à la spécialisation se combine avec une professionnalisation, qui est souvent informelle et peut se traduire par l'augmentation de la production. Il a été mentionné que lorsque les possibilités de vente étaient renforcées, cela incitait les agriculteurs à produire. Je n'ai pas de données quantitatives pour étoffer ce propos mais il serait intéressant de mener une recherche quantitative sur ce phénomène de spécialisation, et ses conséquences sur les stratégies de production et de vente des producteurs des villages kali'na.

1.1.3 Les abattis dans les villages

Le nombre d'abattis dans chaque village est en recul. Mais ce recul prend des proportions différentes entre les villages, dû à des facteurs variés mais souvent partagés entre les villages.

" Là aujourd'hui au bout de 15 ans ils ont abandonné l'abattis et la production de manioc. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Les abattis sont rarement situés sur des terrains privés. La plupart se trouvent sur des ZDUC ou des concessions collectives. Les ZDUC et concessions permettent aux habitants des villages bénéficiaires d'ouvrir des abattis, après accord de l'association en charge de la gestion de la ZDUC (Davy *et al.*, 2014). Les parcelles sont attribuées à des habitants du village, mais il n'y a pas de titre de propriété privée, et si une famille abandonne son abattis, il revient à la communauté.

Le village de Terre Rouge partage une ZDUC avec le village Pierre et Espérance, qui sont situés sur une concession collective commune. Ces trois villages, situés entre le Maroni et la route, connaissent une saturation du foncier habitable, et l'ouverture de nouveaux abattis aux abords du village n'est donc plus possible. Des nouveaux abattis peuvent être ouverts dans la ZDUC, mais assez peu de familles le font **à cause des contraintes logistiques d'accès, et de la forêt qui implique un travail de défrichage important.** Les abattis situés à proximité des villages suivent difficilement, ou plus du

tout, l'itinérance nécessaire à la régénération de la fertilité des sols. En conséquence, une fois que l'abattis ne donne plus de manioc car le sol est épuisé, soit les abattis sont plantés avec des arbres fruitiers, soit une habitation y est implantée si le PLU le permet.

" Tant que les abattis sont éloignés du village, donc on continue à perpétuer, à faire les abattis, dès que ça se retrouve dans le village ça devient des parcelles à bâtir. " (Yopoto)

Ces parcelles sédentarisées et proches des villages seraient propices à l'expérimentation de nouvelles techniques agroécologiques, notamment pour la gestion de la fertilité des sols.

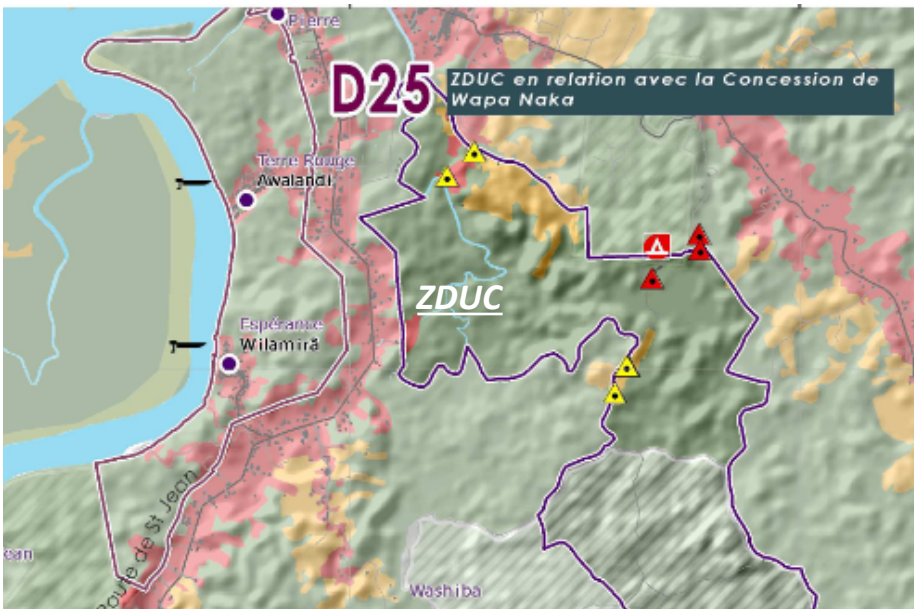

Figure 7. Carte de la concession collective et de la ZDUC des villages Espérance, Terre Rouge et Pierre (Filoche et al., 2014)

Les villages présentent des dynamiques d'ouverture d'abattis qui sont le produit de nombreux facteurs (localisation, présence de ZDUC, histoire du village, âge de la population, etc.) :

Terre Rouge (500 habitants) :

Terre Rouge est rattaché à Saint Laurent du Maroni. Trois familles cultivent des abattis, surtout des personnes âgées, aucun jeune ne cultive l'abattis. Les petits abattis sont sur la concession, de plus

grands abattis peuvent être ouverts sur la ZDUC. Le village est en saturation et les abattis tendent à être remplacés par des habitations.

Bellevue (environ 600 habitants, 150 foyers) :

Bellevue est rattaché à Iracoubo. La moitié des familles a un abattis, d'une taille moyenne de 2,8 ha et destiné en premier lieu à l'autoconsommation, et souvent vendu en cas de surplus. La plupart des abattis ne sont pas autour du village et se situent sur la ZDUC. (Anselin *et al.*, 2017)

Organabo (environ 120 habitants, 40 foyers):

Organabo est rattaché à Iracoubo. Une majorité des habitants cultive l'abattis, de taille moyenne 2,1 ha. (Anselin *et al.*, 2017)

Awala Yalimapo (1300 habitants) :

Awala Yalimapo est le seul village amérindien à être une commune française. C'est également le premier village à avoir obtenu une ZDUC en 1992. Ce village côtier vivait beaucoup de la pêche en mer, activité qui n'est pas non plus reprise par les jeunes. Aujourd'hui, une dizaine d'abattis sont cultivés.

Les cartes complètes des terres collectives (ZDUC, cessions et concessions) sont données en annexe (annexe 2).

1.1.4 Gestion de l'abattis

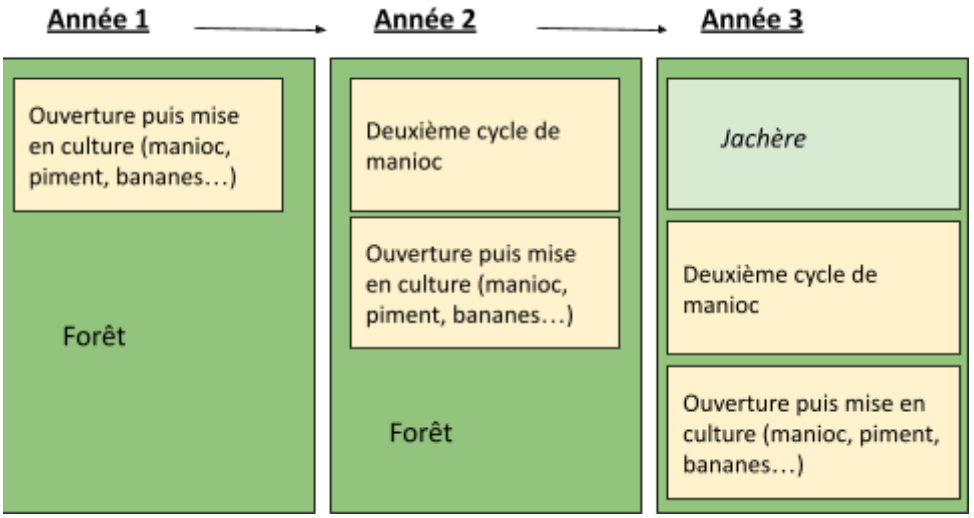

Figure 8 : Exemple de culture d'une parcelle divisée en 3 abattis. La taille de ce type de parcelle est entre 1 à 2 hectares en moyenne. Les familles adaptent la taille des abattis en fonction de leur besoin en production.(A. Charoy, 2021)

Figure 9. Bois de manioc récemment plantés trois par trois. Les traces du brûlis sont encore visibles. (A. Charoy)

Figure 10. Manioc en croissance dans un abattis. Le sol est maintenu à nu autour des plants de manioc. (Photo A.Charoy)

Figure 11. Manioc en croissance. Le manioc est prêt à être récolté au bout de 9 mois. Mais selon le type de sol, il peut être conservé en terre pendant encore plusieurs mois, voire plusieurs années !(Photo A.Charoy)

La taille totale de la parcelle varie généralement entre 1 et 2 hectares. Le terrain est défriché au fur et à mesure des plantations, car il est important de planter rapidement après le défrichage pour éviter l'invasion d'herbes et l'érosion du sol. La récolte se fera en fonction des besoins de la famille, ponctuellement, pour réaliser des cassaves, du couac, du cachiri. Si un événement survient et qu'il est nécessaire de préparer du cachiri en grande quantité, le prélèvement de manioc sera adapté en fonction de la quantité voulue.

" Les parents divisent en plusieurs parcelles, c'est pas des grosses parcelles, sauf quand c'est pour la production donc on fait des abattis de grands espaces, mais comme c'est pour la consommation personnelle, c'est des petits abattis. Dans un hectare on peut faire environ 3 abattis quand même. " (Agricultrice, Terre Rouge)

" On coupe moins d'un hectare, on reste dessus un ou deux ans, et troisième année on coupe un autre plus loin, donc on laisse repousser. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Les cultures et les pratiques de l'abattis se diversifient selon les contraintes et les besoins.

" C'est vrai que chez les amérindiens on plante quoi : le manioc, le piment, la canne à sucre, les bananes, les ignames. Après comme je dis il faut savoir innover aussi, diversifier, et certains ont commencé avec le confinement […] ils ont fait des petits potagers. [...] Si vous ne plantez plus du manioc, plantez des arbres fruitiers. " (Agricultrice, Terre Rouge)

Il a été rapporté dans les années 40 que l'abattis de manioc était autrefois complété par un jardin plus proche de la maison où étaient plantés les fruits et les espèces maraîchères (Delawarde, 1966) . Aujourd'hui, j'ai pu constater que ces jardins ne sont plus systématiques.

« Il y a des adultes qui ont fait des formations en agriculture. Alors ces personnes là n'ont pas d'abattis, mais c'est montrer justement qu'on a pas besoin de grand espace pour faire un potager, on peut faire un potager à proximité, hors sol on peut faire, pour nos besoins personnels, après pour le manioc on a besoin des parcelles. » (Habitante, Terre Rouge)

Il arrive que l'abattis, une fois sa richesse exploitée, soit converti en terrain habitable dans la logique d'expansion démographique des villages. C'est notamment le cas des villages de la commune de Saint Laurent du Maroni comme Terre-Rouge, qui sont confrontés au problème d'un manque de terrain pour l'expansion du village, qui se fait alors sur d'anciens abattis limitrophes.

Un agriculteur décrivait comment sa parcelle actuellement plantée de manioc allait ensuite être destinée à la plantation d'arbres fruitiers, puis il souhaitait donner cette parcelle à son fils pour qu'il puisse y construire sa maison, entourée d'arbres fruitiers. Lui-même allait continuer d'ouvrir des abattis dans la forêt qui se trouvait derrière sa parcelle actuelle. Cette logique a été décrite dans 4 des 6 villages où j'ai mené des entretiens.

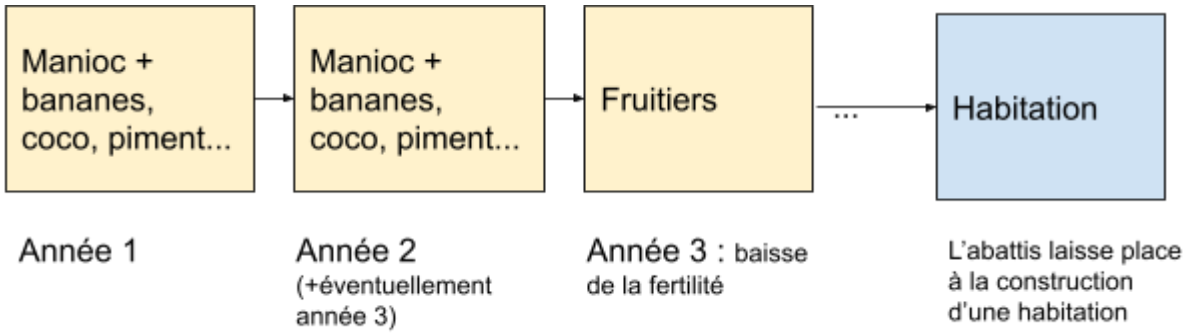

Figure 12 : dynamique d'installation d'une habitation entourée de fruitiers après un cycle de culture de manioc.(A.Charoy, 2021)

Conclusion

Les dynamiques de transmission actuelles sont caractérisées par la diversité des situations qui se retrouvent entre les villages. Les constats de déstructuration des liens familiaux et de la place à de la transmission des savoirs sont partagés entre les villages. Cependant l'hétérogénéité de situations entre les villages mène à des initiatives et des dynamiques très variées dans leur nature et leur échelle.

1.2 Des cellules de transmission en mouvement : une typologie

1.2.1 La cellule familiale, auparavant pilier de la transmission entre générations, est aujourd'hui hétérogène

L'abattis, une histoire de famille

" La mamie derrière elle a son abattis, mais sa fille récupère le manioc dedans, l'autre fille aussi, parce que c'est la famille. " (Habitant, Awala Yalimapo)

La transmission familiale se fait par apprentissage direct, et par observation. Les enfants étaient emmenés depuis le plus jeune âge sur l'abattis.

" Dans les familles on transmet vraiment en pratiquant. " (Agricultrice, Terre Rouge)
" Nos parents nous disaient que quand on était bébé ils nous emmenaient quand même à l'abattis, ils nous faisaient un petit parc en bois. " (Habitant, Awala Yalimapo)

L'apprentissage dans la petite enfance consiste à observer et imiter les gestes des parents dans l'abattis. Plus tard, quand ils souhaitent ouvrir un premier abattis, les jeunes adultes peuvent en général compter sur le soutien de leur famille, plus ou moins élargie, pour l'acquisition d'outils, défricher, planter, l'acquisition de bois de manioc, de boutures.

" Mon père a besoin d'un abattis mais c'est moi qui gère, mais il est là pour que j'apprenne à faire. [...] Où on peut trouver les plants de manioc, de kalasai, ceci cela. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

" Moi aussi je les aide. [...] Et je peux appeler ma soeur. [...] Elle est petite, elle n'a que 17 ans. [...] J'essaye de la faire intéresser par l'abattis. " (Jeune, Awala Yalimapo)

Mais l'aide des familles n'est pas toujours systématique.

“ Un jour y’avait le lever de deuil pour mon grand père, je leur ai donné un coup de main pour faire le cachiri, les anciens m’ont demandé qui t’as appris, j’ai dit mais personne, j’ai appris toute seule, donc quand on veut, on y arrive. “ (Terre Rouge)

Aujourd’hui, comme il y a une diminution de l’ouverture d’abattis, toutes les familles ne possèdent plus un abattis. Pour les générations qui ont plus de 40 ans, l’apprentissage de l’abattis était encore très présent. Bien qu’ils aient appris à faire l’abattis, aujourd’hui, beaucoup n’en ont pas. Dans ce cas, la transmission familiale est rompue.

“ Les enfants qui viennent dans l'animation, il y en a leurs parents ont déjà un abattis. Il y en a qui ne connaissent pas du tout, il y en a qui connaissent…” (Jeune femme, Awala Yalimapo)

“ Ces temps-ci, les enfants ne sont plus comme nous. Mes enfants ont grandi, quand mes enfants étaient avec moi je les emmenais à l’abattis. Je leur disais, aujourd’hui on va à l’abattis, on va travailler à l’abattis. ” (Agricultrice, Terre Rouge)

Les savoirs de l’abattis et la transformation du manioc sont des savoirs ouverts, au sein des familles, mais aussi de plus en plus entre les familles.

« L’abattis, la cassave, le cachiri ? Oh bah bien sur ça, il n’y a pas de problème, quelqu’un d’autre demande et ils vont transmettre, ce n’est pas fermé. [...] Je demandais conseil à ma tante qui est derrière, elle est toujours de bon conseil. » (Agricultrice, Terre Rouge).

A l’inverse des savoirs liés aux plantes médicinales, qui sont “ fermés ”.

« Ne lui demandez pas de transmettre le savoir des plantes elles ne vont pas vous le transmettre, alors ça comment dire c’est… fermé. Même pas dans la famille, il faut le mériter. » (Terre Rouge)

Néanmoins, savoir ouvert ne veut pas dire que les anciens vont spontanément enseigner aux jeunes.

« Une grand-mère elle ne va pas apprendre à quelqu’un qui n'est pas de sa famille ? *Si ! Elle peut apprendre si vous lui demandez. » (Terre Rouge).*

L'apprentissage dans la cellule familiale est aujourd'hui très hétérogène puisque beaucoup ne possèdent plus d'abattis, ou n'amènent pas leurs enfants sur l'abattis. La diminution de l'ouverture d'abattis pose la question **du relais dans la transmission** : si la famille n'est plus le centre de l'apprentissage des savoir-faire liés à l'abattis, y-a-t-il des dynamiques hors de la cellule familiale qui prennent le relais en réinventant des structures de transmission ?

Des dynamiques qui se font à l'échelle du village sont en train d'émerger, et se caractérisent par leur **dimension systémique**. Elles seront présentées et analysées par la suite.

1.2.2 Les rôles de la famille

Définir la famille est important pour comprendre de qui on parle. En effet, des confusions sont apparues au fur et à mesure des entretiens, je me suis rendu compte que, certaines fois, pour mon interlocuteur, la famille c'était la famille proche, les parents et enfants, et d'autres fois, c'était la famille élargie. J'ai pu le clarifier la plupart du temps, mais parfois il est resté une confusion entre ces deux échelles familiales. De plus, la notion de foyer n'est pas évidente non plus car il peut y avoir plusieurs générations dans le même foyer.

" Le père de mon père faisait de la vannerie, mais mon père ne le fait pas. Donc c'est la génération de tes parents qui ont arrêté. Sinon, je le ferai, mon petit frère le ferait. T'as vu tes grands parents le faire, tes parents ont vu leurs parents le faire, mais ils le font pas du coup je sais pas le faire. " (Jeune, Awala-Yalimapo)

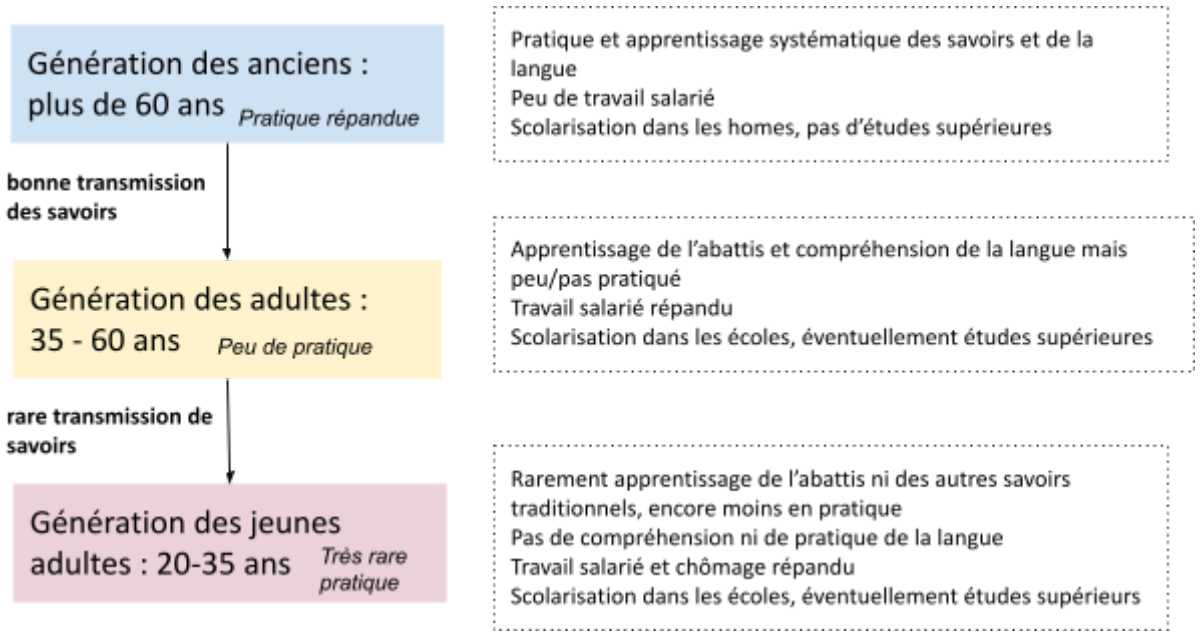

Figure 13 : caractéristiques de la pratique et de la transmission des savoirs faire des générations envers les suivantes (les âges sont donnés à titre indicatif)

La génération des anciens a en général appris à ses enfants la culture de l'abattis. Les anciens ont néanmoins très peu poussé leurs enfants **à vivre uniquement de manière traditionnelle de l'abattis et de la transformation du manioc, en conséquence des changements induits par les politiques de "francisation" sur les modes de vie**. Les opportunités de vivre de l'abattis ont grandement évolué avec le contexte entre la génération des anciens et celle des jeunes.

Les anciens n'ont que très peu enseigné la langue kali'na, la vannerie et autres savoirs à leurs enfants et petits enfants. La génération des petits enfants (les enfants et jeunes d'aujourd'hui) a été amenée sur l'abattis dans le cas où un membre de la famille proche et large (oncle, tante, grands-parents) en cultive un. Les enfants **sont plus souvent initiés à la transformation du manioc qu'au travail de l'abattis**.

Il arrive néanmoins que certains jeunes soient intéressés par l'abattis grâce à leur famille.

" Depuis que tu es petite, tu te souviens de la première fois où tu es allée dans un abattis ? *Non, mes parents ils ont un abattis depuis toujours, jusqu'à maintenant.* Et tu leur as demandé une parcelle ? *Oui ! J'ai déjà demandé, j'ai pas encore d'abattis, mais j'ai déjà demandé." (extrait d'entretien avec une jeune du village d'Awala Yalimapo)*

Lors d'animations auprès d'enfants des villages de Awala Yalimapo, Terre Rouge et Bellevue, nous avons constaté, surtout à Bellevue, que les enfants dans leur majorité étaient déja allés sur un abattis. Néanmoins, alors que leurs parents étaient amenés dès le plus jeune âge sur l'abattis, et dès que possible invités à y travailler, lors des vacances scolaires notamment, ces habitudes ne sont pas perpétrées auprès des jeunes enfants.

1.2.3 La cellule du village

Le village est un centre de vie, de diffusion et de renouveau dans la transmission des pratiques. En 1974, Grenand notait que " les amérindiens, hier comme aujourd'hui, situent leur principal niveau de cohésion au village, [...] le village demeure le centre. " (Grenand et Grenand, 1979)

" On veut favoriser ça pour avoir des outils mais faits par la communauté, pour s'appuyer les uns sur les autres, et que ça retisse du lien pour que ce soit plus au niveau de la famille mais de la communauté. [...] C'est plus difficile parce qu'après il y a des questions de famille et tout ça qui peuvent entrer en jeu. " (Agricultrice, Awala Yalimapo)

Figure 14. A Terre Rouge, ce carbet familial vend les productions d'artisans du village. Les clients sont autant des touristes achetant des souvenirs que des habitants achetant des outils.(Photo A.Charoy)

Ainsi, les jeunes couples qui s'installent peuvent bénéficier de l'aide de leur famille, mais aussi des gens du village, au travers de mosilo, de dons de boutures, bois de manioc, de conseils, pour s'installer et faire leur abattis. Lorsqu'ils souhaitent ouvrir un abattis et manquent d'expérience, ils

peuvent généralement compter sur des membres plus âgés et expérimentés pour les aider dans l'ouverture d'un abattis, s'approvisionner en bois de manioc, ou autre. Bien sûr, cela dépend des personnes, et chaque village est différent des autres, mais on retrouve des dynamiques communes.

" Un jeune la par exemple il m'a dit on a coupé derrière, on a planté du manioc, il m'a dit c'est pour toi qu'on a planté, j'ai dit quoi ? Il m'a dit oui ça va pousser on va vendre pour toi. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Les bois de manioc font également l'objet d'échanges dans le village. Le manioc se plante à partir du "bois" de manioc : un morceau de la tige du manioc, qui est ensuite replanté dans le sol. Une personne peut ainsi arrêter de faire l'abattis, et si d'autres personnes plantent ses bois de manioc, elle pourra en récupérer lorsqu'elle souhaitera recommencer.

Dans un village, si une personne pratique une activité traditionnelle (poterie, pirogue, vannerie, sanpula, etc), le savoir relié est considéré comme étant présent dans la communauté, c'est-à-dire que potentiellement il peut être partagé et transmis à d'autres personnes du village. Si par exemple plus personne ne fait de vannerie dans un village, le savoir est " perdu " dans le village.

" Ce qu'on commençait à perdre c'était vannerie et sculpture sur bois, en travail des hommes, et pour les femmes poteries et travail du coton. Parce que sanpula y'en a c'est bon, les tenues, la mairie a impulsé, les calebasses ça se fait, pas de soucis, mais le reste ça pêche. Mais si on n'a pas ça c'est difficile de se lancer dans un epekodonon, et tu vois si y'a pas les bancs, on sait qu'on a intérêt d'être au taquet pour l'été prochain, parce que ce sera généralement l'été prochain. " (Association Kudawyada, Awala Yalimapo)

L'association Kudawyada à Awala Yalimapo, a permis à ses membres salariés de s'initier ou se perfectionner à la vannerie, hors du cadre familial, ce qui a dérouté au début les anciens, habitués à la transmission familiale. Il arrive aujourd'hui à des adultes d'apprendre auprès des plus anciens.

" Normalement ça se fait dans les familles quand les gamins avaient entre 8 ans et 15 ans, alors que là ils ont appris il y a même pas un an. ça bouscule tout, faut pouvoir s'adapter et trouver les cadres pour le faire. [...] mais les critiques qu'il se prend, normalement il les aurait prises à 15 ans. Et soit ils sont bornés, ils se braquent et arrêtent, soit ils continuent. Surtout que les anciens ils font pas de cadeaux. " (Agricultrice, Awala-Yalimapo)

“ Ils ont cette volonté d’apprendre aux autres. Alors que quand t’étais dans la famille, ça restait dans la famille. Là ils ont appris d’une autre façon donc ils se disent que d’autres peuvent se grouper là dessus. Ce n’est plus que la famille maintenant. Tout ce qui va les relier c’est l'intérêt pour la chose. ça va être un oncle qui a 10 ans de plus, avec un jeune qui a 20 ans de moins. ” (Awala Yalimapo)

Ainsi, la production d’outils nécessaires à la transformation du manioc tend à devenir l’apanage de spécialistes qui se sont formés auprès d’anciens qui ne sont plus nécessairement de leur famille. Ce qui implique *“* ***une mutation profonde des relations sociales puisque l’argent (ou le paiement par troc) remplace la nécessité de savoir le tressage des vanneries ”***. (Davy, 2007)

Le constat de la déstructuration de la transmission par la famille amène à une réinvention des modes de transmission, et la cellule du village apparaît comme un relais.

“ La transmission qui était faite dans la famille, l'écosystème famille et transmission familiale, et s’appuyant sur tous les membres, les anciens, les parents, les jeunes, ce fonctionnement là n’est plus adapté, a été cassé, il faut pouvoir le repenser mais justement ne pas sortir de… le repenser mais au niveau de la communauté. On a toujours besoin des uns des autres, mais dans ce cas là certains vont se spécialiser. ” (Agricultrice, Awala Yalimapo).

Les enfants intéressés mais dont la famille n’a pas d’abattis, peuvent apprendre dans l’abattis d’une autre famille. Des initiatives d’animations pédagogiques sont mises en place dans plusieurs villages, par des associations de village, et vont dans le sens d’une revalorisation de l’abattis auprès des enfants.

L’organisation de la transmission à l’échelle du village implique de réinventer les façons de transmettre. Par exemple, organisations de sorties en forêt, ateliers d’une association dans le village sur les savoirs, animations dans l’école du village.

Le rôle des Yopoto : chef.fe coutumièr.e du village

« Le but justement c’est à nouveau motiver les personnes, qu’ils aient des abattis, qu’ils plantent et qu’il puissent vendre les produits de leur abattis. Je dis c’est tellement plus agréable de vendre son produit que d’aller acheter. » (Yopoto)

Le ou la chef.fe coutumièr.e du village a des *“ fonctions de représentant officiel de la communauté auprès des autorités administratives, et de police à l’intérieur du groupe. Au titre de ce mandat officiel, le chef coutumier perçoit une indemnité, et il reçoit également une dotation pour le renouvellement de ses tenues. ” (Chicot, 2000).* Souvent mais pas systématiquement, le rôle du Yopoto se superpose à celui de gestionnaire du foncier dans le village, ZDUC et concessions collectives. Outre ces dispositions officielles, la place et le rôle que le village et le Yopoto se donnent peuvent varier selon la personnalité du Yopoto, la situation du village, les dynamiques existantes. Ils réunissent plus ou moins régulièrement le village pour consulter, informer et décider des marches à suivre.

Les Yopoto se réunissent également entre eux régulièrement pour discuter de points concernant la représentation des Kali’na, ou certains événements communs comme par exemple l’organisation de la journée des peuples autochtones.

Le Yopoto porte les problématiques locales, et garde le lien avec l’extérieur du village. Certain.e.s Yopoto sont impliqué.e.s dans les institutions décisionnelles, et s’inscrivent dans une entrée en politique des amérindiens depuis les années 2000 (Tiouka, 2016). Certain.e.s sont en poste dans des mairies ou d’autres institutions.

1.2.4 La cellule intervillage et intercommunalité

Échanges entre les villages

Les Yopoto se tiennent au courant des dynamiques des différents villages. Les habitants ont souvent des membres de leur famille dans d’autres villages et peuvent se réunir, ou lors d'événements sportifs, culturels, de mosilo, ou de cérémonies. La distance est un facteur contraignant des échanges entre villages, puisque tous ne possèdent pas de voiture.

Lorsqu’un savoir a été perdu dans le village, il peut être sollicité dans un autre village.

“ On ira voir Mana pour la poterie, on se dit du coup le lien il est là. ” (Association Kudawyada, Awala Yalimapo)

Figure 15. Poteries en vente dans le carbet d'artisanat et souvenir, à Terre Rouge. (Photo A.Charoy)

Échanges entre les communautés

Les communautés se mélangent assez peu entre elles (sauf dans le cadre scolaire). Certains événements, par exemple une kermesse, le marché, un atelier peuvent réunir les communautés mais ils ne sont pas réguliers. La proximité géographique rend néanmoins les échanges occasionnels possibles entre les communautés. Plusieurs fois, il a été fait mention d'échanges de bois de manioc entre les communautés bushinengue et Kali'na.

Le RSF a notamment organisé en 2018 un atelier sur la transformation du manioc, où des communautés Bushinengue et amérindiennes étaient invitées pour échanger autour de l'agro transformation du manioc. Concernant les abattis, il y a très peu d'échanges officiels (visite de parcelles, conseil technique, stagiaire), comme très peu de personnes cultivant l'abattis ont un statut agricole. Les communautés Bushinengue possèdent une reconnaissance similaire à celle des amérindiens auprès des institutions françaises. De par leur histoire sur le même territoire, ils partagent de nombreux points communs dans la pratique de l'abattis.

1.2.5 Le mosilo comme événement d'échange et de transmission entre les cellules

Le rôle du mosilo

Pour les anciennes générations, le mosilo rythmait les cycles d'ouverture et de mise en culture des abattis, organisés régulièrement par les familles. Mosilo désigne le temps de travail collectif autant que le repas convivial partagé à la suite de la journée.

" Mosilo c'est comme la fête, on va manger, boire un coup sur l'abattis, il faut pas se blesser. " (Habitant, Awala Yalimapo)

" C'est une petite fête, ça commence à s'animer. C'était super, ces moments-là. " (Habitant, Terre Rouge)

« C'est les vacances, normalement il ne doit pas pleuvoir, donc les gens ils vont couper l'herbe, sécher, brûler : c'est le brûlis, ensuite nettoyer. Le brûlis et pour nettoyer, mayouri. Pour planter, mayouri aussi. » (Agriculteur, Terre Rouge).

Figure 16. Mosilo sur la ZDUC de Couachi. L'herbe est coupée à la débroussailleuse, ou à la machette, aidée d'un bâton de bois courbé pour tirer l'herbe coupée. (Photo. F.Nenesse)

Les mosilo ont lieu au début de la saison sèche pour l'ouverture d'abattis, puis lors du nettoyage qui suit. Ensuite, au cours de l'année, des mosilo pour désherber peuvent être organisés. En effet, l'abattis traditionnel Kali'na est généralement très bien désherbé, à la main.

" T'as vu comment c'est propre, comment on peut marcher sous le manioc. " (Habitant, Terre Rouge)

Le mosilo est un temps d'échanges par excellence, de conseils, mais aussi d'échanges de boutures ou bois de manioc.

“ Justement c’est un temps d’échange, pourquoi mon abattis il donne plus ? et la personne va te dire sa technique. C’est comme ça qu’on a une transmission dans le mayouri, il faut parler de son abattis, j’ai un abattis qui ne donne pas pourquoi ça ne pousse pas ? et elle connait la technique, elle va te le dire parce que tu l’as aidé. [...] C’est un partage, de la transmission. ” (Agriculteur, Terre Rouge)

Lors d’un mosilo, les invités peuvent être la famille élargie, les amis, ou d’autres personnes, ce qui diversifie d’autant plus les échanges.

“ Quand on fait mosilo ça peut être les copains, les voisins, les amis. ” (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Généralement, les invités sont ceux qui “ travaillent le mieux ”, par exemple qui savent bien faire telle ou telle tâche.

“ Le sous bois c’est mosilo, l’abattre c’est mosilo, le nettoyer c’est mosilo, le brûler c’est mosilo. ” (Agriculteur, Awala Yalimapo).

Car le mosilo représente un coût : le transport lorsque l’abattis est trop loin pour être accessible à pied (cas des ZDUC de la cité Javouhey, des ZDUC des villages de Terre Rouge (annexe 2)), la nourriture, la boisson.

“ Ça dépend de tes sous aussi, parce qu'il faut donner à manger aux gens. [...] Parce qu'avant de faire un mayouri on allait pêcher pour donner à manger, après ça madame allait tirer le manioc pour faire cachiri. ” (Agriculteur, Terre Rouge).

Auparavant, les hommes qui avaient un travail, et qui n’avaient pas le temps d’aller régulièrement à l’abattis, organisaient un grand mosilo, grâce au salaire qu’ils touchaient. Les personnes qui au contraire n’étaient pas salariées, passaient plus régulièrement du temps à l’abattis et n’avaient pas besoin (et moins de moyens financiers) d’organiser des gros mosilo.

“ Quand on aime l’abattis, justement quand on travaille on a des sous pour faire des gros mosilo, t’as pas le temps mais tu peux organiser, t’as l’argent. Il y en a qui font ça ? *Non, mais avant c’était comme ça, à la fin du mois ils touchent ils font mosilo. ” (Agriculteur, Terre Rouge)*

<u>Le mosilo aujourd’hui</u>

Les participants ne sont donc pas rémunérés financièrement. Aujourd’hui, il arrive très souvent que les mosilo soient remplacés par des travailleurs payés.

“ Maintenant ça a changé, c’est du job qu’ils demandent. ” (Agricultrice, Terre Rouge)

“ Si on te demande de nettoyer ton terrain c’est payant, il va te demander 300 - 400 €. ” (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Lorsque la personne a recours à un “ jobbeur ”, le rapport au travail dans l’abattis est complétement changé puisqu’il n’y aura plus de temps convivial et d’échange qui y est normalement associé. J’ai pu participer à un mosilo sur la ZDUC de Couachy pour désherber une parcelle. C’est un moment festif, de partage, d’entraide, c’est l’occasion de se retrouver, de converser après le travail, de boire et manger.

« Mayouri avant c’était faut que le travail aille plus vite donc on invitait des familles, on faisait à manger et du cachiri, on allait travailler, et une fois le travail terminé, on rentrait on allait se doucher et tout le monde mangeait autour d’une table. C’était ça le mayouri et c’est ça qui se perd justement. » (Agricultrice, Terre Rouge)

Il peut être l’occasion pour les enfants de se rendre sur l’abattis, et pour les jeunes de travailler, bénéficier de conseils des participants. Les mosilo sont aujourd’hui organisés par la cellule familiale, mais aussi la cellule du village, voire entre les villages et entre les différentes communautés, comme les mosilo organisés par l’association RSF. Aujourd’hui il y a une certaine désorganisation du mayouri.

« Il y a certains encore qui le font ! Mais les jeunes ils passent plus de temps à boire qu’à travailler, donc le travail n’avance pas. » (Terre Rouge), (verbatim Bellevue)

Une des raisons de la diminution des mosilo est d’une part la diminution du nombre d’abattis, et le coût associé pour parfois un travail qui n’est pas toujours au rendez vous.

“ Il y a pas mal de personnes qui veulent venir pour profiter un petit peu… bon. Ah, c’est pas pour le travail ET le moment convivial, ils veulent que le moment convivial ?…*C’est ça !* Ah, oui, donc ça ne donne pas envie de faire des mayouri. *Voila ! C’est ça donc pour ça je dis je travaille tout seul, c’est casse tête mais voilà. " (Agriculteur, Bellevue)*

a. L'accès à la terre dans la transmission des savoirs

La plupart des abattis sont ouverts sur des terres collectives. Il y a très peu de parcelles privées, car il est très difficile d'obtenir du foncier étatique en Guyane. Les ZDUC sont demandées par les villages en fonction de l'estimation des besoins d'agriculture, de chasse et de pêche et autres activités de collectes.

L'obtention d'une ZDUC permet d'attribuer aux familles une parcelle pour y ouvrir un abattis. L'association en charge des terres collectives planifie les usages et l'attribution de terres. L'ouverture de l'abattis peut précéder la demande au gestionnaire, sans que cela ne pose de soucis si le terrain ouvert n'était pas occupé. Certains gestionnaires voient cela positivement, et préfèrent qu'une personne commence à travailler la terre puis demande l'attribution. A l'inverse, il arrive que certaines personnes demandent l'accès à une parcelle mais ne la défrichent pas, et dans ce cas la parcelle retourne à la communauté.

« Moi ce que je demande c'est que je veux pas que la végétation reprenne, plantez, si vous ne plantez plus du manioc, plantez des arbres fruitiers [...] Il y en a des endroits où j'ai donné mais ils n'entretiennent pas. Quand la personne ne fait rien, je récupère. » (Yopoto gestionnaire de ZDUC).

Figure 17. Abattis sédentarisé situé sur la concession de Terre Rouge. Les précédentes cultures du manioc ont épuisé le sol et le propriétaire plante des arbres fruitiers et cherche à introduire des méthodes agroécologiques pour améliorer la fertilité du sol. (Photo A. Charoy)

L'abattis d'une famille peut être transmis aux enfants qui peuvent reprendre le terrain. Néanmoins, ils sont confrontés à la baisse de la fertilité du sol sur des abattis exploités depuis longtemps. Souvent, les enfants reprennent des terrains dans les concessions autour des villages, dans l'idée de s'y installer.

« Pour répartir entre les enfants ils donnent un petit… par exemple une partie d'un abattis à tel enfant, une partie à tel enfant… ils choisissent à qui ils vont donner. » (Habitante, Terre Rouge).

Ces questions d'héritage sont relativement récentes car en 1963, Hurault précisait qu'il n'existait pas de coutume sur l'héritage des terres et que le droit d'occupation de l'abattis disparaissait à la mort de la personne (Hurault, 1963). On peut se demander si ce changement n'est pas en lien avec la sédentarisation des villages, qui crée une pression et un attachement plus fort sur les terres utilisées.

Les terres collectives, une fois obtenues, permettent un accès facile au foncier auto-géré par la communauté. Face aux problèmes de pression sur le foncier en Guyane, ces terres sont aujourd'hui indispensables pour garantir l'agriculture. Pour autant, **cette garantie d'accès au foncier n'est pas suffisante pour relancer l'ouverture d'abattis par les jeunes et moins jeunes.** D'une part, des contraintes d'accès, dans les ZDUC accessibles en voiture ou pirogue, peuvent freiner l'ouverture d'abattis. Les problèmes d'accessibilité sont souvent réglés par le covoiturage et le partage des frais d'accès, et la construction d'un petit carbet (voire de la maison principale) sur l'abattis avec parfois le carbet pour transformer le manioc. Cela permet de rester plusieurs jours sur l'abattis lorsqu'il est difficile d'accès.

D'autre part, les débouchés du travail de l'abattis, et sa place dans la vie actuelle, ne sont pas en accord avec les souhaits des jeunes et ne suffisent plus à leur donner envie de s'y investir. Une partie du problème se situe dans la difficulté de développer une activité économique attrayante sur une zone dédiée à " la subsistance ". **Le droit des terres collectives attribuées aux « communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt » (Décrets n° 87-267 du 14 avril 1987) est aujourd'hui questionné**. Les activités des amérindiens et bushinengue se sont modifiées depuis le décret originel qui empêche toute exploitation économique des ressources. Un rapport d'information au Sénat propose une redéfinition de la notion de ZDUC pour favoriser le développement économique des communautés. Cette redéfinition devrait porter a minima sur une redéfinition du terme de " subsistance ". Les modèles brésiliens ou néo-calédoniens peuvent notamment servir d'inspiration pour modifier le droit des ZDUC (Bas *et al.*, 2020).

Conclusion

La rupture dans la transmission familiale montre qu'un certain nombre de raisons semble empêcher les jeunes, les adultes et les anciens d'ouvrir et entretenir un abattis, qui était il y a quelques dizaines d'années incontournable dans les foyers kali'na. Quelles sont ces raisons qui démotivent l'ouverture d'abattis ? En quoi sont-elles différentes selon les générations ? Quelles dynamiques émergent face à cette perte d'intérêt pour l'abattis ?

2. La (re)valorisation de l'abattis

2.1 Une diminution de l'ouverture d'abattis

" Le jeune n'a pas forcément envie d'apprendre à tresser, travailler dur à l'abattis, souffrir au soleil. " (Jeune, 21 ans)

" Le savoir de la langue, qui se perd beaucoup, moi par exemple je ne parle pas la langue, c'est quelque chose qui se perd. Les jeunes aujourd'hui il y en a beaucoup qui ne parlent pas leur langue. Je peux comprendre deux trois… des mots, mais c'est impossible pour moi de tenir une conversation. C'est pour ça que je ne sais pas si les gens se détachent si c'est par rapport à ça, de leur propre culture. " (Jeune, 21 ans)

2.1.1 Les contraintes d'ouverture d'abattis

Une démotivation quant à l'ouverture d'abattis est constatée chez des adultes, et des anciens, qui auparavant cultivaient l'abattis et qui, pour certains, arrêtent par découragement. D'autres adultes ont appris dans leur jeunesse auprès de leur famille, mais n'en cultivent pas.

" C'est comme ça que j'ai appris à mes enfants. Ils ont un abattis ? *Non ! " (Agricultrice, Terre Rouge)*

Des freins expliquant l'arrêt de l'ouverture d'abattis à l'échelle individuelle ont été mentionnés :

- Le salariat et la place de l'argent ;
- *" S'ils ont un travail à côté à la ville, ils ne font pas d'abattis quand ils ont un travail ? Non. Mais justement, quand on aime l'abattis, justement quand on travaille on a des sous pour faire des gros mosilo, t'as pas le temps mais tu peux organiser, t'as l'argent. Y en a qui font ça ? Non, mais avant c'était comme ça, à la fin du mois ils touchent ils font mosilo. " (Agriculteur, Terre Rouge) ;*
- chez les jeunes, le manque de connaissance et d'expérience sur l'abattis ;
- L'accessibilité
  " On veut mais c'est que le moyen de locomotion pour amener les choses, il faut la voiture. " (Agriculteur, Terre Rouge) ;
- Le travail difficile et physique ;
- Une valorisation économique pas forcément avantageuse, malgré la forte demande pour les produits de manioc agro-transformés ;
- *"* Toi, tu fais un abattis pour avoir ta nourriture ? *Oui.* Et pour vendre ? *Oui.* Tu gagnes de l'argent ? *Oui pas beaucoup un petit peu mais quand même, je suis satisfait. " (Agriculteur, Bellevue) ;*
- La nourriture bon marché et industrielle qui remplace les produits de l'abattis (cassave, couac, cachiri).

Certains freins sont reliés à l'inadéquation des normes françaises quant à l'organisation kali'na. L'organisation et la pérennisation de structures collectives autour de la valorisation économique et culturelle des savoirs traditionnels kali'na sont en conséquence difficiles. Le **manque de continuité dans les actions lancées autour des savoirs traditionnels est un problème récurrent**, dû notamment à cette inadéquation administrative. **La structure associative reste la plus utilisée.** La maîtrise du fonctionnement associatif s'explique notamment par l'émergence du mouvement militant amérindien dans les années 80, et dont les leaders ont impulsé la création d'associations dans les villages (Guyon, 2009).

" Les autres ils savent pas comment s'y prendre pour gagner de l'argent avec l'abattis ? *Bien sûr qu'on peut, mais ils ne savent pas comment s'y prendre, c'est quoi les démarches à faire et tout ça.* Et la MFR ils ne font pas des formations ? *Si bien sûr mais faut qu'ils soient motivés, pour avoir un projet,*

une formation pour savoir quelle démarche il faut faire. [...] Pour moi ils sont pas motivés. " (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo)

Certaines des contraintes mentionnées existaient déjà il y a quelques décennies (difficulté du travail, accessibilité, salariat) tandis que d'autres sont apparus plus récemment. **La place que représente l'abattis et les savoirs associés dans les villages a également changé : elle s'est fragilisée et dévalorisée.**

La contrainte de l'acquisition de matériel

Les outils nécessaires à la production du manioc et à sa transformation ont déjà été évoqués plus haut. Dernièrement, la tronçonneuse et la débroussailleuse ont permis d'augmenter la productivité du travail de l'abattis, et la machine à grager le manioc a permis d'augmenter la productivité de la transformation du manioc. Leur acquisition reste un investissement coûteux, à l'achat et à l'entretien.

Pour s'équiper de tous les outils nécessaires (en vannerie et outils motorisés), il faut compter au minimum 1000€. Pour la vannerie 180€ : 80€ la platine, 35€ la couleuvre, 5€ le woli-woli, 15€ la machette, 25€ le manalé, 20€ le kulu kulu. Pour les outils motorisés, il faut compter au minimum 300€ la tronçonneuse, 600€ la débroussailleuse. A cela, peut s'ajouter la machine à grager.

« Maintenant il existe des outils qui permettent de se fatiguer moins que les personnes âgées, avant quand ils défrichaient une parcelle ils avaient une hache, il n'y avait pas de tronçonneuse, de débroussailleuse [...] Maintenant il existe des machines pour raper le manioc, alors les anciens ils rapaient, ma tante elle fait toujours à l'ancienne. » (Habitante, Terre rouge)

" Ce qu'on appelle le samanil, avec laquelle on grage le manioc, ils ont pas ça, il faut matapi, couleuvre, il faut la platine, il faut ceci, il faut cela, si t'as pas ça tu fais rien, tu peux rien faire. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

" Surtout ce qui fait peur, c'est le râper. [...] A la main, un sac de manioc tu vas faire toute la journée ou toute la nuit, si t'as pas une machine. Tu vas dire à un jeune fais du kachilipo et il va dire comment je vais râper j'ai pas de machine. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Les jeunes qui ne sont pas équipés peuvent en général compter sur des membres de leur famille, parfois famille élargie, pour utiliser leurs outils. L'abattis reste encore souvent une affaire familiale, même si la place des abattis dans les familles s'est fragilisée.

“ Pour transformer le manioc vous allez aller chez tes parents ? *Oui.* Et toi tu voudrais avoir tous les outils pour transformer le manioc ? *On voudrait tout avoir. ” (Jeune femme, Awala Yalimapo)*

Avant d’avoir tout l’équipement nécessaire, la mise en commun d’outils est souvent possible au sein de la famille. Certaines associations comme Atopo w+p+ à Prospérité propose la mutualisation d’outils aux adhérents du village.

2.1.2 Abattis et agriculture, deux mondes ?

Agriculture kali’na et adaptation aux normes françaises

De plus, l’accès des individus ou des structures collectives à des dispositifs, dossiers de financement, formations, ou autres dossiers, est rendu difficile et entraîne des refus à cause du contexte amérindien très particulier, qui ne rentre pas dans les cases. Les initiatives de transmission des savoirs de l’abattis, et plus généralement des savoirs traditionnels situées sur les ZDUC peinent à se mettre en place. **“ Des jeunes, et des moins jeunes souhaitent créer de petites activités économiques : maraîchage, élevage, carbets d’accueil ou écotourisme, transport. Tous ces projets sont en sommeil, leurs porteurs nous ont indiqué s’être vu opposer des refus de la part de l’administration pour les motifs suivants : ce n’est pas de la subsistance, impossible d’avoir des financements sans titre de propriété ou encore, cette terre est communautaire donc pas de possibilité d’entreprenariat à titre personnel. ”** (Davy *et al.*, 2014)
Les problèmes entraînés par le statut de ZDUC, conditionné aux activités de “ subsistance ”, s’ajoutent aux freins, ce qui fait que même dans les villages qui sont sur des terres **communales** (et non pas collectives) il n’y a pas forcément d’émergence pérenne d’autres activités, alors que des statuts privés sont possibles, comme celui d’entrepreneur.

L’abattis est principalement vivrier et même lorsque les produits de l’abattis sont destinés à la vente, l'autoconsommation reste présente. Les abattis kali’na se trouvent majoritairement sur les ZDUC et terres collectives, et donc les producteurs ne s’insèrent pas dans des logiques de filières. Les abattis des ZDUC **ne sont pas considérés comme parcelles agricoles car ce sont des terres collectives,** et ne peuvent pas bénéficier d’aides ou de suivi des institutions agricoles. L’accès légal à la terre hors des ZDUC et concessions étant difficile en Guyane, **il y a peu d’agriculteurs Kali’na qui ont le statut**

agricole déterminé par la MSA et qui se tourne vers d'autres systèmes de production que l'abattis de manioc. Certains forment des associations pour faciliter la vente, par exemple dans des marchés de villages.

Les formations agricoles et l'abattis, quelle complémentarité ?

Comme nous l'avons déjà vu, les spécificités d'organisation de l'agriculture et du fonctionnement des villages kali'na ne sont pas reconnues, et ne peuvent donc pas faire l'objet de programmes ou de fonds dédiés aux Kali'na. Les initiatives et projets existants autour de l'abattis et de la transformation du manioc doivent s'adapter aux dossiers et aux dispositifs d'aides. Néanmoins, des formations sont proposées par la MFR de Mana, et le PAOG dispense également des formations et accompagne les projets autour de l'agro-transformation. Plusieurs porteurs de projet ont pu bénéficier de ces formations.

L'enseignement agricole dispensé en Guyane et la pratique de l'abattis vivrier des Kali'na sont deux systèmes différents. Les formations agricoles permettent l'introduction de nouvelles pratiques, et peuvent favoriser l'émergence de projets innovants.

" [La formation agricole de l'EPLEFPA de] Matiti ça t'apporte des nouvelles choses que tu connaissais pas ? *C'est totalement différent, là on apprend juste l'abattis, nous on se concentre principalement dans le domaine de l'abattis. Ce qu'on apprend à Matiti c'est différent. [...] C'est une manière de voir plus large. [...] Si je suis allé à Matiti c'était pas pour apprendre l'agriculture vivrière, c'est explorer différentes formes d'agriculture : conventionnelle, bio, traditionnelle. " (Jeune en formation agricole)*

" L'abattis, justement, par rapport à ces choses là, c'est complémentaire. Nous on a une manière de faire qu'à Matiti ils n'ont pas. Un petit exemple : à l'abattis, certains, enfin tout le monde ne fait pas toujours de la même manière tout le temps. Certaines personnes vont nettoyer très fortement le sol pour qu'il y ait aucune mauvaise herbe, voilà, que tout soit propre. Alors qu'à Matiti on ne nous apprend pas forcément à faire ça. On a des cultures maraîchères, alors que dans l'abattis c'est moins. Par exemple dans la culture Hmongs, c'est des produits maraîchers, de la salade, voila. A Matiti, il y a aussi des grosses productions de bananes, d'oseille, on nous apprend à comment mettre en place un système d'irrigation, à faire en sorte que ce sol se porte bien. " (Jeune Kali'na en formation agricole)

2.1.3 L'abattis, dévalorisé ?

Un constat est largement partagé dans les villages : celui du manque de motivation, d'intérêt ou de persévérance des jeunes vis-à-vis de l'apprentissage de l'abattis et plus généralement des savoirs traditionnels.

" Les jeunes ne le prennent pas, je dirai, au sérieux. Dans un abattis, tu le fais, maintenant c'est comme ça. Ils préfèrent aller travailler ailleurs ou je sais pas, alors que pour moi un abattis c'est toujours essentiel. " (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo)

Comme on l'a déjà montré, l'abattis n'est pas qu'une parcelle agricole mais s'inscrit dans un ensemble de savoirs kali'na et ne peut pas être considéré comme un élément isolé, ou comme une simple parcelle agricole, ce qui explique l'importance de sa valorisation culturelle.

" Moi ce qui m'a vraiment motivé là franchement, c'est la tradition, la culture, j'ai pas envie de la perdre, tout ça. C'est pas seulement de l'abattis hein, c'est aussi au niveau de la danse, des chants. " (Jeune femme, Awala Yalimapo).

Dans les parties précédentes de ce mémoire, nous avons relevé plusieurs facteurs qui mènent à ce constat. **Le désintérêt des jeunes vient d'une part d'une transmission familiale très fragilisée, et de relais de transmission au niveau du village encore fragiles ou inexistants**. Mise à part quelques rares jeunes dans certains villages.

" Ça sera trop chouette si on a un abattis, on sait faire le kachilipo, le cachiri, on sait faire la vannerie, la poterie, ça c'est un truc avec mon petit frère on discute souvent. " (Jeune femme, Awala Yalimapo)

Néanmoins, bien que *les jeunes* soient montrés comme étant une génération désintéressée et démotivée, il est nécessaire de creuser et de comprendre quel contexte amène ce constat. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les adultes qui ont appris dans leur jeunesse à faire des abattis sont aujourd'hui de moins en moins nombreux à en cultiver un.

Les mêmes personnes constatant la perte d'intérêt des jeunes n'ont paradoxalement pas forcément enseigné la langue kali'na à leurs propres enfants, ou ne les ont pas emmenés sur leur abattis ni enseignés la vannerie.

" J'ai jamais vu trop les anciens chercher à convaincre les jeunes non plus. La tendance c'était plus d'aller à l'école, pour devenir quelqu'un d'autre. Enfin autre chose. Devenir médecin, … Dans notre famille à nous, notre grand père, il nous encourageait plus à aller à l'école...il connaît tous les savoirs

faire amérindiens [...]. Mais si tu veux, il voulait plutôt que nous allions à l'école. Les choses qu'il apprenait, c'était nécessaire par rapport au contexte où il vivait. Parce que nous on vit dans un contexte qui est différent. Nous on a la possibilité d'aller à l'école loin, eux ils avaient pas la possibilité, ils ont dû se débrouiller d'une autre manière. " (Jeune, 21 ans)

" Ils ne les emmènent pas dans l'abattis *? Pas forcément, les enfants restent à la maison. [...]* Et les jeunes parlent kali'na ou pas *? Pas trop, plutôt ils parlent le créole. La plupart ils connaissent pas..ils sont directement créoles.* Si tu parles pas la langue kali'na c'est difficile de se sentir proche *? Oui, regarde mes enfants, pour moi comment je peux dire, c'est pas… je regrette pas. Parce que pourquoi je dis ça. Ils vivent dans le territoire français. Il faut apprendre la langue française bien. Pour ça, je laisse mes enfants, pour parler la langue française. J'ai jamais parlé avec eux dans ma langue. Non non. Et là ils ont dit, papa c'est ta faute que j'ai pas appris l'amérindien. J'ai dit tu as raison, mais j'ai dis une fois que voilà ils sont sur le territoire français il faut apprendre la langue française.* Mais le français ils l'apprennent à l'école *? Oui oui tout ça, donc là ils sont bien installés dans la langue française. " (Agriculteur Kali'na d'origine surinamaise)*

Je fais l'hypothèse que ce phénomène est la conséquence de la **dévalorisation** de l'abattis qui est à l'œuvre depuis plusieurs années, voire décennies. Cette dévalorisation est liée à la **fragilisation de la place de l'abattis** dans les villages Kali'na dans un contexte qui a grandement changé. Pourquoi cultiver un abattis aujourd'hui si sa place dans l'identité kali'na n'est plus stable, si les perspectives d'avenir ne correspondent pas aux opportunités des jeunes ?

" Un jeune homme m'a dit à moi que voila, moi pourquoi je vais forcer mon corps pour faire un abattis ? [...] Je touche le RSA. " (Agriculteur, Bellevue)

Ce trouble se retrouve-t-il au même titre dans certaines familles dans le refus des parents d'apprendre la langue kali'na et les savoirs traditionnels aux enfants, ou bien le refus des enfants de répondre en kali'na ?

" Tous, mes enfants, sauf mes petits enfants. Ils ne veulent pas apprendre le kali'na, mais je leur parle en kali'na ! Et ils répondent en français [...] je leur parle toujours en kali'na, ils me répondent en français ! Je leur dis vous êtes pas amérindiens ? Pourquoi vous me parlez en français ?! " (Agricultrice, Terre Rouge)

" C'est ce que je te dis, ils ont honte de parler kali'na je sais pas pourquoi ! Ils préfèrent parler créole ! " (Habitant, Terre Rouge)

Un Yopoto disait avoir tenu à cultiver un abattis pour montrer qu'il était possible d'avoir du confort matériel (climatisation, voiture) **ET** un abattis. Des remarques entendues sur le fait que l'abattis est "un truc de pauvre" montre qu'il y a une dévalorisation culturelle de l'abattis **associé à la pauvreté**. Cette dévalorisation semble plus largement toucher le secteur agricole : un professeur de collège indiquait que l'orientation vers des formations agricoles était **vue comme la voie des mauvais élèves**. D'autres indiquent que "les tracteurs Hmongs" font plus rêver que les abattis, sous-entendant que l'abattis est dévalorisé parce qu'il est peu mécanisé.

" Mais la jeunesse n'est pas intéressée pour suivre une formation. C'est grave hein, c'est grave. Comme j'ai dit ce matin, voilà ils attendent 25 ans, c'est le RSA, comme ça ils attendent 25 ans puis voilà. Entre le collège ils ne font rien jusqu'à 25 ans ? *Rien ! Mais pour faire avancer les choses dans le village c'est difficile, c'est difficile… On verra avec les petits, peut être je perds pas espoir que chez les petits il y en a 1 ou 2 intéressés pour suivre une formation, agriculteur, j'espère hein. " (Agriculteur, Bellevue)*

Plusieurs actions de **revalorisation de la pratique de l'abattis dans un cadre scolaire ou périscolaire** ont été mises en place, ou sont en projet, dans certains villages. Le RSF a également proposé des animations pédagogiques avec les agriculteurs Kali'na du réseau à Awala Yalimapo, Terre Rouge et Bellevue. L'intérêt n'est pas tant de se substituer à l'apprentissage familial, mais plutôt de proposer une revalorisation des connaissances autour de l'abattis dans un cadre scolaire. Ce qui permet de créer un point de rencontre entre le système scolaire français et les savoirs kali'na.

Figure 18. Plantation d'un papayer lors de l'animation pédagogique "l'abattis dans l'assiette" sur l'abattis pédagogique de Terre Rouge.(Photo RSF)

Figure 19. Livret pédagogique de l'animation pédagogique proposée par le RSF. (photo RSF)

A l'exception des initiatives ponctuelles, **les savoirs traditionnels sont absents du cadre scolaire.** Hors, les parents mettent en avant **l'importance de l'école auprès des enfants.** Aborder les savoirs de l'abattis dans le cadre scolaire est donc aussi une façon de les re-valoriser auprès des enfants et des parents qui trouvent plus de perspectives d'avenir dans l'école que dans le fonctionnement de l'abattis tel que les anciens le pratiquent.

" Ils [les parents] encouragent plus d'aller à l'école ? Aller à l'école, faire autre chose. " (Jeune, 21 ans)

Ce même jeune explique que pour lui, les savoirs traditionnels *" C'est secondaire par rapport à mes études. [...] Mais c'est vrai que c'est important de garder les savoirs faire… Mais regarde dans le monde actuel où l'on vit, pour moi c'est pas une priorité, après ça peut être une priorité pour d'autres personnes, mais moi je vais à l'école tous les jours. " (Jeune, 21 ans)*

En conséquence, **les jeunes qui témoignent d'un intérêt sont parfois ceux qui viennent d'ailleurs** et qui n'ont pas le même regard sur le travail de l'abattis et la transformation du manioc.

" Les jeunes qui me demandent surtout c'est les jeunes étrangers à Awala, Cayenne, métropole, Martinique, c'est eux qui sont intéressés et pas ceux du village. Je désespère pas parce que si on me pose des questions bah ça veut dire que c'est intéressant, que ça tourne, que c'est vrai ce que je dis,

les jeunes écoutent ça, donc quand on vient me parler j'ai gagné déjà un point, parce qu'ils s'approchent déjà. " (Agriculteur, Awala-Yalimapo)

Conclusion

La dévalorisation culturelle de l'abattis se manifeste par le fait que les anciens ne transmettent pas la langue et les savoirs aux jeunes, qui ne montrent pas non plus d'intérêt. Des initiatives émergent dans les villages pour proposer une revalorisation de l'abattis et des savoirs associés auprès des enfants et des jeunes.

2.2 La place de l'abattis : reflet d'une difficile cohabitation du monde kali'na et occidental ?

La perte de la transmission des savoirs vient en partie d'une place qui n'est plus adaptée au monde dans lequel se construisent les jeunes.

" Disons qu'on voit aussi de nos yeux que les jeunes ne s'intéressent pas trop à ça aujourd'hui. Ils s'intéressent à autre chose. C'est plus trop leurs affaires, disons qu'ils ont une autre manière de penser, une autre manière de se développer, par forcément apprendre à faire ceci, cela. Le kachilipo, les paniers, apprendre à produire de la cassave, ce genre de choses. Disons qu'aujourd'hui… il faut aussi dire qu'il y a le monde moderne. Tu trouves que c'est deux mondes ? *Oui. Voilà, concilier les deux mondes, il y en a qui s'intéressent plus au monde moderne. " (Jeune, 21 ans)*

Cette cohabitation de deux mondes fait suite au contexte historique d'assimilation des Kali'na et des autres peuples Amérindiens et Bushinengues. Plus de 50 ans après le début de ces politiques, se pose la question de la conciliation de ces deux "mondes".
Les savoirs traditionnels peinent à retrouver une place solide dans le mode de vie des plus jeunes générations. Comment concilier des aspirations à une vie occidentale et la pérennité de pratiques traditionnelles ?

“ Aujourd’hui le monde a un peu changé. Je verrai ça de la manière où avant c’était plus nécessaire. Dans le monde d’avant, où y’avait pas ce système de consommation, c'était plus nécessaire de vivre comme ça. Là, si on a envie de s’acheter un panier on l’achète. Parce que c’est beaucoup de travail. [...] Avant il fallait beaucoup travailler pour avoir ceci, cela, pour avoir à manger. ” (Jeune, 21 ans)

Les anciens eux-mêmes n’ont pas forcément transmis à leurs enfants : aujourd’hui, enseigner les savoirs et pratiques traditionnels à ses enfants, est-ce leur donner toute leur chance dans un environnement qui n’est plus ce qu’il était il y a 50 ans ?

*“ **Les anciens, je ne sais pas s'ils cherchent à aller voir absolument les jeunes pour transmettre. De mon point de vue j’ai jamais vu les anciens le faire.** Dans notre famille à nous, notre grand père, il nous encourageait plus à aller à l’école… il connaît tous les savoirs faire amérindiens [...] Mais si tu veux, il voulait plutôt que nous allions à l’école. ” (Jeune, 21 ans)*

La place des savoirs traditionnels doit être réinventée pour éviter la disparition des savoirs, et avec eux, l’identité culturelle qui y est associée. Nous l’avons mentionné en introduction : les savoirs traditionnels se caractérisent par leur adaptation au contexte. S’ils ne sont plus adaptés, ils ne sont plus appropriés, ni transmis, et tendent à disparaître. Une façon de réinventer la place des savoirs traditionnels et la transmission associée peut être d’offrir des nouvelles perspectives d’avenir pour les jeunes.

Plusieurs personnes ont mentionné l’importance qu’il pouvait y avoir dans le fait de quitter son village pour aller travailler ou étudier ailleurs, découvrir autre chose, ce qui n’empêchait pas de revenir par la suite au village.

Les jeunes, s’ils quittent le village pour aller travailler ou étudier ailleurs (Cayenne, Antilles, Métropole), ne sont pas exclus du village pour autant, et peuvent y revenir.

2.3 Quelles places l’abattis trouve-t-il aujourd’hui ?

Cette partie tente d'introduire des pistes de réponses aux questions suivantes : quelles façons de cultiver l'abattis peuvent émerger et comment peuvent-elles susciter l'intérêt des jeunes Kali'na, qui ne s'approprient plus le modèle de leurs aînés ? Comment le lien aux autres savoirs traditionnels en sera-t-il modifié ?

2.3.1 Les productions destinées à l'autoconsommation : l'abattis vivrier

Nous avons déjà évoqué l'importance de l'autoconsommation du manioc et des autres produits de l'abattis, souvent accompagnée de vente des surplus.

" Tout ce que vous allez transformer avec le manioc c'est pour vous ? Ou vous allez vendre ? *Non, mais si une personne demande on va vendre, de temps en temps. " (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo)*

Quel avenir pour l'abattis vivrier ? Plusieurs pistes sont possibles. Dans une dynamique de spécialisation des productions liées aux savoirs traditionnels, l'autoconsommation pourrait voir sa place diminuer.

2.3.2 Les productions destinées à la vente : l'abattis générateur de revenus

Le commerce des produits de l'abattis (cassave et couac) et des produits d'artisanat (poterie, vannerie) n'est pas nouveau, il a été décrit dans les années 1940 (Delawarde, 1967). La vente de produits hors du village est une pratique qui n'est donc pas nouvelle, mais les conditions ont énormément changé (voir la partie I contexte). Aujourd'hui, les jeunes ne semblent pas s'y retrouver puisque très peu d'ouvertures d'abattis par des jeunes, et destinés à la vente, m'ont été mentionnées dans les 6 villages où j'ai enquêté. Pour les anciens, la vente des produits peut constituer une source d'attrait et de motivation pour cultiver l'abattis. Néanmoins, ce débouché ne semble pas être une opportunité attrayante chez les jeunes, peut-être à cause des faibles revenus générés, de la pénibilité du travail, des modalités de vente (aux particuliers des villages, ou plus récemment sur les marchés).

Je n'ai pas eu l'occasion de mener une enquête détaillée sur les bénéfices rapportés au temps de travail générés par les activités d'agriculture sur l'abattis, ni par la vente des produits. Il serait très

intéressant de comprendre et chiffrer les stratégies des producteurs et de les rapporter à l'investissement en temps de travail et financier.

"Une tante justement elle est tout le temps à l'abattis et elle produit du kachilipo, de la cassave, et elle les vend, et ça fonctionne bien tu vois. Si y'avait plus de personnes comme ça motivées, ce serait bien" (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo).

Certains cherchent l'optimisation du temps de travail et du rendement du manioc, grâce à l'acquisition de machines, ou en cherchant des variétés de manioc plus productives. Un agriculteur destinant sa production à la vente explique qu'avant d'avoir une machine à grager, il ne *" gagnais rien sur le manioc. Le temps de travail du manioc avec le prix du kachilipo je m'y retrouvais pas. [...] [maintenant] les 5 sacs, je les grage en 1h, au lieu de la journée. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)*

Des marchés de village ont été créés ces dernières années, certains n'ont pas été pérennisés, d'autres sont en projet. Les marchés permettent aux producteurs de vendre l'artisanat (vannerie, bijoux, poterie, vêtements) et les produits agricoles (cassave, kachilipo, cachiri, couac, poisson). Les marchés sont généralement gérés par des associations du village, dans le but de faciliter la vente et dynamiser la production.

Sans avoir de données chiffrées, et en me basant sur les entretiens, il semble toutefois que les bénéfices issus de la vente des produits de l'abattis cultivé de manière traditionnelle, rapporté à la productivité du travail d'un côté et par les revenus des aides sociales de l'autre, ne suffisent pas à mobiliser les jeunes à s'investir dans ces pratiques telles qu'elles sont aujourd'hui. Mais il serait intéressant de **mettre en perspective cette analyse qualitative avec les diagnostics réalisés sur les systèmes agricoles de l'Ouest guyanais, pour obtenir une analyse des stratégies mises en place, en s'appuyant sur des données chiffrées** (productivité, temps de travail, investissements).

Plusieurs stratégies pourraient être analysées pour identifier celles qui correspondent aux attentes des agriculteurs Kali'na en termes de temps de travail, intensification, main d'œuvre, durabilité des pratiques agricoles.

Les abattis se situent pour la grande majorité sur les ZDUC, et sont soumis à approbation de l'association qui en a la charge. Celle-ci peut accepter ou refuser les projets. Les possibilités agraires sur les ZDUC sont donc largement reliées à leurs contraintes inhérentes et aux choix portés par les autorités en charge dans chaque village. Si le projet agricole sort du cadre qui a été donné pour la

ZDUC, il ne sera pas accepté. Néanmoins, ce cadre n'est pas figé et de plus en plus se pose la **signification, 30 ans après le décret de création des ZDUC, du terme de " subsistance " dans la formule " au profit des communautés tirant traditionnellement leur subsistance de la forêt ".**

Par ailleurs, même si une personne bénéficie du statut agricole, elle sera face à des dispositifs de conseil et de transfert en Guyane qui sont "fragiles et en manque de cohérence globale" (Ozier-Lafontaine *et al.*, 2018). Selon le Programme de Développement Rural de la Guyane 2014-2020, un des principaux besoins des porteurs de projets agricoles serait la difficulté à disposer de la trésorerie et de l'autofinancement nécessaire à la mise en place du projet (PDRG, 2013).

Lorsqu'ils vendent hors des villages, les producteurs Kali'na sont notamment en concurrence avec les producteurs d'autres communautés. Un agriculteur mentionnait que la concurrence entre les producteurs de manioc d'autres communautés avait fait baisser le prix du sac de manioc de 30€ les 50 kg à 25€ les 50 kg.

La vente des produits des abattis kali'na reste assez marginale face aux productions des abattis des autres communautés (Bushinengue, Haitiens, Surinamais), ou des productions maraîchères Hmongs.

Des recommandations d'actions ont été faites par la CCOG dans le cadre du Schéma Directeur de Développement Agricole de l'Ouest Guyanais (SDAOG). Les idées d'actions sont notamment l'accompagnement de la réflexion sur les ZDUC, et concernant la filière manioc, des projets de création d'association de producteurs de manioc, la construction de carbets collectifs de transformation de manioc, la mise en place d'un service de transport du couac et la création d'un local de vente de couac à Saint Laurent du Maroni. (Dionisi *et al.*, 2020)

Conclusion :

La commercialisation des produits de l'abattis hors des villages peine à se dynamiser et à attirer les jeunes, elle se trouve notamment confrontée à la concurrence des autres producteurs, à un accompagnement quasi-inexistant, et aux contraintes de statut liées aux ZDUC.

2.3.3 La redéfinition des rôles de l'abattis

" Après il y a des jeunes qui s'intéressent aux savoirs des anciens, qui s'intéressent beaucoup beaucoup à leur culture. Qui veulent transmettre à leurs enfants. Des jeunes, pas aussi jeunes que moi, mais genre la trentaine, qui cherchent à transmettre leurs savoirs faire. " (Jeune, 21 ans)

L'enseignement des savoirs traditionnels ?

Une des volontés de certains Yopoto est celle d'enseigner aux enfants les savoirs traditionnels comme une **base, un socle** dans la construction de l'enfant. Ce socle viendra en parallèle des apprentissages de l'école. En grandissant, les enfants seront ensuite libres d'en faire l'utilisation qu'ils veulent, de s'en détourner ou au contraire de se l'approprier. Les perspectives pour les jeunes seront enrichies de cette coexistence, ce qui pourra permettre la création de projets autour des savoirs traditionnels, sans pour autant empêcher ceux qui souhaitent se diriger vers d'autres voies professionnelles à la suite du cadre scolaire de le faire. **L'enseignement des savoirs traditionnels comme un socle permettrait aux jeunes qui le souhaitent de participer plus facilement à la redéfinition de la place des savoirs, comme activité professionnelle ou non.**

" Disons qu'il y en a qui savent très bien concilier le monde moderne et amérindien. Mais au niveau du contexte ça a changé. Il y a l'influence des autres communautés. [...] de partout, toutes les communautés, la Guyane c'est interculturel. " (Jeune, 21 ans)

Des projets innovants qui émergent sur la valorisation de l'abattis et des produits associés

Certains projets récents ont émergé et se caractérisent par une combinaison de plusieurs fonctions liées à l'abattis. Ils associent par exemple la transmission des savoirs, un débouché économique nouveau autour de l'abattis (agroalimentaire, écotourisme, etc), des expérimentations sur les pratiques agricoles et d'agro-transformation. Ces projets innovants proposent de nouvelles perspectives pour l'abattis vivrier.

L'association Kudawyada, Awala Yalimapo : agrotransformation, abattis agroécologique, ateliers pédagogique, tourisme

L'association Kudawyada souhaite développer la place des savoirs traditionnels autour du manioc. Ils produisent notamment du kachilipo en bouteille, et ont également une activité d'accueil du public en carbet et tâble d'hôte. Ils ont bénéficié de formation de la MFR de Mana, et du Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG). Un abattis pédagogique a également été ouvert à proximité du village, où des pratiques agroécologiques et agro-forestières sont expérimentées et diffusées. Un partenariat avec l'école d'Awala Yalimapo est lancé et des ateliers pédagogiques autour de l'abattis et des savoirs traditionnels vont être réalisés pendant l'année scolaire. Des financements via le dispositif Espace Vie Sociale (EVS) ont été obtenus pour permettre à quatre personnes du village de travailler pour l'association.

Les freins rencontrés pour la continuité se situent dans la difficulté d'obtenir des financements permettant de pérenniser les emplois créés, et dans la lourdeur des dossiers administratifs.

Association Atopo w+p+ au village Prospérité : transmission de savoirs, pratiques agroécologiques, animations pédagogiques, marché local, implication des jeunes

Cette association récemment relancée souhaite rendre le village Prospérité plus autonome, au travers de plusieurs activités qui se complètent entre elles : création d'un marché du village, mise en commun d'outils, élevage de basse-cours, potager en permaculture, carbet associatif, carbet de passage (destiné à l'accueil des visiteurs), sorties en forêt, soutien aux initiatives des jeunes du village, lien avec les autres communautés.

Les initiatives de Kudawyada et Atopo W+p+ **émergent d'habitants des villages,** et si l'accompagnement par des structures extérieures peut être bienvenu, **il ne peut pas remplacer les projets créés par les premiers concernés.**

" Je connais tout le monde, je discute avec eux, c'est comme ça, c'est pour ça que ça fonctionne aussi, c'est pas quelqu'un d'autre qui est venu faire ça ici, les gens n'acceptent pas. " (Porteur de projet à Awala-Yalimapo)

Tant que se maintient l'intérêt des habitants pour la nourriture à base de manioc (cassave, kachilipo, cachiri), relié à son importance culturelle (cachiri pour les festivités et cérémonies), il existe une demande pour ces produits-là. Le marché des produits de la filière manioc connaît une demande supérieure à l'offre. (Guyane Consult, 2018)

“ Là aujourd’hui au bout de 15 ans ils ont abandonné l’abattis et la production de manioc et ils sont tous accros au kachilipo en bouteille qu’on peut trouver chez le chinois. Donc le besoin il est là. [...] Il faudrait faire encore plus. Mais si une personne fait que la transformation du kachilipo il pourra pas faire lui même sa calebasse, sa vannerie, il sera obligé de s’appuyer sur d’autre membres de la communauté. (Membre de l’association Kudawyada, Awala Yalimapo).

L’abandon de la culture d’abattis fait émerger un **marché** autour des produits qui étaient, il y a encore une quinzaine d'années, cultivés et transformés par chaque famille.

“ Il y a des gens qui vivent exclusivement de ça, de leur abattis. Comme ils vivent de ça, pourquoi pas encore le développer, faire connaître le cachiri, avant c’était surtout à titre familial, maintenant ça se vend. Avant ça ne se vendait pas ? Non, ça a évolué. Entre quand t’étais petit et maintenant ? Oui, ça a beaucoup évolué. “ (Jeune Kali’na, 21 ans)

La **spécialisation** des savoirs est un phénomène récent qui est une conséquence de la fragilisation de la place des savoirs traditionnels dans la communauté kali’na. Cette spécialisation semble se retrouver dans plusieurs villages. Quelle place cette spécialisation va donner à la transmission des savoirs ? Est-ce une tendance nouvelle qui va s’ancrer et se répandre ? La spécialisation se combine à une professionnalisation qui se développe et qui n’est plus uniquement de la vente de surplus, ce qui pose d’autant plus la question des débouchés de vente et des enjeux d’insertion dans des logiques de filière.

Ces projets innovants sont présentés parce qu'**ils proposent des perspectives nouvelles pour les jeunes autour de la valorisation des savoirs traditionnels**, par des activités éducatives pour relancer une dynamique de revalorisation culturelle de ces savoirs, mais également par des modes innovants de valorisation économiques des produits de l’abattis.

Parmi les freins que rencontrent ces initiatives, il a été fait mention d’un besoin d’accompagnement administratif, de la difficulté d’obtenir des financements pour pérenniser les quatre emplois du projet Kudawyada à Awala Yalimapo. Par ailleurs, ces projets ont en commun d’appliquer des principes agroécologiques de permaculture et pratiques agroécologiques tout en œuvrant à la valorisation des savoirs traditionnels. Le terme “traditionnel”, comme il a été mentionné en introduction, ne renvoie pas à un savoir figé dans le temps. Au contraire, les savoirs autour de l’abattis et des activités qui y

sont reliées sont en mouvance. En témoigne l'incorporation de pratiques nouvelles agroécologiques dans ces projets qui touchent tout un ensemble de problèmes étroitement reliés (chômage et désoeuvrement des jeunes, perte d'identité, dévalorisation de la culture, faible revenus et dépendance aux aides sociales).

2.4 Le rôle des innovations agronomiques dans l'abattis : incorporation de pratiques agroécologiques dans l'abattis

Les agriculteurs Kali'na connaissent des modifications du contexte socio-environnemental et certains modifient leurs pratiques agricoles pour s'adapter. La sédentarisation des abattis et la diminution du temps de jachère amènent à considérer la gestion de la fertilité autrement que par l'itinérance sur brûlis, et certains introduisent des pratiques agroforestières et agroécologiques en laissant par exemple des arbres sur la parcelle, en paillant les plantes, en diversifiant la production, etc.

Le cadre de l'agroécologie

Le cadre proposé par les démarches agroécologiques permet d'analyser les systèmes agroalimentaires au regard d'un certain nombres de principes écologiques, sociaux et agronomiques. L'agroécologie est à la fois une science, un ensemble de pratiques, et un mouvement social (Wezel *et al.*, 2009). Les définitions de l'agroécologie ne font pas consensus et peuvent varier entre deux pôles : d'un côté, l'agroécologie comme l'étude des interactions entre les systèmes agroécosystèmes et un paysage ou une région (Daalgard *et al.*, 2003). De l'autre côté, l'agroécologie est une démarche interdisciplinaire intégrant les connaissances des agriculteurs, les sciences sociales et les sciences naturelles, et analyse les relations de pouvoir aux seins des systèmes agroalimentaires. (Méndez *et al.*, 2013)

L'agroécologie vise l'obtention d'agroécosystèmes " caractérisés par une biodiversité élevée, une efficience biologique, un maintien de la productivité, une capacité d'autorégulation, un recyclage

important et une diminution des pertes de ressources : soit un agroécosystème qui se rapproche le plus possible d'un écosystème naturel ” (Altieri et Rosset, 1996, in Chevalier, 2017).

La transition agroécologique en Guyane au coeur des enjeux de durabilité

“Malgré la faible prise en compte de ces agricultures dans les politiques publiques et les difficultés à se faire reconnaître, il est démontré que ces agricultures possèdent de nombreuses qualités – résilience, résistance, savoir-faire et usages agroécologiques, conservation des ressources locales –, les prédestinant à jouer un rôle majeur au regard des enjeux de transition et de modernisation du secteur agricole et alimentaire” (Dionisi *et al.*, 2020).

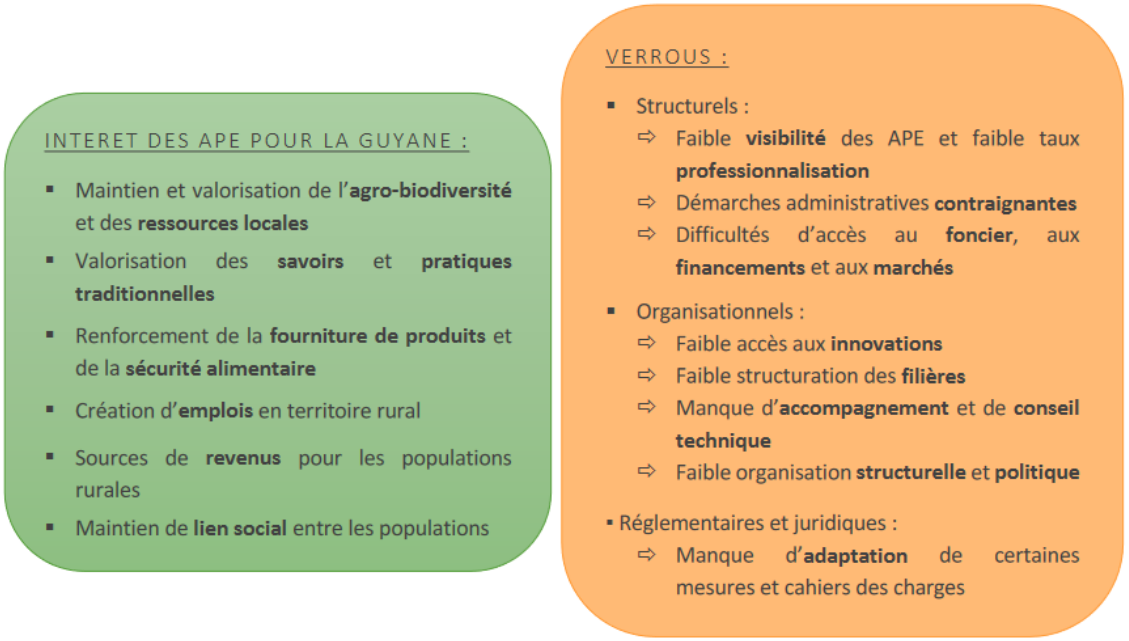

Figure 20. Enjeux des politiques publiques pour les agriculteurs de petite échelle (APE) (Dionisi et al., 2020)

Des mesures expérimentales en faveur de l'implantation de pratiques agroécologiques sont mises en place par les institutions responsables du développement agricole (CTG, réseau rural, RITA, CCOG, MFR), comme le dispositif expérimental *capvalora,* ou la création d'un pôle agroécologique, en espace test pendant trois ans à Maripasoula. La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) projette également la mise en place de parcelles de démonstration sur chacune de ses communes.

2.4.1 Réseaux d'échanges de connaissances et diffusion de pratiques agroécologiques

Les échanges sur les pratiques mises en place dans les abattis sont principalement dûs au réseau de connaissances personnelles des agriculteurs, bien que certains liens avec des structures de développement du territoire soient établis. Des porteurs de projets ont pu suivre des formations agricoles qui servent à ouvrir les horizons sur les possibilités de pratiques (formation sur l'agroécologie, agroforesterie, certiphyto) et d'agriculture (apiculture, élevage de poules). Un projet dans le cadre du programme europpéen GO-PEI à Iracoubo porte sur le développement économique de la commune et comporte un volet de formation à l'agroforesterie à destination des agriculteurs, en lien avec le projet d'usine à biomasse.

Les mosilo constituent aussi un source d'échanges de pratiques, puisque peuvent participer des gens de différents villages, et le moment du repas partagé est propice aux discussions sur l'abattis.

" La famille, si t'as des amis d'autres villages tu les invites. " (Agriculteur, Terre Rouge)

Certains agriculteurs rencontrés testent volontiers des pratiques agroécologiques. Les tests qu'ils font se diffusent dans les réseaux mentionnés plus haut, c'est-à-dire surtout auprès des proches, des voisins.

" Et tu as appris où que ça pouvait fertiliser ? *Avec Franck, il nous a appris des choses. Et après Franck, le fondateur de Nonol'dupowa, lui il pratique beaucoup aussi l'agroforesterie, l'agroécologie et tout ça, il nous as fait participer à des sorties,des sorties voir..* Avec la MFR ? *Non, lui et Nonol'dupowa. On a visité d'autres agriculteurs, et on a vu les techniques.* D'accord ils vous ont montré des techniques qui fonctionnaient bien sur d'autres abattis ? *Oui.* Et si quelqu'un te montre ce qu'il fait, par exemple pour fertiliser il fait certaines choses...et toi, ensuite tu vas essayer de le tester chez toi ? *Oui, voilà. " (Agriculteur, Bellevue)*

Mais les visites d'abattis ne sont pas systématiques.

"Ils ont pas trop visité, par trop regardé je dirai. " (Agriculteur, Couachi).

“ Je vais pas du tout sur les abattis des autres gens [...] quand je passe à côté je vois qu’ils font à l’ancienne. ” (agriculteur, Awala Yalimapo)

“ J’ai dit améliorer un petit peu la plantation chez les Kali’na : avant on faisait un trou comme ça, on mettait trois bâtons dedans, un tas de sable dessus [...] on a dit on va tester de prendre le bois comme ça et juste mettre, sans faire le trou pour voir si ça donne, donc on a dit on refait mais là où il y a de la bonne terre, on plante trois bâtons dans un trou, et ça donne mieux [...] j’ai envie de voir tu vois, parce que ce truc là c’est pas testé sur grande surface. ” (agriculteur, Awala Yalimapo)

La place des formations agricoles

Pour l’instant, l’introduction de pratiques agroécologiques dans les abattis kali’na se fait surtout par le biais des formations agricoles.

“ [à l’EPLEFPA de] Matiti ce qu’on fait c’est très large, [...] et sur la question de la place de l’agroécologie maintenant, c’est la nouvelle tendance aujourd’hui. Produire sans utiliser de produits phyto. ” (Jeune Kali’na en formation agricole)

“ On regardait des reportages, où ils ne brûlaient pas du tout, où ils n'arrachaient pas l’herbe, et ils plantaient directement et ça poussait trop bien. ” (Agricultrice, Awala Yalimapo)

La participation aux formations sur l’agroécologie de la MFR peut donner lieu à l’appropriation et aux tests de ces pratiques.

“ Par exemple l’association de plantes, les lasagnes, ça je vais mettre dans l’abattis. ” (Jeune Agricultrice, Awala Yalimapo).

L’association Kudawyada d’Awala Yalimapo a inauguré un abattis pédagogique destiné aux enfants et aux adultes, dans l’objectif de tester sur un abattis proche du village des pratiques apprises lors des formations : paillage, lasagne, associations de culture, entre autres. Cet espace de test est très récent puisqu’il a été inauguré en mai 2021. **L’introduction de pratiques agroécologiques dans les abattis kali’na intéresse les agriculteurs, mais en est à ses débuts et reste ponctuelle.**

“ On brûlait l’abattis traditionnel tout le temps, on connaissait pas le feuillage autour des plantes pour les protéger, à l’époque c’était il faut ratisser, que ça soit propre, rien dessus. ” (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo)

La MFR de Mana dispense des formations sur l’agroforesterie et les pratiques agroécologiques qui contrastent parfois avec les pratiques traditionnelles kali’na qui sont adaptées à une itinérance régulière et un temps de jachère qu’il est difficile aujourd’hui de garder.

“ Et la formation sur les techniques d’association c’était une formation sur l’abattis ? Sur les techniques d’agroforesterie ? *Aussi, à la MFR. Et c’est super intéressant. [...]* Et ici c’est un espace de test pour voir si ça marche un peu ? Si tu te rend compte que des choses marchent tu va essayer de les mettre dans l’abattis ? *Oui. Par exemple l’association de plantes, les lasagnes, ça je vais mettre dans l’abattis. ” (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo)*

Les formations sont un vecteur d’apport de **compétences** en agriculture (formation sur le petit élevage, sur l’agroécologie) et en agrotransformation (formation HACCP au Pôle Agroalimentaire de l’Ouest Guyanais (PAOG)). Les Kali’na qui se forment dans l’agriculture et qui souhaitent se lancer devront choisir entre les modalités de l’obtention d’un terrain sur la ZDUC sous réserve d’acceptation de leur projet par l’association gérant la ZDUC. Pour avoir plus de choix dans le projet agricole, l’autre possibilité est d’acquérir un terrain privé et d’obtenir le statut d’agriculteur, mais l’obtention d’un terrain est une opération très fastidieuse en Guyane.

“ Mes parents sont issus de formations agricoles, alors on fonctionne déjà un peu différemment des autres, par exemple même pour là, les fruitiers là bas on utilise le paillage, que les autres habitants du village ne vont pas utiliser, ils vont mettre le sol à nu, et mettre les plants et laisser pousser. alors que nous on met davantage d’engrais naturel, de paillage naturel, pour que ça amène des micro-organismes, garder l’humidité au sol, pour que la plante n’ait pas trop chaud.[...] Après faut savoir que les habitants produisent beaucoup de manioc, c’est la plus grosse production. Nous on a pas de manioc, on a surtout des fruitiers. On connaît aussi la culture de manioc, on en a déjà fait sur le terrain à Rococoua, mais nous on est issus de formations agricoles.” (Jeune Kali’na en formation agricole)

2.4.2 L'introduction de pratiques agroécologiques dans les abattis kali'na

La place de l'abattis et du manioc dans le système agroalimentaire kali'na a beaucoup changé. L'abattis vivrier est un système agraire fragilisé. Des projets apparaissent dans certains villages, et cherchent à introduire des nouvelles pratiques agricoles plus adaptées aux conditions actuelles. Les formations dispensées dans les organismes agricoles participent à la diffusion de ces pratiques, qui sont reprises dans un cadre individuel ou dans le cadre de projets comportant une dimension expérimentale et de diffusion de pratiques.

" On brûlait l'abattis traditionnel tout le temps, on connaissait pas le feuillage autour des plantes pour les protéger, à l'époque c'était: il faut ratisser, que ça soit propre, rien dessus. [...] [pailler] ça sert à protéger du soleil, de l'humidité. [...] On a appris dans les stages, des formations. " (Jeune agricultrice, Awala Yalimapo)

" Une fois que t'as arrêté d'utiliser les produits, tu n'utilisais plus le désherbant les herbes ont poussé, tu mettais plus d'engrais donc la terre elle était moins...et comment tu t'es adapté à ça, quand tu as arreté les produits, tu as utilisé des nouvelles techniques ? *La nouvelle technique c'est la débroussailleuse voila, je ramasse toutes les herbes sèches, je ratisse, je couvre avec du plastique, et laisse vraiment pourrir quoi. [...]* Et pour les engrais, tu mets ?… *Non , non.* Des engrais naturels ? Comme le compost ? *Oui oui. " (Bellevue)*

Les personnes cultivant l'abattis se montrent, pour certaines, intéressées par des pratiques agroécologiques nouvelles.

" Tes parents ils sont aussi intéressés quand tu leur parles des techniques qui sont nouvelles ? *Oui, surtout ma mère, surtout, elle l'abattis, c'est son truc. " (Jeune femme, Awala Yalimapo)*

L'utilisation de produits phytosanitaires sur les abattis kali'na <u>n'est pas courante et elle est largement rejetée</u>, contrairement aux abattis des autres communautés.

" Non, les Kali'na ils utilisent pas ça. C'est les gens qui viennent du Brésil, du Suriname. [...] Sur les abattis kali'na tu vas jamais trouver un bidon tout ça. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

“ Non par exemple les maladies qui sont sur les machins, je ne vais pas aller à Saint Laurent pour acheter les produits. Je vais essayer les choses naturelles. [...] on fait macérer les feuilles, qui a une forme de maracudja sauvage, on fait macérer, avec ça on arrose les plantes. La peau de banane. ” (Agriculteur, Awala Yalimapo)

“ Et quand est-ce que tu as arrêté ça [les produits phytosanitaires] ? *Quand j’ai entendu que les produits chimiques ça détruit la terre, depuis ce jour là j’ai arrêté, Puis voilà, j'ai fait passer le désherbant et tout ça, et puis ça m’a donné des problèmes à la peau.* Et au début tu en utilisais, et tu savais pas, personne t'avait dit en vendant que c’était…? *Non, non voilà, avec mes propres connaissances j’ai laissé le produit là. Lorsque j’ai passé la formation à Matiti, 3 jours, et puis là la formatrice m’a dit que voilà, il faut bien désherber avec un masque spécial et tout ça quand tu utilises les produits chimiques et tout ça…Et j’ai dit non, j'arrête… ” (Agriculteur, Bellevue)*

“ Nous on voulait développer le terrain, sans utiliser de produits phyto. ” (Jeune agriculteur Kali’na)

“ J’utilise les engrais, le caca poule, j’y étais [à la formation Certiphyto] pour avoir les infos et justement ne pas utiliser. C’est pas mon truc moi, les produits, non je mets jamais les produits sur mes plantes. C’est pas bon. Désherber les trucs, ou améliorer avec les produits chimiques non. dans la nature on peut améliorer les choses autrement.” (Agriculteur, Awala Yalimapo)

La principale contrainte de la culture du manioc mentionnée par les agriculteurs est la baisse de la fertilité du sol. La fertilité du sol de l’abattis diminue dès la deuxième année de culture du manioc sur abattis brûlis traditionnel, ce qui conduit soit à son abandon pour le temps nécessaire à la régénération de la fertilité qui varie selon les interlocuteurs, entre 5 ans (Hurault, 1963), jusqu’à 15 ans, voir plus. Le cycle de rotation varie donc entre 7 ans et plus de 20 ans. Les stratégies évoquées par les agriculteurs pour la gestion de cette fertilité restent l’itinérance et le respect d’un temps de jachère, mais qui s’avère pour l’instant peu compatible avec la tendance de sédentarisation des abattis. Cette sédentarisation pousse, après avoir cultivé le manioc, à mettre en place d’autres cultures (maraîchères, fruitières), qui sont propices à l’introduction de nouvelles pratiques agroécologiques : paillage, association de cultures, rotations de cultures, gestion naturelle des pestes et ravageurs, fertilisation naturelle.

Il serait intéressant d’étudier la compétitivité de ces produits face à la concurrence des abattis des autres communautés et à la production de fruits et légumes par les communautés Hmongs. L’agriculture kali’na pourrait se démarquer par sa démarche d’agriculture biologique (même si aucun

ne sont labellisés bio) et valoriser les produits dans ce sens là. Pour l'instant, ils n'ont pas de visibilité particulière reconnaissant les pratiques agroécologiques.

Les agriculteurs interrogés n'ont pas mentionné l'existence de maladies ou de ravageurs du manioc qui poserait des problèmes majeurs.

" La maladie est sur la feuille, elle est pas dans la tubercule. [...] et sinon il y a pas un prédateur sur le manioc, vraiment non. Sur les troncs, sur les feuilles, mais le tubercule non. " (Agriculteur, Awala Yalimapo)

Le manioc attire les agoutis, ce qui peut être un problème, mais également une source intéressante de viande de bois qui se consomme avec le manioc sous forme de cassave, couac ou kachilipo.

" Ils mangent le manioc, ça veut pas dire qu'il va manger en entier, il va manger deux trois crocs. [...] Tu peux ré-enterrer, c'est pas grave [...] ça va pourrir un peu, quand c'est déjà adulte c'est déjà mûr on les arrache on va manger pour nous, mais si c'est jeune, et les agoutis commencent à manger on prend le fusil, on l'attend, sinon il va tout manger. " (Agriculteur, Awala Yalimapo).

" Les giraumons là, l'agouti il arrive la nuit, c'est le moment quoi. [...] C'est justement l'agouti qui part en kachilipo après ! " (Jeune femme, Awala Yalimapo).

La littérature indique que l'itinérance des abattis assurait l'évitement du problème des fourmis manioc (Hurault, 1963). Lors de l'enquête de terrain, les fourmis manioc n'ont pas été mentionnées comme étant un problème majeur, bien que les gens connaissent le danger qu'elles peuvent représenter pour les cultures. Cependant l'utilisation d'insecticide pour détruire une colonie de fourmis manioc a été mentionnée.

" Tu as déja eu les fourmis manioc ? *Non, jusqu'à maintenant non ! "* (Agriculteur, Bellevue).

C'est un point qu'il serait intéressant de creuser pour voir quelles solutions agroécologiques sont mises au point par les agriculteurs pour éviter la défoliation des cultures par les fourmis. La sédentarisation des abattis **risque de les confronter de plus en plus aux fourmis manioc,** l'enjeu de trouver des solutions agroécologiques pour éviter les dégâts qu'elles peuvent causer, sans passer par l'emploi d'insecticides, est d'autant plus fort.

Conclusion

L'introduction de nouvelles pratiques agroécologiques répond aux besoins d'adaptation des agriculteurs, mais peine à s'inscrire dans le cadre de la transition agroécologique impulsée par la France. L'utilisation de pratiques agroécologiques nouvelles dans l'abattis est une tendance récente et encore ponctuelle. Elles sont d'abord appropriées par des personnes ou des projets qui expérimentent d'autres formes d'agriculture que l'abattis vivrier traditionnel, et qui sont à la recherche de pratiques adaptées.

PARTIE 3

PERSPECTIVES D'APPLICATION POUR LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT

1. Perspectives pour l'association du Réseau des Savoirs de la Forêt

En se basant sur l'analyse réalisée dans la partie 2, et après avoir présenté les champs d'actions du RSF, des perspectives seront proposées. Elles concernent deux volets : le premier, déjà au cœur des activités du RSF, est celui des **actions opérationnelles**. Le deuxième volet, initié cette année dans le cadre de mon stage, est celui de **la recherche**. Des perspectives d'amélioration et de continuité seront ainsi proposées pour des futures recherches menées en collaboration avec les communautés de Guyane.

1.1 Le Réseau des Savoirs de la Forêt

Le RSF, initié par Nature Rights en 2018, s'est constitué comme association en mars 2020. Les missions de l'association sont "l'accompagnement et la valorisation d'initiatives locales fondées sur les savoirs traditionnels matériels et immatériels et savoir-faire agro-écologiques" (annexe 3). Dans ses actions opérationnelles, le RSF "procure un soutien à la création, à la structuration et au développement des initiatives culturelles et agricoles" (annexe 3). Les membres du RSF sont de différentes communautés (Saramaka, Palikur, Kali'na, Créoles, métropolitains) et sont mis en lien par exemple lors de la participation aux mayouri, ou aux formations, qui sont ouvertes à tous les membres. Le RSF souhaite favoriser l'échange de pratiques, compétences, matériels, entre les membres.

Depuis sa création et jusqu'en septembre 2021, le Réseau est coordonné par deux salariés Chloé Moulard et Massiri Gueye qui gèrent l'organisation d'actions avec les membres du réseau et partenaires. Ils assurent la recherche de financement, le RSF est une structure indépendante dont les fonds proviennent d'appels à projet publics et privés. L'orientation des financements est déterminée par les souhaits identifiés par les membres et sont ajustés aux possibilités données par les appels à projets.

Pour l'année 2020/2021, le RSF a mené un programme de *" valorisation de l'agroforesterie et l'agriculture traditionnelle amérindienne "*, financé par le LIFE4BEST, auprès de trois membres Kali'na du RSF possédant un abattis. La recherche menée lors de ce stage s'inscrit dans le cadre de ce

programme. L'objectif de cette recherche est, comme il a été mentionné dans l'introduction, d'améliorer la compréhension des dynamiques liées à la transmission des savoirs de l'abattis pour proposer des perspectives opérationnelles pour l'association RSF.

Les missions menées par le RSF dans le cadre de ce programme sont décrites ci-dessous. Un livret-bilan reprenant de manière plus complète les actions menées a été imprimé pour la clôture du programme LIFE4BEST en août 2021 (annexe 4). Il sera remis aux participants lors des restitutions du projet prévu dans les villages en Janvier 2022.

Accompagnement de parcelles

L'objectif est d'accompagner et soutenir des initiatives de promotion et de transmission des pratiques agricoles traditionnelles et agro-forestières. Les porteurs du projet, déjà en activité, présentent chacun des spécificités au regard des propriétés agronomiques des parcelles, de l'état d'avancement du projet individuel, et des objectifs poursuivis.

Les trois parcelles accompagnées sont des abattis de membres Kali'na du RSF, à Terre Rouge, Bellevue et Awala-Yalimapo.

L'accompagnement des trois projets s'est traduit par un ensemble d'actions portant sur :

- l'acquisition de matériel et de petit équipement agricole facilitant l'avancée du projet.
- la diversification des espèces végétales cultivées et l'introduction de cultures à forte valeur écologique et économique
- l'échange de savoirs, de pratiques et la mise en lien de membres cultivant des abattis
- l'appui technique permettant un suivi de l'évolution des parcelles, et l'intervention d'experts sur les problématiques identifiées
- l'organisation de mayouri ou chantiers participatifs pour l'implication plus large des membres de la communauté dans la construction des projets

Formations

L'objectif est de faciliter la circulation et l'échange des connaissances, expériences, pratiques agro-écologiques en réponse à une problématique récurrente et partagée.

Les formations et la transmission de pratiques répondent à un besoin exprimé par l'ensemble des porteurs du projet, et qui constitue un obstacle dans le développement de leur activité. Ils visent à apporter une expertise sur un sujet précis, par l'intervention d'experts directement sur site et dont le contenu est adapté au contexte du projet.

Les éléments clés :

- une formation ouverte aux membres du réseau et toute personne des villages intéressée
- un contenu de formation à la fois théorique et pratique adapté
- chaque formation est suivi d'un mayouri avec tous les participants pour la mise en pratique immédiate des connaissances acquises

Deux sessions de formations ont été organisées :

- Introduction aux systèmes agroforestiers et mise en place d'une pépinière (SIMA PECAT et l'Agroforestière)
- Fertilisation naturelle et composition du sol (SOLICAZ)

Figure 21. Formation sur la fertilité des sols, organisée pour les membres du RSF. En premier plan, un plant de manioc (photo RSF)

Visites de parcelles agroécologiques

En parallèle des rencontres, ateliers de formation et mayouri, le projet a permis la visite de parcelles agro-écologiques, la rencontre d'autres porteurs de projets agricoles et la mise en lien avec les agriculteurs du réseau.

Deux visites de parcelles agro-écologiques ont été organisées dans la région de Mana, dans l'ouest guyanais, en plus de mayouri sur les parcelles des membres du RSF. **Ces visites sont l'occasion d'échanger sur les pratiques agricoles, agro forestières et agro écologiques mises en place, et d'échanger également des boutures, semences et bois de manioc.**

Figure 22. Echange de kuzu et maracudja lors de la visite du terrain de X.Desbois à Mana

Animations pédagogiques "l'abattis dans l'assiette"

Un cycle d'animations pédagogiques à été réalisé dans un cadre scolaire ou périscolaire, en classe ou sur l'abattis selon les possibilités, avec des membres du RSF possédant un abattis. Les animations se sont déroulées à Awala Yalimapo, Bellevue, Saint Georges de l'Oyapock et Terre Rouge. Trois animations étaient prévues abordant des thèmes reliés à l'abattis (biodiversité, alimentation, pratiques agricoles) et permettant aux enfants lorsque c'était possible, de visiter l'abattis du membre du RSF, et d'y planter des arbres.

Ce premier cycle d'animations pédagogiques mis en place avec les membres du RSF ayant un abattis a montré l'importance d'apporter les savoirs de l'abattis dans le cadre scolaire. Les enfants, âgés de 5 ans à 14 ans, ont montré un grand intérêt et enthousiasme lors des animations. Selon les écoles, la proportion d'élèves qui étaient déjà allés sur un abattis (en général l'abattis d'un membre de leur famille) variait. Les animations n'ont pas vocation à se substituer à l'apprentissage qu'ils peuvent

recevoir dans leur famille, mais plutôt de participer à l'intérêt des enfants pour l'abattis en le valorisant dans un cadre scolaire, et pour certain, leur faire découvrir l'abattis d'un membre de leur village.

Figure 23. Atelier de reconnaissance des plantes de l'abattis lors d'une animation pédagogique (photo RSF)

1.2 Perspectives opérationnelles

Les actions menées par le RSF font le lien entre différentes problématiques soulevées par les membres du réseau. Le RSF intervient à la fois en accompagnant les projets, en mettant en lien les communautés, pour créer autant que possible des synérgies entre des membres portant des projets autour des savoirs traditionnels. Le RSF apporte un soutien logistique, de compétences à différentes étapes de la mise en œuvre des projets.

Un certain nombre de perspectives ont déjà été envisagées par le RSF, sans forcément avoir pu être mises en place.

Le RSF souhaite mener des actions et accompagner des projets avec des dimensions multiples et complémentaires comme la transmission, l'innovation, les débouchés économiques, la mise en réseau.

Intégration de jeunes des communautés dans les activités du RSF

Proposer des **opportunités rémunérées** aux jeunes au travers :

- Ateliers et chantiers d'insertions (ACI)
- Service civique
- Salarié du RSF

Faire **monter en compétence les jeunes**, en fonction de leurs envies, en les faisant participer aux actions :

- d'accompagnement de parcelles,
- d'animations pédagogiques,
- de mayouri,
- de recherches de financements,
- de gestion de projet,
- de recherche

Contraintes:

- Ressources humaines limitées par les financements : le RSF dépend des appels à projets gagnés, et la structure est actuellement limitée financièrement pour les ressources humaines
- Logistique : nécessité d'acquisition d'ordinateur, logistique de déplacements supplémentaires
- Le RSF doit estimer le temps consacré à la formation des jeunes au sein du RSF.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) permettent à une structure d'embaucher des jeunes éloignés de l'emploi. Dans le cadre du RSF, une réflexion est déjà en cours sur la mise en place d'un ACI itinérant entre plusieurs projets de membres du réseau, mais n'est pas encore mise en place. Les tâches de l'ACI doivent correspondre à des missions précises comme par exemple la construction de carbets ou la mise en place de parcelles d'agriculture traditionnelle. Dans le cadre de l'ACI, les jeunes sont salariés par le dispositif. Ils travaillent 20 heures par semaine, et bénéficient de 5 heures d'accompagnement socio-professionnel. Ils ont un encadrant technique des actions de terrain, et un encadrant socioprofessionnel.

La contrainte majeure à la mise en place de ce dispositif est le financement de ces encadrants qui n'est pas totalement pris en charge par le dispositif d'ACI.

Le dispositif d'ACI permettrait de proposer un emploi aux jeunes issus de différentes communautés, et de travailler dans plusieurs projets autour des savoirs traditionnels des communautés de Guyane, notamment au travers de projets d'agriculture.

Les animations pédagogiques

Ce premier cycle d'animations pédagogiques mis en place avec les membres du RSF ayant un abattis a montré l'importance d'insérer les savoirs de l'abattis dans le cadre scolaire. Les enfants, âgés de 5 ans à 14 ans, ont montré un grand intérêt et enthousiasme lors des animations. Selon les écoles, la proportion d'élèves qui étaient déjà allés sur un abattis (en général l'abattis d'un membre de leur famille) variait. Les animations n'ont pas vocation à se substituer à l'apprentissage qu'ils peuvent recevoir dans leur famille, mais plutôt de **participer à l'intérêt des enfants pour l'abattis en le valorisant dans un cadre scolaire**, et leur faire découvrir l'abattis d'un membre de leur village. Les animations pédagogiques suscitent l'intérêt des médias car deux animations pédagogiques ont fait l'objet d'un reportage télévisé (Guyane la 1ère et Chronique du Maroni). .

Perspectives :

- Visite d'abattis entre les villages et entre les communautés (par exemple des élèves de Cayenne se rendent dans l'ouest, et inversement), et mise en place de correspondance écrite entre les élèves des écoles
- Interventions de jeunes plus âgés pour co-encadrer les animations

Les animations pédagogiques vont reprendre en Janvier 2022.

Figure 24. Reconnaissance des plantes de l'abattis au moyen de piquets, avec d'un côté les mots en kali'na , et de l'autre côté en français.

Les mayouri (mosilo)

Le mayouri fait aujourd'hui partie intégrante de la dynamique du réseau, et une dizaine de chantiers participatifs ont été organisés pendant la phase opérationnelle du projet LIFE4BEST, auxquels membres du réseau, sympathisants et membres du village étaient invités à participer.

"On avait pensé à une pépinière aussi. Comme j'avais déjà participé à la construction de pépinière sur Bellevue. Et je me suis dit ouais c'est super intéressant et tout. " (Jeune femme d'Awala Yalimapo ayant participé à un mayouri "pépinière" organisé par le RSF)

Les mayouri organisés par le RSF permettent à la fois de réunir des membres du RSF du littoral, de partager des connaissances et des pratiques, tout en bénéficiant à la personne qui reçoit le mayouri sur son terrain.

Figure 25. Mayouri (mosilo) organisé par le RSF pour la construction d'une pépinière sur l'abattis pédagogique de l'association Kudawyada à Awala Yalimapo (photo A.Charoy)

L'accompagnement de projets

L'accompagnement de projets s'adapte aux besoins des membres :

- Administratif : aide pour la rédaction d'appels à projets spécifiques, pour le dépôt de dossiers pour la construction d'un bâtiment dédié à la transmission des savoirs traditionnels
- Logistique : matériel, véhicule, plants, etc..
- Communication : relai sur les réseaux sociaux, dans des évenements (présentation des actions du RSF au congrès de l'UICN en septembre 2021), sur le site web du RSF
- Organisation de mayouri : plantations d'arbres, constructions de pépinière, toilettes sèches
- Formation : sollicitations d'organismes pour des formations

La structuration de filières et le GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) :

Le RSF souhaite s'investir pour le développement de filières agroalimentaires, principalement la filière manioc. Des réflexions ont été menées ainsi qu'une étude sur la filière couac en Guyane. Le RSF souhaite initier la création d'un GIEE qui serait dédié à la structuration de la vente des productions agricoles de ses membres, issus de toutes les communautés. Un appel à projet visant à soutenir l'émergence de GIEE en Guyane a été remporté par le RSF en octobre 2021. Cette première phase de structuration sera dédiée à la réflexion, puis à la création des statuts du futur GIEE.

Les membres du GIEE, même s'ils n'ont pas le statut agricole, bénéficient au nom de la structure, de la mise à disposition de matériel et de la prise en charge de la logistique de vente.

L'intérêt pour les producteurs Kali'na peut se trouver dans :

- le suivi de formation : pratiques agroécologiques, outils, administration, etc…
- la mise en commun d'outils, notamment pour l'agro-transformation
- un circuit de vente
- partage des innovations et des conseils entre les membres
- meilleure prise en compte et visibilité par les institutions agricoles

Cette structure pourra ainsi encourager les pluriactifs à développer leur production, puisque la vente sera facilitée par le GIEE.

1.3 Perspectives pour la recherche au sein du RSF

Ce stage a été l'occasion de mener pour la première fois un travail de recherche au sein de l'association RSF. Les retours de cette première expérience sont des recommandations d'améliorations pour des futures recherches avec la communauté Kali'na. Le RSF travaille avec toutes les communautés de Guyane, et de prochaines recherches pourraient s'orienter sur des problématiques que rencontrent d'autres communautés, sur la transmission des savoirs de l'abattis, ou sur d'autres thématiques.

Comme il a été mentionné dans la première partie de ce mémoire, il n'existe pas en France de lignes directrices pour la conduite de recherche auprès des peuples autochtones. En attendant que les assemblées autochtones fassent part de leurs attentes en la matière en concertations avec les universités, des pistes inspirées des travaux menées par des organisations autochtones d'autres pays sont applicables.

J'aurai aimé être sensibilisée à ces questions avant de commencer mon stage afin de construire le projet de recherche s'inspirant de ces initiatives, et qui soit un projet fait en collaboration avec les concernés. La particularité de la recherche avec les peuples autochtones, et les précautions et mesures à prendre dans la réalisation d'un projet de recherche, n'ont pas été abordées avant

l'enquête de terrain menée en juillet. Je veux dire par là que la sensibilisation à ce sujet est peu visible, puisqu'en temps qu'étudiante, je n'y ai pas été sensibilisée pendant mon parcours scolaire ou lors de la préparation de la recherche. Voici des mesures que j'aurai souhaité intégrer dès le début de la recherche, inspirée du protocole de recherche des premières nations du Québec et Labrador. Il existe d'autres protocoles de recherche élaborés par d'autres peuples. **Ces mesures ne sont toutefois pas nécessairement les plus adaptées aux communautés de Guyane, tant qu'elles ne sont pas validées par les communautés. Mais elles m'ont permis de m'inspirer d'un protocole élaboré par des peuples qui rencontrent des problématiques partagées entre les peuples amérindiens.**

Les principes PCAP : Propriété Contrôle Accès Possession (APNQL, 2014)

Propriété : " Une communauté ou un groupe détient collectivement la propriété de l'information relative à sa culture de la même manière qu'une personne détient la propriété de ses renseignements personnels. "

Contrôle : "Il réclame que les membres des Premières Nations soient en droit d'exiger le contrôle, à toutes ses étapes, du processus de gestion de la recherche et de l'information ayant des répercussions sur eux-mêmes, et ce, de la conception à l'achèvement de la recherche."

Accès : "avoir un accès physique à l'information et aux données qui les concernent elles-mêmes et leurs communautés, peu importe l'endroit où ces données sont conservées"

Possession : "elle constitue un mécanisme permettant d'affirmer et de protéger la propriété. Lorsque des données concernant les Premières Nations sont détenues par un tiers, il existe souvent peu ou pas de contrôle sur la gestion de ces données par la population concernée"

Une proposition d'adaptation de ces méthodes à la recherche menée au sein du RSF

L'adaptation des méthodes de recherche est nécessaire pour rétablir un rapport équilibré et permettre à la communauté de bénéficier de cette recherche. Autant que possible des mesures visant à rétablir un rapport horizontal et transparent devraient être prises par concertation. Celles qui ont été mises en place dans le cadre de cette recherche **n'ont pas été prises dans le cas d'une concertation avec des Kali'na**. Par conséquent, elles devront être adaptées au travers d'une

co-construction du projet de recherche avec la communauté concernée, avant toute nouvelle recherche.

La considération de ces problématiques n'a émergé qu'à la fin de la phase de terrain menée en juillet dans les villages kali'na de l'ouest guyanais. Le terrain touchait à sa fin et la plupart des entretiens prévus avaient déjà été menés. Il était donc trop tard pour mettre en place une co-construction du sujet d'étude et la faire valider par un comité composé d'au moins un membre de la communauté Kali'na. Il était trop tard également pour soumettre un document écrit explicitant les tenants du projet de recherche, et demander par écrit lors de l'entretien le consentement à l'utilisation des données.

Néanmoins il n'a pas été trop tard pour rédiger une notice d'information et de demande de consentement (annexe 1), et l'envoyer par message en demandant à la personne interviewée de le lire et de répondre à ces trois questions concernant l'utilisation des données :

1) *Acceptez vous que l'enregistrement de l'entretien réalisé // les notes prises lors de l'entretien soit analysé dans le rapport de stage ?*
2) *Acceptez vous que l'enregistrement soit conservé dans la base de données du Réseau des Savoirs de la Forêt ?*
3) *Souhaitez-vous pouvoir lire le rapport de stage avant qu'il ne soit publié (octobre 2021) ?*

Si les personnes répondent non à la première question, leur entretien n'est pas mentionné dans le mémoire de stage. Si elles ont répondu non à la deuxième question, toute trace est supprimée de la base de données du RSF. Si elles répondent oui à la troisième question, le rapport leur est envoyé lors de sa finition, mais avant sa publication. Les personnes peuvent à tout moment exercer leur droit de retrait de l'information. Le mémoire de stage sera imprimé et donné en main propre lors de la restitution du projet LIFE4BEST qui inclut les actions opérationnelles menées dans le cadre du projet, ainsi que le présent projet de recherche.

Les mesures suivantes sont inspirées des principes canadiens PCAP décrit plus haut et du protocole de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL, 2014). Ces mesures sont celles que j'aurais souhaité mettre en place dès le début du stage. Elles sont découpées par phases du projet.

1) Dans la construction du sujet :
    - Organiser une consultation avec les membres de la communauté ou leurs représentants pour proposer le projet de recherche (par exemple les Yopoto des villages et des membres du RSF, ou des collaborateurs du RSF), avec un droit de regard sur toutes les étapes. Discussion pour clarifier tout ce qui est jugé nécessaire par les deux parties. Identifier comment le projet peut apporter à la communauté (gains de compétences, reconnaissance)
    - Constituer un comité de pilotage avec des chercheurs et des membres de la communauté Kali'na
    - Rédiger un accord explicitant les modalités de la recherche à soumettre au comité de pilotage, ainsi qu'aux autorités coutumières des villages.
2) Dans la réalisation des entretiens :
    - Assurer le consentement libre, préalable et éclairé par un **contrat d'entretien écrit** (annexe 1), informant des droits des participants dont le droit de se retirer à tout moment du projet, et de disposer librement de ses informations.
3) Analyse des résultats
    - Impliquer dans l'analyse des résultats le comité de pilotage, pour éviter les mauvaises interprétations des entretiens
    - Validation des résultats
4) Dans la diffusion des résultats :
    - Validation par des membres de la communauté des modalités de diffusion des résultats
    - Réalisation en plus du mémoire, de documents synthétiques et vulgarisés
    - Restitution des résultats dans les villages concernés
5) Dans la continuité :
    - Intégrer des jeunes des communautés concernées dans le processus de recherche, par exemple au travers des chantiers d'insertions, des services civiques, ou des financements dédiés
    - Concertation avec la communauté et ses représentants sur les sujets de recherche

Conclusion

Le sujet abordé au cours du stage est un sujet vaste, complexe, relié à de nombreuses autres thématiques, et qui appartient avant tout à la communauté Kali'na. Les dynamiques qui sont en train d'émerger autour du renouvellement de la place des savoirs traditionnels vont également pouvoir redéfinir la transmission qui est associée. La transmission des savoirs à l'échelle familiale est encore présente aujourd'hui, mais fragilisée. La cellule du village constitue une échelle prometteuse avec une diversité de projets émergents autour des savoirs relatifs à l'abattis.

L'enquête réalisée pour creuser ce sujet s'est déroulée sur un temps court, puisque le stage a duré 6 mois, avec 3 semaines dédiées aux entretiens. La visée de ce stage n'est pas de produire une analyse exhaustive du sujet. L'objectif est plutôt d'introduire un travail de recherche dans une structure associative opérationnelle pour faire dialoguer ces deux facettes qui s'alimentent, et qui peut participer à tisser des liens manquant entre des acteurs et des structures qui sont cloisonnés. Le présent travail gagnerait à être enrichi par de futures études approfondissant les sujets avec la communauté Kali'na, et également dans les autres communautés guyanaises.

Références

Altieri M.A. et Rosset P. 1996. Agroecology and the conversion of lárge-scale conventional systems to sustainable management. 50(3-4). DOI : 10.1080/00207239608711055

Anselin A., Guédon C., Sibille J.L., et Davy D. 2017. Aide à la définition de périmètres de Zones de Droits d'Usage Collectifs dans les villages de Bellevue et Organabo. Disponible sur : https://graineguyane.org/wp-content/uploads/2020/02/Rapport-ZDUC-Iracoubo-final-min.pdf

APNQL A. des P.N. du Q. et du L. 2014. Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador.

Assemat S. et Berthelot C. 2014. Agriculture familiale dans le Nord-Ouest guyanais. N° 222(2), p. 213-223.

Bas P., Darnaud M., Fichet J.-L., Joissains S., et Mohamed Soilihi T. 2020. Rapport d'information fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale pour une grande loi Guyane : 52 propositions (N°337). Sénat,

Burelli T. 2019. L'affaire Quassia Amara : un cas emblématique de biopiraterie catalyseur de nombreuses évolutions sociales et juridiques. Volume 44(4), p. 677-703.

Chevalier C. 2017. Jardins créoles en Guadeloupe : un modèle agroécologique ? Faculté des bioingénieurs (UCL)

Chicot P.-Y. 2000. Le principe d'indivisibilité de la République et la question des minorités en Guyane française, à la lumière du cas amérindien. 2000

Collomb G. 2000. Identité et territoire chez les Kali'na. À propos d'un récit du retour des morts. 86(1). DOI : 10.3406/jsa.2000.1811

Collomb G. et Tiouka F. 2000. Na'na Kali'na. Une histoire des Kali'na en Guyane. Ibis Rouge Editions.

Daalgard T., Hutching N., et Porter J. 2003. Agroecology, scaling and interdisciplinarity. 100(1). DOI : 10.1016/S0167-8809(03)00152-X

Davy D. 2007. « Vannerie et vanniers »Approche ethnologique d'une activité artisanale en Guyane française. 2007

Davy D., Filoche G., Armanville F., collab., Guignier A., et collab. 2014. Zones de droits d'usage collectifs et concessions en Guyane française : bilan et perspectives 25 ans après. , p. 167.

De L'Estoile B. 2000. Science de l'homme et «domination rationnelle» savoir ethnologique et politique indigène en afrique coloniale française. 121(3-4). DOI : 10.1007/BF02970492

Delawarde J.-B. 1966. Activités des Indiens Galibi de la Mana et d'Iracoubo (Guyane française). 55(2). DOI : 10.3406/jsa.1966.2515

Delawarde J.-B. 1967. Les Galibi de la Mana et d'Iracoubo, Guyane (II). 56(2). DOI : 10.3406/jsa.1967.2301

Demaze M.T. et Manusset S. 2008. L'agriculture itinérante sur brûlis en Guyane française : la fin des durabilités écologique et socioculturelle ? 61(241-242). DOI : 10.4000/com.3173

Dionisi M., Ozier-Lafontaine H., et Reinette Y. 2020. Agricultures de petite échelle et transition agroécologique. , p. 75.

Emperaire L. et Almeida M. 2010. INNOVER, TRANSMETTRE. LA DIVERSITE AGRICOLE EN AMAZONIE BRESILIENNE. , p. 9.

Filoche G. 2011. Les Amérindiens de Guyane française, de reconnaissances disparates en bricolages juridiques. L'exemple des Kali'na d'Awala-Yalimapo. 97(97-2), p. 343-368.

Filoche G., Jullian B., Verger G., Davy D., Armanville F., et Guignier A. 2014. Atlas cartographique : zones de droits d'usage, 25 ans après : bilan et perspectives.

Fleury M., Gonzalez S., Grenand P., Guitet S., et Sabatier D. 2012. Un conservatoire botanique adapté au territoire guyanais : comment intégrer connaissances scientifiques et connaissances traditionnelles? (Hors-série 14). Disponible sur : http://journals.openedition.org/vertigo/12579 (Consulté le 26 février 2021).

Gely A. 1984. L'agriculture sur brûlis chez quelques communautés d'amérindiens et de noirs réfugiés de Guyane française. 31(1). DOI : 10.3406/jatba.1984.3912

Grenand F. et Grenand P. 1979. Les amérindiens de Guyane française aujourd'hui : éléments de compréhension. 66(1). DOI : 10.3406/jsa.1979.3041

Guyane Consult. 2018. Etude agro économique des surcouts liés à la production agricole dans les communes isolées.

Guyon S. 2009. Chapitre 12 / Militer dans le mouvement amérindien en guyane française. Presses de Sciences Po Disponible sur : https://www.cairn.info/le-sexe-du-militantisme--9782724610567-page-277.htm (Consulté le 27 septembre 2021).

Guyon S. 2013. Des « Primitifs » aux « Autochtones ». n° 91(2), p. 49-70.

Guyon S. et Boullosa-Jolly M. 2015. LES AMÉRINDIENS FACE À L'IDENTITÉ NATIONALE EN GUYANE FRANÇAISE ET EN ARGENTINE : DE L'EXCLUSION À LA REVENDICATION D'UNE IDENTITÉ PROPRE. 2015

Hurault J. 1963. Les Indiens du littoral de la Guyane française. 16(62). DOI :

10.3406/caoum.1963.2288

Méndez V.E., Bacon C.M., et Cohen R. 2013. Agroecology as a Transdisciplinary, Participatory, and Action-Oriented Approach. , p. 16.

Mercer H. 2013. L'accès et le partage des avantages des savoirs traditionnels en Amérique latine : comment les droits de propriété intellectuelle peuvent empêcher la biopiraterie. Université de Montréal Disponible sur : https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11389/Mercer_Henrique_2013_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y (Consulté le 29 septembre 2021).

Olivier de Sardan J.-P. 1995. La politique du terrain. (1). DOI : 10.4000/enquete.263

Ozier-Lafontaine H., Galan M.-B., Reinette Y., Gelin S., Hernandez P., Jacolot P., Cialdella N., Sanchez G., et Sagne M. 2018. Transition agroécologique des productions végétales en Guyane : Quel dispositif pour assurer la multi-performance et la résilience des systèmes agricoles ? 64. DOI : 10.15454/1.5408028469930225E12

PDRG. 2013. Programme de Developpement Rural de la Guyane.

Rostain S. 2016. Amazonie. Un jardin sauvage ou une forêt domestiquée, Essai d'écologie historique. Actes Sud, Errance, 262 p. (Thésaurus). Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01971618 (Consulté le 7 avril 2021).

Tiouka A. 2016. Stratégies amérindiennes en Guyane française. n° 64(3), p. 199-210.

Tiouka A. et Karpé P. 1998. Droits des peuples autochtones à la terre et au patrimoine. 40(1). DOI : 10.3406/jatba.1998.3694

Tiouka F. 1985. « Nana iñonoli, nana kilipinanon iyombo nana isheman. Adresse au gouvernement et au peuple français ». 1,(n°1-2), p. 7-10.

Tsayem Demaze M. 2008. Croissance démographique, pression foncière et insertion territoriale par les abattis en Guyane française. (206). DOI : 10.4000/norois.1131

Wezel A., Bellon S., Doré T., Francis C., Vallod D., et David C. 2009. Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. 29(4). DOI : 10.1051/agro/2009004

Liste des abréviations

ACI : ateliers et chantiers d'insertion

APE : Agriculture de Petite Echelle

APNQL : Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador

CCOG : Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

CTG : Collectivité Territoriale de Guyane

EPLEFPA : l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

EVS : Espace Vie Sociale

GIEE : Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point

MFR : Maison Familiale et Rurale

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PAOG : Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais

RSF : Réseau des Savoirs de la Forêt

ZDUC : Zone de Droits d'Usage Collectifs

Table des Annexes

Annexe 1. Notice d'information de l'enquête envoyée aux personnes interviewées après les entretiens. p.99

Annexe 2. Carte des ZDUC et concessions collectives des villages Espérance, Terre Rouge, Pierre, Awala Yalimapo, Bellevue, Cité Javouhey, Organabo (Source :cartothèque du Parc Amazonien de Guyane). p.101

Annexe 3. Statuts du Réseau des Savoirs de la Forêt. p.103

Annexe 4. Livret bilan du projet "valorisation de l'agroforesterie et de l'agriculture traditionnelle amérindienne", dans le cadre du programme LIFE4BEST. p.113

Annexe 1. Notice d'information de l'enquête envoyée aux personnes interviewées après les entretiens.

Notice d'information de l'enquête menée sur « la transmission et l'échange de connaissances relatives à l'abattis dans les villages Kali'na de l'Ouest guyanais » et demande de consentement

Stage de fin d'étude mené par Amélie Charoy en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieure agronome AgroParisTech.
Le stage est effectué du 29 mars au 13 septembre 2021 au sein de l'association Nature Rights Guyane dans le cadre des activités de l'association Réseau des Savoirs de la Forêt.
Le financement de cette recherche est obtenu par le projet déposé au LIFE4BEST : "Valorisation de l'agroforesterie et de l'agriculture traditionnelle amérindienne"

Le stage consiste en une enquête de recherche sur « la transmission et l'échange de connaissance relatives à l'abattis dans les villages Kali'na de l'Ouest guyanais »

• L'objectif ? Apporter des éléments de compréhension aux membres de l'association Réseau des Savoirs de la Forêt, et plus largement aux acteurs -associations, porteurs de projets, collectifs…- impliqués dans des dynamiques de transmission des savoirs traditionnels au sein de leur communauté.

Des entretiens qualitatifs sont réalisés auprès d'habitants et habitantes de plusieurs villages Kali'na de l'ouest guyanais. Ils sont ensuite retranscrits, puis analysés dans un rapport de stage.

Ce travail s'inscrit dans une volonté du Réseau des Savoirs de la Forêt de contribuer au développement et à l'émergence d'initiatives et d'activités de transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels au sein des villages Kali'na.

Dans une perspective d'ouverture et de dialogue entre les communautés de Guyane, cette méthodologie d'enquête pourrait par la suite se transposer à d'autres travaux de recherche autour de la transmission de savoirs dans les communautés de Guyane.

• La méthodologie : les entretiens qualitatifs

Les entretiens se font sous la forme d'entretiens qualitatifs, c'est à dire des questions posées par l'enquêtrice sur le thème de l'enquête.

→ *Vous avez accepté d'être enregistré.e par audio : l'enregistrement audio sera retranscrit manuellement, publié et analysé. Aucune autre utilisation n'en sera faite sans votre consentement.*

→ Vous n'avez pas souhaité être enregistré.e. La prise de note faite pendant ou après l'entretien sera analysée par l'enquêtrice. Aucune autre utilisation n'en sera faite sans son consentement.

1) **Acceptez vous que l'entretien audio et les données recueillies (entretiens audios et prise de note) soient conservés dans la base de données du Réseau des Savoirs de la Forêt après la fin du stage ? <u>Aucune autre utilisation n'en sera faite sans votre consentement préalable</u>.**

OUI [ ] NON [ ]

<u>• Production écrite : un document de rapport de stage sera publié à l'issu de l'enquête :</u>

Le rapport se basera sur l'analyse des entretiens réalisés et une bibliographie. Il sera rédigé et publié lors de la soutenance de stage qui se fera en octobre 2021.

Ce document sera disponible sur internet : sur le site du réseau des savoirs de la forêt ainsi que sur le site infodoc-AgroParisTech.

2) **Acceptez-vous que l'entretien soit analysé par Amélie Charoy, dans le cadre du sujet de stage précédemment décrit ? OUI [ ] NON [ ]**

3) **Souhaitez vous consulter le document de rapport de stage AVANT sa publication en version numérique ? OUI [ ] NON [ ]**

L'identité des participants est anonymisée, sauf si vous souhaitez qu'elle soit communiquée. Dans le cas où vous souhaitez que votre identité soit communiquée, merci de me le signaler.

<u>IMPORTANT : une version papier du rapport vous sera remise en mains propres lors de la restitution du projet qui se déroulera en Janvier 2022.</u>

N'hésitez pas à contacter Amélie Charoy au + 33 6 63 13 11 54 ou amelie.charoy@agroparistech.fr pour toute question ou demande concernant ce travail de recherche.

Droit de se retirer : à n'importe quel moment du processus de recherche, même après publication des résultats, les informations vous concernant peuvent être retirées du document de rapport, si vous en faites la demande.

Annexe 2. Carte des ZDUC et concessions collectives des villages Espérance, Terre Rouge, Pierre, Awala Yalimapo, Bellevue, Cité Javouhey, Organabo (Source :cartothèque du Parc Amazonien de Guyane)

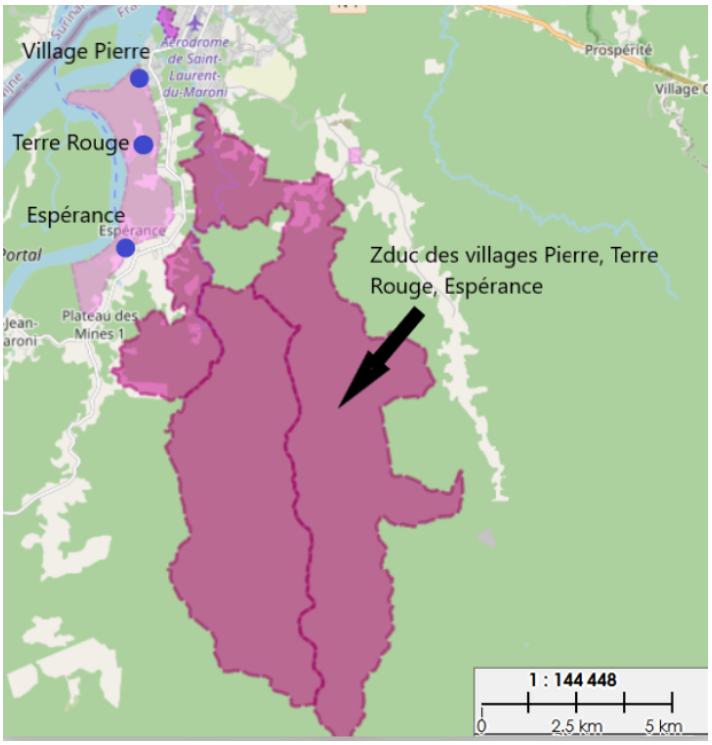

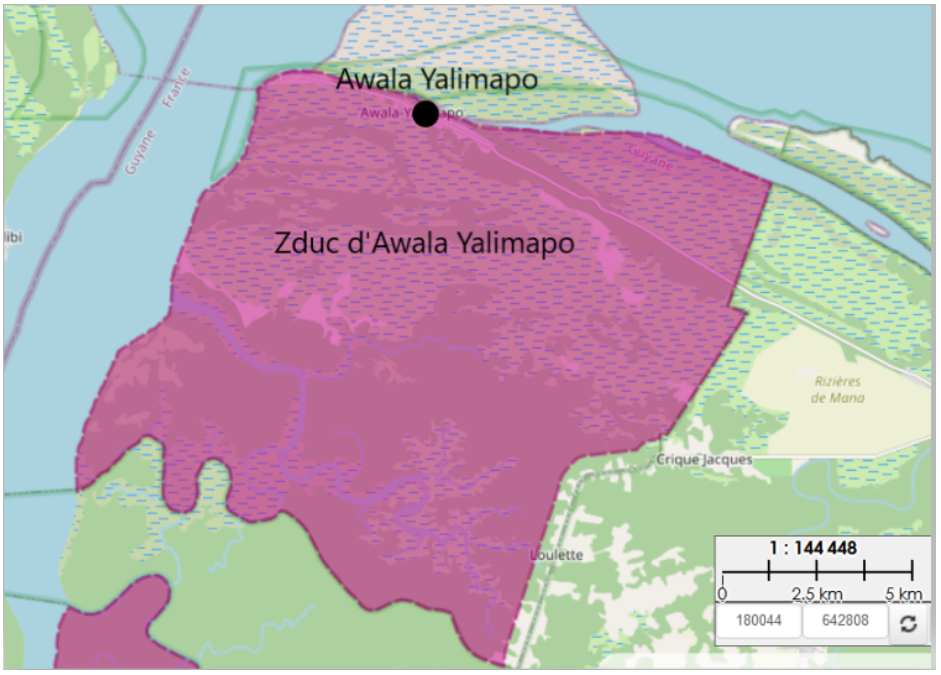

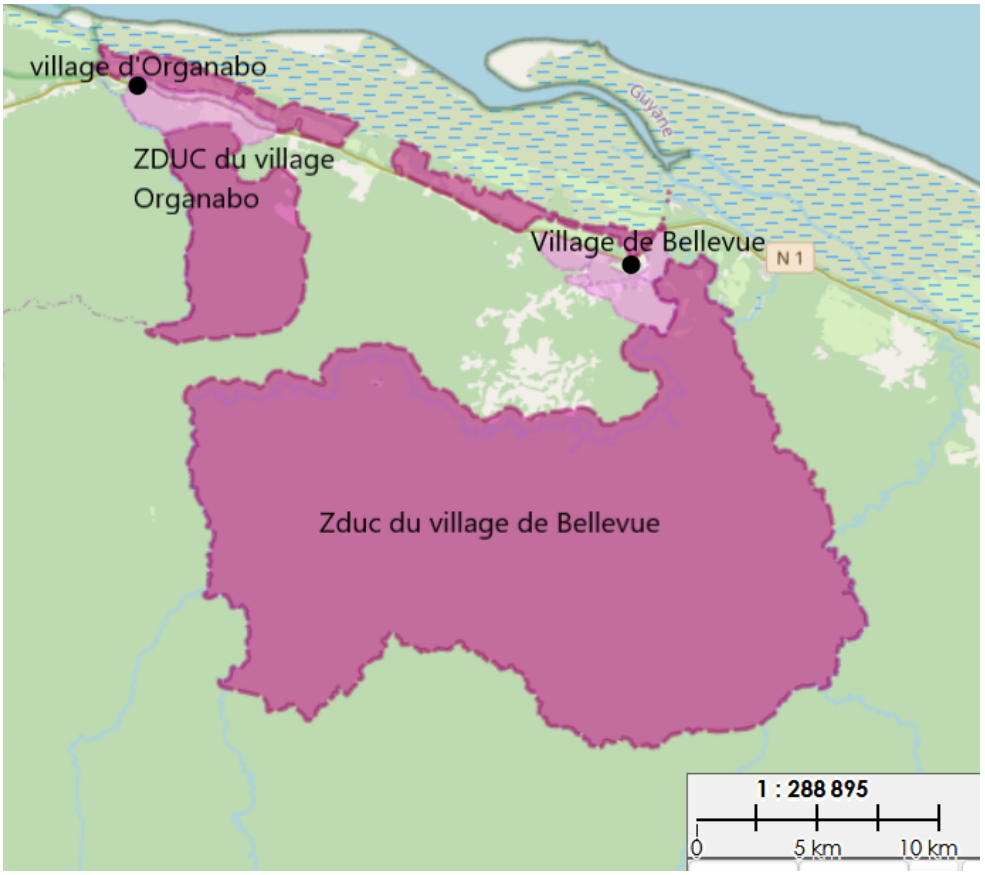
village d'Organabo
ZDUC du village
Organabo
Guyane
Village de Bellevue
N 1
Zduc du village de Bellevue
1 : 288 895
0
5 km
10 km

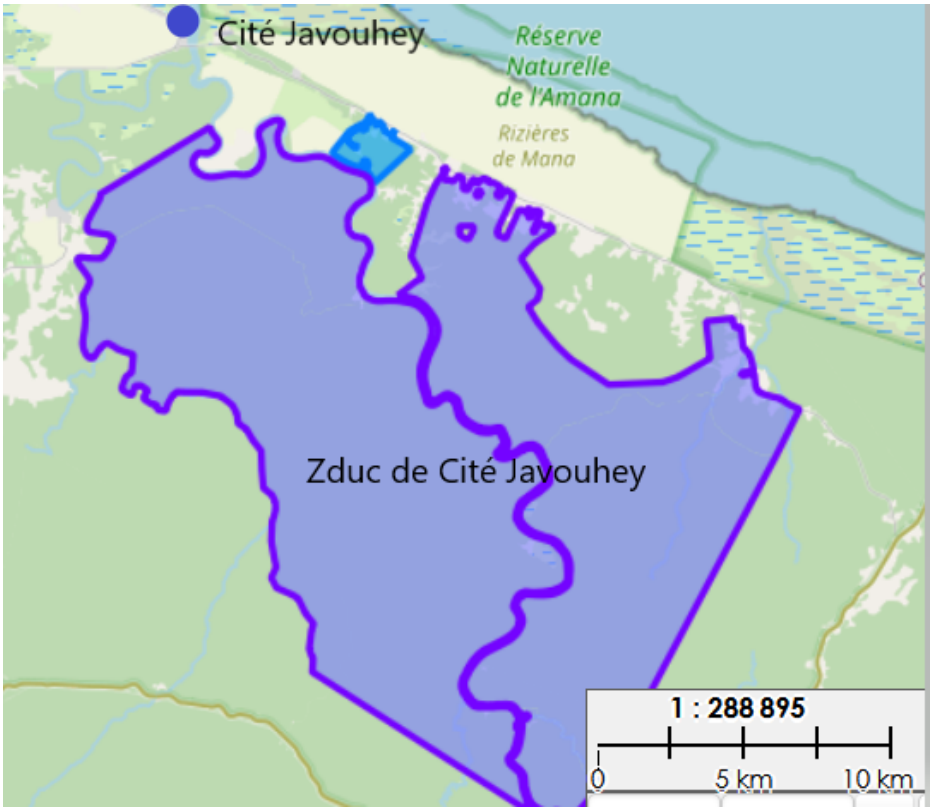
Cité Javouhey
Réserve
Naturelle
de l'Amana
Rizières
de Mana
Zduc de Cité Javouhey
1 : 288 895
0
5 km
10 km

Annexe 3. Statuts du Réseau des Savoirs de la Forêt

STATUTS DE L'ASSOCIATION

RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT

TITRE I - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Article 1 : Constitution de l'Association, dénomination et siège social

1. Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association ayant pour titre : **Réseau des Savoirs de la Forêt** (ci-après dénommée "*l'Association*").
2. Le siège social est fixé à Cayenne (97300). Il pourra être modifié par décision du Conseil d'Administration.
3. L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Article 2 : Objet social

1. L'Association a pour objet, de soutenir et d'accompagner la réalisation des projets de ses membres dans le domaine de l'agroforesterie, de l'artisanat traditionnel, de la transmission des savoirs et savoir faire, de la découverte du milieu naturel, de l'éducation à l'environnement et à la préservation des écosystèmes, sur le territoire de la Guyane Française.
2. L'Association a également pour objectif de diffuser ses réalisations au niveau local, national et international afin de faire connaître les actions des acteurs du Réseau des Savoirs de la Forêt.
3. L'Association est indépendante de toute organisation à caractère politique. L'Association garantit la liberté et le respect du principe de non-discrimination, un fonctionnement démocratique, la transparence de sa gestion et l'égal accès, sans distinction d'âge, des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.
4. L'Association pourra évoluer vers un statut coopératif, si celui-ci apparaît plus pertinent pour porter l'objet de son activité.

Article 3 : Moyens d'action

1. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, l'Association pourra, sans que l'énumération qui suit ne soit limitative, exercer les activités suivantes :

- Soutenir, financer, organiser, mettre en œuvre, promouvoir et suivre des projets et activités qui contribuent à la réalisation des buts de l'Association ;
- Mettre en œuvre des partenariats culturels, sociaux, environnementaux ou autres, qui contribuent au développement des buts de l'Association ;
- Soutenir des initiatives et projets de préservation de la nature et de développement durable à travers le monde ;
- Promouvoir largement, par tous les moyens, les résultats de ses activités et des activités de ses membres ;
- Diriger, opérer, coordonner, participer à, ou appuyer des programmes et des activités d'Associations ou d'autres personnes physiques ou morales,
- Concevoir, produire, réaliser des outils, des produits et des méthodologies dans le but de soutenir et de renforcer des projets de préservation de l'environnement.

2. L'Association pourra exercer toute action devant les administrations, juridictions ou organisations locales. Elle pourra coopérer avec toute Association poursuivant le

même but qu'elle.

3. L'Association peut également accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but, notamment prendre toutes les initiatives, susciter toutes collaborations, recueillir toutes libéralités ou tous prêts, en nature ou espèces, organiser toute opération ou prendre toute mesure susceptibles de contribuer à la réalisation de son but, dans le respect de la loi. L'Association peut également acquérir ou posséder tout bien meuble et immeuble conformément à la législation en vigueur et exercer tous les droits de propriété et autres droits réels.

4. L'Association peut promouvoir ses buts par tout autre moyen licite qui est directement ou indirectement nécessaire, utile ou souhaitable en vue de favoriser ou réaliser les buts de l'Association, tels que interprétés au sens le plus large.

Article 4 : Durée de l'Association

1. La durée de l'Association est illimitée.

TITRE II - COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 5 : Composition

L'Association se compose de :

1. Membres fondateurs du Comité de Pilotage: Personnes physiques ou morales ayant participées à la phase d'incubation du Comité de Pilotage du Réseau des Savoirs de la Forêt dès mars 2019, et ayant menée à la constitution de l'Association. Ils sont membres permanents de droit du Conseil d'Administration. Ils ont compétence pour proposer la désignation d'autre(s) membre(s) au Conseil d'Administration. Cette décision est prise au Conseil d'Administration. Ils sont, de droit, membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative.

2. Membres actifs : Personnes physiques ou morales qui mettent au service de l'Association leurs connaissances, compétences ou sont utiles à sa mission. Ils sont "actifs" dans les projets, ateliers et discussions autour des activités de l'Association. Ce titre est conféré par décision du Conseil d'Administration et sont, de droit, membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative.

3. Membres sympathisants : Personnes physiques ou morales apportant leur soutien à l'action de l'association. Ils n'ont pas de voix aux Assemblées Générales.

Article 6 : Adhésion

1. Les demandes d'adhésion sont formulées par écrit, elles contiennent l'identité et la signature du demandeur ou de son représentant légal. Ces demandes sont soumises à l'acceptation du Conseil d'Administration.

2. Le statut de membre du Réseau des Savoirs de la Forêt s'acquiert par la signature de la fiche de membre. Le nouveau membre s'engage à adhérer à la Charte Constituante

et à respecter les Statuts du Réseau des Savoirs de la Forêt.

3. Un membre peut être personnes morales, ou personnes physiques.

Article 7 : Perte de la qualité de membre

1. La qualité de membre se perd par
   - la démission du membre sur simple demande adressée au Conseil d'Administration,
   - le décès,
   - l'exclusion, prononcée par le Conseil d'Administration, pour infraction aux statuts ou au règlement intérieur de l'Association ou tout autre motif grave portant préjudice aux intérêts moraux et matériels de l'association,
   - la disparition, liquidation ou fusion, s'il s'agit d'une personne morale.

TITRE III - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Section I - L'Assemblée Générale

Article 8 : Composition de l'Assemblée Générale

1. L'Assemblée Générale comprend les membres fondateurs et les membres actifs.
2. Les salariés de l'Association peuvent être invités à participer aux réunions, avec voix consultative.
3. Des intervenants extérieurs peuvent être invités au sein de l'Assemblée Générale avec voix consultative.

Article 9 : Convocation, ordre du jour et modalités de réunion de l'Assemblée Générale

1. L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du Conseil d'Administration, au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Elle peut en outre être convoquée par des membres de l'Association représentants au moins le dixième des voix à l'Assemblée Générale.
2. Quinze jours avant la date fixée, les membres sont convoqués par écrit ou électroniquement et l'ordre du jour, comprenant une adresse, une date et un lieu, est inscrit sur les convocations.
3. L'ordre du jour est dressé par le Conseil d'Administration. Les membres ont la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour dressé par le Conseil d'Administration, toute question relative aux activités de l'Association.
4. Seuls les points indiqués à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une décision.
5. Les convocations contiennent également l'ensemble des documents afférents aux questions qui seront soumises aux délibérations.
6. L'Assemblée se réunit au siège social, ou en tout autre endroit du territoire français.
7. Les réunions peuvent être tenues physiquement ou par tout moyen de télécommunication permettant le vote de ses membres et garantissant leur participation effective (visioconférence, conférence téléphonique, autres).

8. Exceptionnellement, dans les situations d'urgence, les délais de convocation pourront être restreints à une semaine et l'Assemblée Générale pourra décider de procéder à un vote par correspondance électronique ou écrite.

Article 10 : Les délibérations

1. La présence d'au moins un cinquième (1/5) des membres et de la majorité des membres fondateurs est nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée à quinze jours d'intervalle et peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.
2. Les procurations sont autorisées mais un membre ne peut disposer que d'une seule procuration d'un autre membre.
3. Les décisions sont prises autant que possible par consensus. C'est à dire que tout le monde doit être d'accord, s'abstenir ou s'opposer sans bloquer, mais si un ou plusieurs des participants bloquent la décision, la décision est reportée.
    - Une (ou plusieurs) personne peut bloquer la décision seulement s'il-elle réussit à démontrer la validité de son opposition, c'est à dire que la décision qui va être prise est vraiment dommageable au groupe et/ou en contradiction avec ses principes fondamentaux. Si le groupe reconnaît le bien fondé de l'opposition, alors la décision peut être bloquée.
    - Si le groupe ne reconnaît pas le bien fondé de l'opposition, le problème évoqué n'est pas légitimé et le groupe peut continuer dans la décision qu'il avait l'intention de prendre initialement. Dans ce cas la décision prise devra recueillir l'assentiment d'au minimum 3/4 des membres présents.
4. Chaque membre dispose d'une seule voix à l'Assemblée Générale. Un membre de l'Assemblée Générale n'a pas le droit de vote lorsque la délibération concerne la conclusion d'un acte juridique entre lui et l'Association.
5. Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité absolue des voix présentes et représentées. Elles sont prises à main levée. Cependant un vote à bulletin secret est mis en place si un tiers des membres présents le demandent.

Article 11 : Les attributions de l'Assemblée Générale

1. L'Assemblée Générale se prononce annuellement sur le rapport moral et sur les comptes de l'exercice clos et vote le budget de l'exercice suivant. Elle pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Elle peut modifier le règlement intérieur.
2. L'Assemblée Générale a compétence pour modifier les statuts, décider la dissolution de l'Association et l'attribution des biens de l'Association, sa fusion avec toute autre Association poursuivant un but analogue, ou son affiliation à une union d'Associations, proposée par le Conseil d'Administration ou la moitié des membres de l'Association.
3. L'Assemblée Générale délibère sur les orientations à venir et la politique générale de l'Association Réseau des Savoirs de la Forêt.

Section II - <u>Le Conseil d'Administration</u>

Article 13 : Composition du CA

1. L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 3 membres et au plus 20 membres. Personnes physiques ou morales.
2. Les membres fondateurs du Comité de Pilotage du Réseau des Savoirs de la Forêt sont membres de droit au Conseil d'Administration.
3. L'intégration de nouveaux membres non-fondateurs se fait par cooptation d'un membre du Conseil d'Administration, leur adhésion est soumise au vote à l'unanimité du Conseil d'Administration.
4. Tous les membres du Conseil d'Administration sont sur le même pied d'égalité : chacun des membres est ainsi co-président de l'Association.

Article 14 : Les délibérations et le vote

1. Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par semestre, et chaque fois qu'il est invité à le faire sur convocation du quart de ses membres.
2. La convocation sous forme écrite ou électronique doit être adressée à tous les membres du Conseil d'Administration au moins 15 jours avant la réunion.
3. Les décisions sont prises autant que possible par consensus. C'est à dire que tout le monde doit être d'accord, s'abstenir ou s'opposer sans bloquer, mais si un ou plusieurs des participants bloquent la décision, la décision est reportée.
    - Une (ou plusieurs) personne peut bloquer la décision seulement s'il-elle réussit à démontrer la validité de son opposition, c'est à dire que la décision qui va être prise est vraiment dommageable au groupe et/ou en contradiction avec ses principes fondamentaux. Si le groupe reconnaît le bien fondé de l'opposition, alors la décision peut être bloquée.
    - Si le groupe ne reconnaît pas le bien fondé de l'opposition, le problème évoqué n'est pas légitimé et le groupe peut continuer dans la décision qu'il avait l'intention de prendre initialement. Dans ce cas la décision prise devra recueillir l'assentiment d'au minimum 3/4 des membres présents.
4. La présence de la majorité des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour qu'il puisse valablement délibérer.
5. Il est tenu un cahier où sont consignés les différents procès verbaux des séances signés par les membres du Conseil d'Administration en charge du secrétariat.
6. Le Conseil d'Administration se réunit soit au siège social de l'Association, soit en tout autre endroit du territoire français. Les réunions peuvent avoir lieu par téléconférence ou visioconférence.
7. Le vote par procuration est autorisé, mais nul ne peut détenir plus de deux mandats.
8. Le Conseil d'Administration peut s'adjoindre, à titre consultatif, des personnes susceptibles de l'éclairer particulièrement sur un sujet mis à l'ordre du jour.
9. Un membre du Conseil d'Administration n'a pas le droit de vote lorsque la délibération concerne la conclusion d'un acte juridique entre lui et l'Association.

Article 15 : Les attributions du Conseil d'Administration

1. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association et faire ou autoriser tous les actes et opérations permis à l'Association et qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale des membres.
2. Chacun de ses membres peut ainsi être habilité à remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prescrites par la législation et tout autre acte administratif nécessaire au fonctionnement de l'association et décidé par le Conseil d'Administration. Il peut désigner un ou plusieurs de ses membres pour représenter l'association dans tous les actes de la vie civile.

3. Le Conseil d'Administration est responsable :
    - de la gestion financière et administrative de l'Association
    - de tous les actes, achats et investissements reconnus nécessaires des biens et valeurs appartenant à l'association et à passer les marchés et contrats nécessaires à la poursuite de son objet
    - de la création des comités-projet, du suivi de la gestion des projets et des campagnes de l'Association ainsi que les orientations budgétaires les concernant ;
    - des modifications du règlement intérieur ;
    - de la préparation des propositions de modifications des statuts présentées à l'Assemblée Générale ;
    - de l'adhésion à d'autres associations, fédérations d'associations ainsi qu'à des collectifs
4. Le Conseil d'Administration s'organise au besoin en commissions thématiques pour la bonne réalisation des activités et projets de l'Association.

Article 16 : Gestion désintéressée

1. Les fonctions d'administration et de direction de l'Association sont bénévoles ; l'Association préserve en toutes circonstances un caractère désintéressé à sa gestion. Des remboursements de frais sont possibles sur présentation des justificatifs .
2. Lorsqu'ils prennent part aux activités, les membres s'engagent à acquitter le prix des produits et services rendus par l'Association.
3. Les membres ont droit au remboursement des frais exposés pour les besoins de l'Association, sur présentation des justificatifs au Conseil d'Administration.

Section IV - Les Comités-Projet

Article 17 : Les Comités-Projet

1. Le Conseil d'Administration créé, dans le cadre des activités de L'Association, des Comités-Projet autour de projets spécifiques pouvant regrouper des membres du Conseil d'Administration, des membres actifs, et toute autre structure non-membre de l'Association, donnant lieu à la signature d'une convention de partenariat entre les différentes parties.
2. Leur organisation, composition, fonctionnement et dissolution sont régis par le Règlement Intérieur de l'Association.

TITRE IV - RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Article 18 : Les ressources de l'Association

1. Les ressources de l'Association se composent :
- des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics ou privés ;
- des ressources publiques ou privées issues des activités de l'association : ventes, publications, services, activités éducatives ou liées à la sensibilisation du public ;

- de dons manuels et du bénévolat de personnes physiques ;
- du mécénat et du sponsoring de personnes morales ;
- des intérêts et revenus des biens et valeurs appartenant à l'Association ;
- des capitaux provenant des économies réalisées sur son budget annuel ;
- et de toute autre ressource autorisée par la loi en vigueur.

TITRE V - RÈGLEMENT INTÉRIEUR, MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Article 19 : Règlement Intérieur

1. Le Conseil d'Administration pourra établir un Règlement Intérieur fixant les modalités d'exécution des présents statuts ainsi que l'organisation interne et administration de l'Association. Le Conseil d'Administration a compétence pour valider le Règlement Intérieur, et pour apporter des modifications ultérieures.
2. Le règlement intérieur ainsi que toute modification ultérieure à l'adoption du texte doit être diffusé lors de l'Assemblée Générale suivante. Toute modification doit être notifiée à l'ensemble des membres.

Article 20 : Modification des statuts

1. Les statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale réunie à cet effet, sur proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres.Une convocation accompagnée d'une date, d'un lieu, d'une heure et d'un ordre du jour à point unique détaillant la proposition est adressée à tous les membres au moins quinze jours avant la réunion de l'Assemblée Générale.
2. Le vote par procuration est autorisé. Les modalités de vote sont les mêmes que pour les Assemblées Générales détaillées dans l'article 10 des présents statuts.
3. Exceptionnellement, dans les situations d'urgence, les délais de convocations pourront être restreints à une semaine et l'Assemblée Générale pourra décider de procéder à un vote par correspondance électronique ou écrite.
4. L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si le quart des membres au moins et la majorité des membres fondateurs sont présents. Si l'Assemblée n'atteint pas ce quorum, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée au moins quinze jours après. Elle peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre de votants.
5. Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des trois cinquièmes (3/5e) des membres et la majorité des membres fondateurs, présents ou représentés.

Article 21 : Dissolution de l'Association

1. L'Association ne peut être dissoute que par une Assemblée Générale réunie à cet effet, sur proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres.
2. Le vote par procuration est interdit. Une convocation accompagnée d'une date, d'un lieu, d'une heure et d'un ordre du jour à point unique est adressée à tous les membres au moins un mois avant la réunion de l'Assemblée Générale.

1. L'Assemblée Générale ne peut dissoudre l'Association que si la moitié au moins des membres sont présents. La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des trois quarts (3/4e) des membres présents et la majorité des membres fondateurs.
2. En cas de dissolution volontaire, statutaire ou judiciaire, l'Assemblée extraordinaire désigne un ou plusieurs liquidateurs et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.
3. Les membres de l'Association ne peuvent se voir attribuer une part quelconque des biens de l'Association. L'actif net subsistant sera attribué à une ou plusieurs Associations poursuivant des buts similaires désignés par le Conseil d'Administration.

« Fait à Cayenne, le 16/03/2020 »

Signatures de deux représentants (nom, prénom et fonction) au minimum, nécessaires pour la formalité de déclaration de l'Association.

GUEYE Massiri, membre fondateur et fondateur et
président désigné de l'Assemblée l'Assemblée Générale Constitutive Constitutive

MOULARD Chloé, membre

secrétaire désignée de Générale

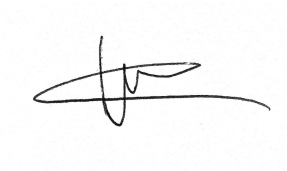

Annexe 4. Livret bilan du projet "valorisation de l'agroforesterie et de l'agriculture traditionnelle amérindienne", dans le cadre du programme LIFE4BEST

BILAN DE PROJET

LES SAVOIRS DE LA FORÊT

RÉSEAU - GUYANE FRANÇAISE

PROGRAMME LIFE4BEST 2020-2021

VALORISATION DE L'AGROFORESTERIE ET DE L'AGRICULTURE AMÉRINDIENNE

Avec le soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Française de Développement au travers du programme LIFE4BEST

LIFE4BEST est un programme de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources naturelles (IUCN), financé par le programme LIFE de la Commission Européenne, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et l'Agence Française pour le Développement (AFD). LIFE4BEST pourvoit des subventions pour des actions de terrain de petite échelle pour la conservation de la biodiversité et le développement durable dans les régions ultrapériphériques de l'Union européenne (RUP).

Dans le cadre de ce programme, Nature Rights Guyane et le Réseau des Savoirs de la Forêt ont mené le projet "Valorisation de l'agroforesterie et de l'agriculture traditionnelle amérindienne", sur la période août 2020-août 2021, avec comme objectif la valorisation culturelle et économique de l'agriculture traditionnelle Kali'na dans l'ouest Guyanais. Le projet comprend plusieurs volets complémentaires que sont l'accompagnement de trois parcelles pilotes "abattis agroforestiers", l'organisation d'ateliers de transmission et de formation, et des animations de pédagogiques à destination des jeunes des communautés.

→ ACTEURS

NATURE RIGHTS GUYANE

Depuis 2009, NatureRights (NR) s'est engagée à identifier, soutenir et promouvoir les initiatives relevant des «Droits de la Nature» à travers plusieurs axes : le plaidoyer pour la reconnaissance des droits de la nature, le soutien aux alternatives sociales et écologiques en Amazonie, et la création de tiers-lieux des futurs possibles. En Guyane depuis 2017, NR a permis l'incubation du projet Réseau des Savoirs de la Forêt et met à disposition ses ressources humaines et financières pour garantir la pérennité du RSF.

RSF GUYANE

Le Réseau des Savoirs de la Forêt (RSF) est le résultat du travail de recensement initié par Nature Rights en 2017. Officiellement structuré en association en 2020, sa mission est de soutenir et d'accompagner la réalisation des projets valorisant les savoirs traditionnels en encourageant leur transmission. L'association est composée d'une trentaine de membres, représentant les différentes communautés de Guyane, et dont la gouvernance est partagée au sein d'un conseil d'administration collégial.

→ CALENDRIER DES ACTIONS

23 AU 28 SEPTEMBRE 2020
Lancement des actions dans l'ouest, début de l'accompagnement de parcelles, visite de la vanilleraie de Mana

13-14 NOVEMBRE 2020
Formation AgroForesterie avec SIMA-PECAT à Bellevue

15 NOVEMBRE 2020
Mayouri de construction de pépinière à Bellevue

21 JANVIER 2021
Mayouri de plantation à Bellevue et Terre Rouge (date à confirmer)

19 FÉVRIER 2021
Formation étude et fertilisation naturelle des sols à Terre Rouge

20 FÉVRIER 2021
Mayouri construction de pépinière à Terre Rouge

23 AVRIL 2021
Animation pédagogique à Awala-Yalimapo

15 JUILLET 2021
Animation pédagogique à Terre Rouge

16 JUILET 2021
Mayouri construction de pépinière à Awala Yalimapo

17 JUILET 2021
Visite du jardin-forêt de Xavier Desbois à Mana

10 AOÛT 2021
Mayouri construction de toilettes sèches à Bellevue

12 AOÛT 2021
Animation pédagogique à Bellevue

→ CARTE

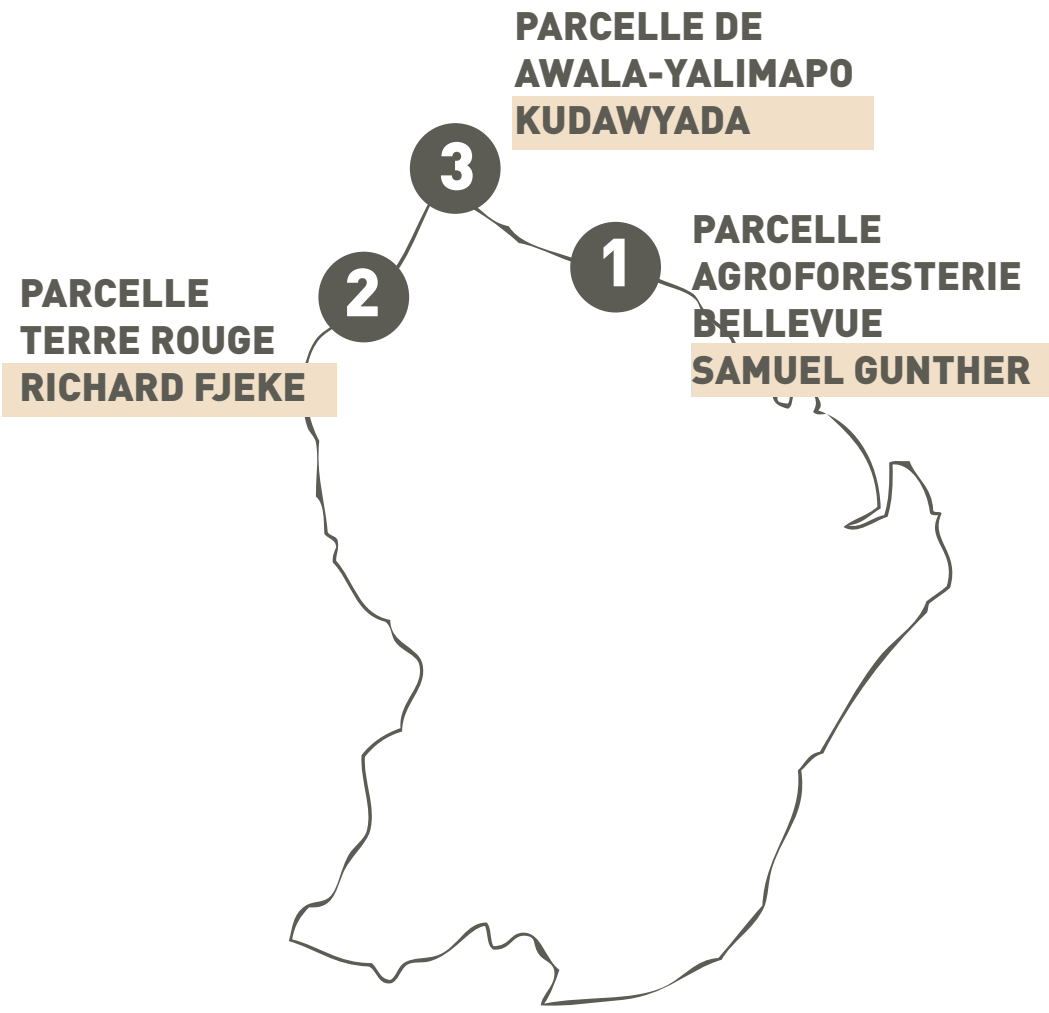

Les trois abattis-parcelles pilotes se trouvent :

→sur le littoral, dans la région des savanes, au village de Bellevue (Iracoubo) avec Samuel Gunther ;

→au village Terre-Rouge (Saint-Laurent-du-Maroni) au bord du fleuve Maroni, frontière avec le Surinam, avec Richard Fjeke ;

→à l'extrême nord-ouest de la Guyane, à Awala-Yalimapo avec l'association Kudawyada.

ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLES

OBJECTIFS

Accompagner et soutenir des initiatives de promotion et de transmission des pratiques agricoles traditionnelles et agro-forestières. Les porteurs du projet, déjà en activité, présentent chacun des spécificités au regard des propriétés agronomiques des parcelles, de l'état d'avancement du projet individuel, et des objectifs poursuivis.

ACTIVITÉS

L'accompagnement des trois projets s'est traduit par un ensemble d'actions portant sur :

→ l'acquisition de matériel et de petit équipement agricole facilitant l'avancée du projet ou permettant un changement d'échelle

→ la diversification des espèces végétales cultivées et l'introduction de cultures à forte valeur écologique et économique

→ l'échange de savoirs, de pratiques et la mise en lien de membres cultivant des abattis

→ l'appui technique permettant un suivi de l'évolution des parcelles, et l'intervention d'experts sur les problématiques identifiées

→ l'organisation de mayouri ou chantiers participatifs pour l'implication plus large des membres de la communauté dans la construction des projets.

→ RICHARD FJEKE À TERRE ROUGE

→ SAMUEL GUNTHER À BELLEVUE

→ KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO

RICHARD FJEKE
VILLAGE TERRE-ROUGE

DEUX ABATTIS

→ environ 1 hectare chacun
→ situés sur la concession collective du village Kali'na de Terre Rouge

ABATTIS N°1

> Cultivé par Richard depuis 2 ans mais ayant déja eu plusieurs cycles de culture
> Culture : diversifié avec des fruitiers et plantes médicinales
> Pratiques : agroforestiere, agroécologiques
> Accessibilité : par une marche de 5 mn dans la forêt inondable, aux abord du village
> Sol : sable blanc, très faible fertilité

ABATTIS N°2

> Ouvert par Richard il y a 5 ans
> Culture : manioc, pilier de l'alimentation kali'na.
> Pratiques : traditionnelles, agroécologiques
> Accessibilité : facile, au bord de route dans le village,
> Sol : limoneux-argileux, bonne fertilité

UN ABATTIS MULTIFONCTION

→ Agriculture vivrière dédiée à la consommation personnelles et des proches
→ Sensibilisation des jeunes du village aux pratiques agricoles traditionnelles
→ Valorisation d'une alimentation saine, mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

28 SEPTEMBRE 2020
Mise à disposition de matériel agricole ; réflexion sur l'agencement du site pour la mise en place d'animations pédagogiques ; travail sur l'abattis et installation de buttes hors-sol pour le maraîchage ; cueillette.

17 DÉCEMBRE 2020
Acquisition d'une tronçonneuse pour faciliter l'entretien du site et l'abattage, agrandir la surface agricole exploitée, récupérer le bois pour la construction et l'aménagement de la parcelle (carbet, bancs, table...).

22 JANVIER 2021
Nettoyage de la parcelle, mayouri plantation d'arbres fruitiers et de palmiers (jacque, corossol, cerise peyi, citron peyi, mandarine, cajou, coco, wassai...)

19 FÉVRIER 2021

Formation du bureau d'études SOLICAZ sur la fertilisation naturelle du sol et prélèvements de sols des deux abattis pour analyses.

20 FÉVRIER 2021 : MAYOURI PÉPINIÈRE

Construction d'une pépinière ; amendement naturel à partir d'un mélange de terreau, de fumier de mouton et de poule, de chaux dolomitique, de compost, de charbon ; plantation d'une dizaine de plants fruitiers, médicinaux, des palmiers, sur les deux abattis (cerise peyi, ramboutan, chadek, cerise de cayenne, avocat, café, cacao, anis, mélisse, parépou, comou, poivre) ; paillage composé de fumier de cheval séché et de résidus végétaux.

14 JUILLET 2021

Mayouri nettoyage de la parcelle ; construction de bancs ; préparation du site pour l'accueil de l'animation pédagogique.

15 JUILLET 2021

Animation pédagogique sur l'abattis : observation de la flore et la faune de l'abattis, plantation d'une dizaine de plants (arbre à pain, cupuaçu, chataîgne peyi, papaye, jaune d'oeuf (sapotille) ; mise en semis de graines de calou, oseille peyi, piments, haricots.

→ **PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ARBRES ET PLANTES MARAICHÈRES ET MEDICINALES**

→ **ACQUISITION DE MATÉRIEL: BÊCHE, PELLES, RÂTEAUX, MACHETTES, POTS ET PLANCHES DE SEMIS, SACS PÉPINIÈRE, TRONÇONNEUSE**

→ **MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER POULE/CHEVAL/MOUTON, COMPOST PEYI, CHAUX DOLOMITIQUE, TERREAU**

→ **RÉALISATION DE BUTTES DE CULTURE POUR LE MARAÎCHAGE**

→ **RÉALISATION D'ANALYSES DE SOLS SUR LES 2 ABATTIS**

→ **CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE**

→ **3 MAYOURIS (20 PARTICIPANT.E.S)**

→ **1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (10 PARTICIPANT.E.S)**

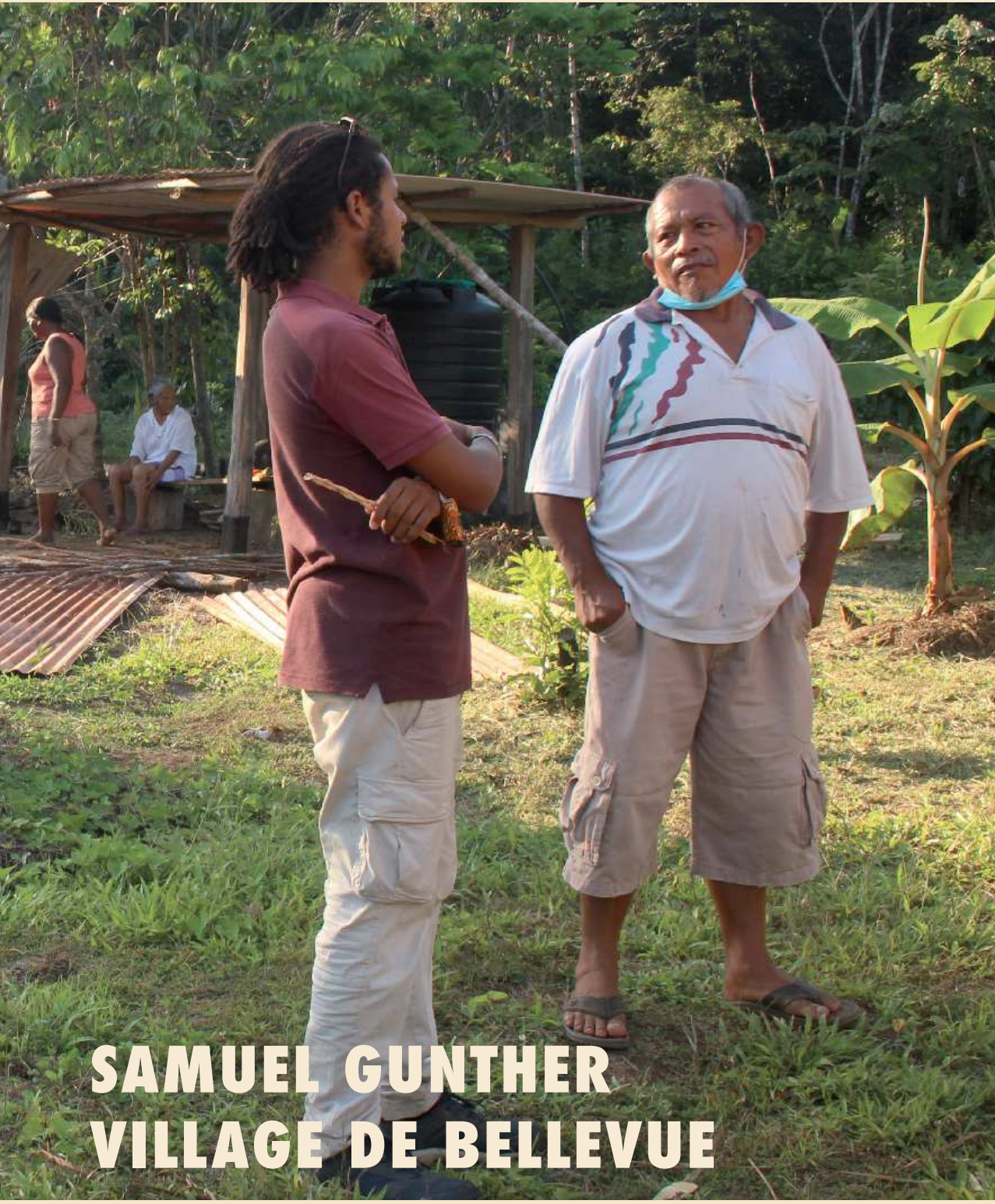

SAMUEL GUNTHER
VILLAGE DE BELLEVUE

UN ABATTIS SUR LA CONCESSION COLLECTIVE DU VILLAGE DE BELLEVUE

→ Taille : environ 1,5ha, entouré de forêt
→ Culture: maraîchage, fruitiers, manioc
→ Pratiques : traditionnelles, agroforestière, agroécologiques
→ Accessibilité : 5mn en scooter, 30 mn à pied depuis Bellevue à travers la savane et la forêt.

UN ABATTIS MULTIFONCTION

→ Les produits de l'abattis sont destinés principalement à la vente dans le village de Bellevue et sur les marchés locaux, et à la consommation familiale

→ Sensibilisation des jeunes du village aux pratiques agricoles traditionnelles et agroécologiques

→ Valorisation d'une alimentation saine et naturelle, mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

25 SEPTEMBRE 2020
Réalisation du diagnostic des besoins d'accompagnement sur l'année ; mise à disposition de petit matériel agricole (bêche, pelles, râteaux, machettes, pots et planches de semis).

13-14 NOVEMBRE 2020
Formation Initiation aux systèmes agro-forestiers et mise en place d'une pépinière avec le bureau d'étude SIMA PECAT et la pépinière L'Agroforestière.

15 NOVEMBRE 2020
Mayouri construction d'une pépinière sur l'abattis ; réalisation d'amendements naturels à partir de terreau, fumier de poules, chaux dolomitique, charbon et compost ; plantation d'espèces maraîchères (concombre, pastèques, piments) et forestières (cupuaçu, carapa).

14 DÉCEMBRE 2020
Acquisition de matériel agricole et notamment d'une motobineuse permettant de retourner la terre et faciliter la mise en culture de plantes maraîchères.

21 JANVIER 2021
Mayouri plantation d'arbres fruitiers : citron peyi,mandarine, cajou, jacque, avocat, maracudja, cerise peyi, coco, prune de cythère, mombin... ; identification des espèces végétales de la parcelle et réalisation d'un schéma permacole, photos des plants en vue de la réalisation d'un livret pédagogique.

10 AOÛT 2021
Construction de toilettes sèches sur l'abattis facilitant l'accueil des enfants sur le site pour la conduite d'animations pédagogiques.

12 AOÛT 2021

Animation pédagogique avec les enfants du village sur l'abattis,
observation et identification de la faune et la flore de l'abattis,

plantation de diverses espèces: moringa, piments végétariens, avocat, parepou, aubergine, calebassiers, cupuaçus, châtaigne peyi, radié la fièvre.

→ PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ESPÈCES FRUITIÈRES, MARAÎCHÈRES ET MÉDICINALES

→ ACQUISITION DE MATÉRIEL : MOTOBINEUSE, BÊCHE, PELLES, RÂTEAUX, MACHETTES, POTS ET PLANCHES DE SEMIS, SACS PÉPINIÈRE

→ MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER DE POULE, COMPOST PEYI, CHAUX DOLOMITIQUE, TERREAU

→ FORMATION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS ET À LA MISE EN PLACE D'UNE PÉPINIÈRE

→ CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

→ CONSTRUCTION DE TOILETTES SÈCHES

→ 3 MAYOURIS (30 PARTICIPANT.E.S)

→ 1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (25 PARTICIPANTS)

LGNE DUDON
637

ASSOCIATION KUDAWYADA AWALA-YALIMAPO

L'association KUDAWYADA oeuvre depuis plus de dix ans dans la valorisation du savoir-être et savoir-vivre Kali'na, à travers l'accueil touristique, la gastronomie, l'agriculture sur abattis et la transformation du manioc et de fruits de palmiers.

UN ABATTIS PÉDAGOGIQUE

→ Taille : environ 1 ha
→ Culture: maraîchage, fruitiers, plantes médicinales
→ Pratiques : agroforestiere, agroécologiques
→ Accessibilité : en bord de route dans le village, proche de l'école, entouré de forêt inondable

UN ESPACE DE PARTAGE ET D'EXPÉRIMENTATION

→ Un abattis dédié à l'expérimentation de pratiques agroécologiques et agroforestières
→ Sensibilisation des jeunes du village aux pratiques agroécologiques
→ Valorisation d'une alimentation saine et naturelle, mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

MARS 2021
Intégration du projet d'abattis pédagogique d'Awala-Yalimapo, porté par l'association Kudawyada dans le cadre du projet LIFE4BEST. Identification des besoins d'accompagnement et réflexion sur la mise en place des actions.

23 AVRIL 2021
Inauguration de l'abattis pédagogique en présence d'élus et des habitants de la commune. Animation pédagogique sur la parcelle en partenariat avec l'école Yamanalé pour 3 classes de maternelles, CP et CE2. Observation de la faune et de la flore de l'abattis et plantation de diverses plantes et arbres fruitiers (maracudja, piments forts, avocat, café, couachi, médicinier rouge, anis, artemisia, atoumo, faux patchouli..)

16 JUIN 2021
Mayouri construction d'une pépinière sur l'abattis à vocation de sensibilisation auprès des jeunes du villages et pour fournir l'abattis en plants.

→ PLANTATION D'UNE QUINZAINE DE VARIÉTÉS DE PLANTES ET ARBRES FRUITIERS

→ MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER DE POULE, COMPOST PEYI, TERREAU

→ CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

→ 1 MAYOURI (10 PARTICIPANT.E.S)

→ 1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (50 PARTICIPANT.E.S)

Source
SCDE (réseau)
pluie
Récepticle
colonne d'eau
tuyau
épuration
filtre
raccord
vanne
brumisateur

FORMATIONS

OBJECTIFS

Faciliter la circulation et l'échange des connaissances, expériences, pratiques agro-écologiques en réponse à une problématique récurrente et partagée.

ACTIVITES

Les formations et la transmission de pratiques répondent à un besoin exprimé par l'un ou plusieurs des porteurs du projet qui constitue un obstacle dans le développement de leur activité. Ils visent à apporter une expertise sur le sujet par l'intervention d'un.e expert directement sur site et dont le contenu est adapté au contexte du projet.

LES ÉLÉMENTS CLÉS

→ une formation ouverte aux membres du réseau et toute personne des villages intéressée

→ un contenu de formation à la fois théorique et pratique adapté

→ chaque formation est suivi d'un mayouri avec tous les participants pour la mise en pratique immédiate des connaissances acquises.

→ INTRODUCTION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS & MISE EN PLACE D'UNE PÉPINIÈRE
SIMA-PECAT ET L'AGROFORESTIERE

→ FERTILISATION NATURELLE ET COMPOSITION DU SOL
SOLICAZ

PAYKWENE
WAYANA
ER L'ÊTRE AMÉRIN

→ FORMATION / PÉPINIÈRE A BELLEVUE

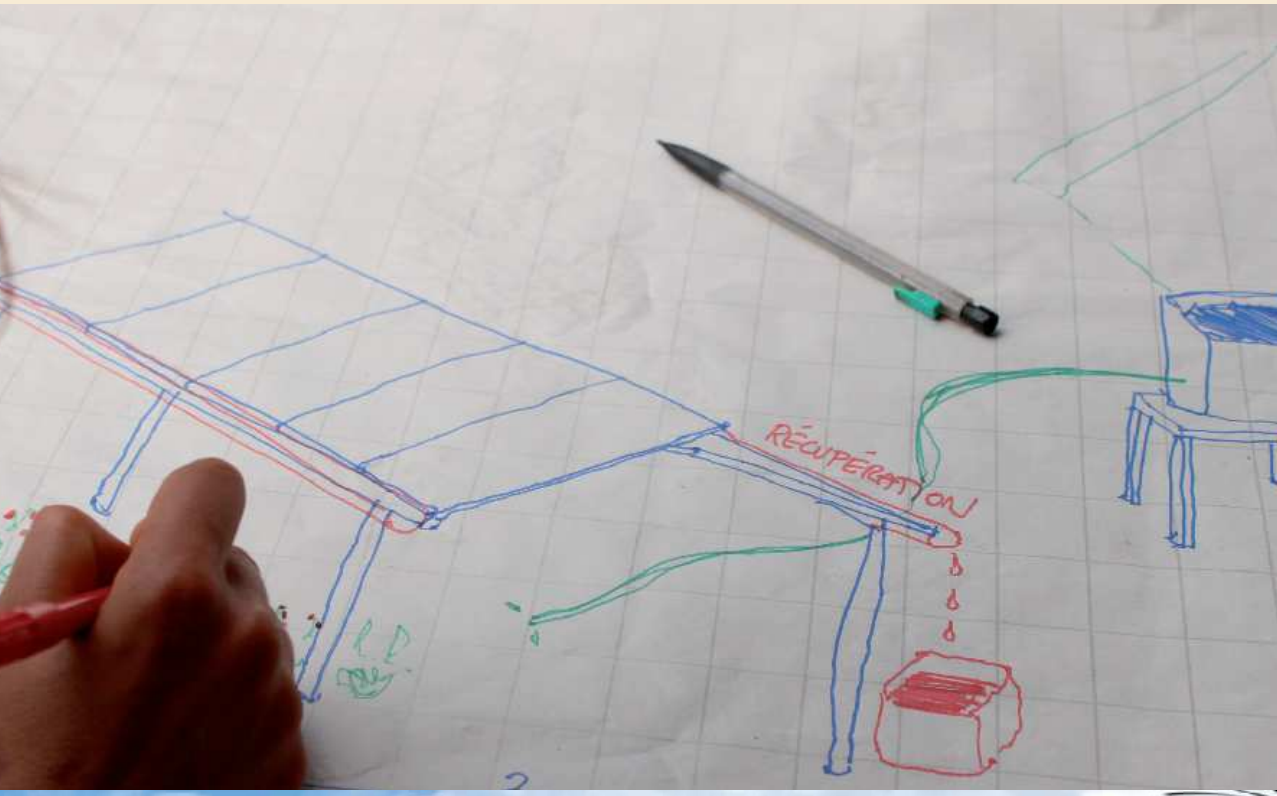

ATELIER DE FORMATION À L'AGROFORESTERIE ET À LA CONSTRUCTION DE PÉPINIÈRE
13 ET 14 NOVEMBRE 2020
ABATTIS DE SAMUEL GUNTHER, BELLEVUE

→ INTERVENANT : FANNY MISS, BUREAU D'ÉTUDES SIMA PECAT ET PÉPINIÈRE L'AGROFORESTIÈRE
→ 15 PARTICIPANT.E.S

Dans le cadre de l'accompagnement d'abattis, Samuel Gunther a mentionné le besoin d'une pépinière pour développer ses activités. Il a également fait part de son intérêt pour la transition vers un système agroforestier sur son abattis.

INTRODUCTION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS

→ une formation théorique le matin sur l'agroforesterie
→ une mise en pratique sur l'abattis de Samuel Gunther par les participants, invités à imaginer un système d'agroforesterie sur l'abattis.

Pour aider, il est proposé de se poser les questions suivantes:

→ quelles sont les cultures en place dans l'abattis ? Va-t-on planter des arbres ? Va-t-on laisser des arbres déja présent sur l'abattis ? Quel sera leur rôle ? Comment seront-ils entretenus ? Y-aura-t-il besoin de main d'oeuvre ? Quels sont les moyens financiers ?

CONSTRUCTION DE PÉPINIÈRE

→ Partie théorique : protéger des jeunes plants du soleil, de la pluie et des insectes

Quel usage pour une pépinière ?
→ pour faire ses plants à partir de graines
Avantages : gagner en autonomie
Inconvénients : demande du savoir-faire et de la patience, maladies des jeunes plantes, anticipation

→ pour élever des plants qui sont achetés
Avantages : les plants sont déja plus grands, sains et robustes
Inconvénients : coût financier, anticipation

Le type de structure adapté : il existe une grande diversité de pépinière, sous ombrage naturel, sous ombrage d'ombrière, de tôle. Le revêtement au sol de la pépinière peut être en terre, en sable, gravier

LES SYSTÈMES D'IRRIGATION

Les participants à la formation ont imaginé deux projets d'irrigation, l'un pour l'abattis de Samuel Gunther, l'autre pour la parcelle agro-écologique d'une des participant.e.s.

MISE EN PRATIQUE

Le choix qui a été fait par les participants et Samuel Gunther pour son abattis a été un modèle de pépinière de 25m², couvert par des tôles transparentes agencées pour permettre la ventilation naturelle, et bordées par de l'ombrière 50% pour protéger latéralement les plants. L'irrigation se fait par récupération de pluie et stockage dans des tanks.

Le modèle imaginé à été construit le lendemain de la formation lors d'un mayouri.

→ FORMATION / ANALYSE DE SOL - TERRE ROUGE

ATELIER DE FORMATION À L'ÉTUDE ET LA FERTILISATION NATURELLE DES SOLS
19 FÉVRIER 2021
ABATTIS DE RICHARD FJEKE, VILLAGE TERRE-ROUGE

→ INTERVENANT : WILLIAM MONTAIGNE, BUREAU D'ÉTUDES SOLICAZ
→ 12 PARTICIPANT.E.S

Dans le cadre de l'accompagnement d'abattis, Richard Fjeke a mentionné les problèmes qu'il rencontrait à cause de la fertilité dégradée de ses sols. Un format complémentaire de formation et d'analyse de sol a été imaginé pour permettre de mieux comprendre les difficultés liées aux propriétés de ses sols, et y remédier par des pratiques d'amendement naturels appropriés.

DÉROULÉ :

→ Matin : Présentation théorique sur les sols et la fertilité et les méthodes de fertilisation organique : compost, bois raméal fragmenté, charbon actif

→ Après midi : prélèvement d'échantillons de sol dans les deux abattis de Richard Fjeke, analyse de la texture et des caractéristiques des sols

Les échantillons de sols prélevés ont été analysés par le laboratoire SOLICAZ.
**Le dossier complet d'analyse des résultats disponible en annexe.*

RÉSULTATS ABATTIS N°1 / SABLEUX

Composante Physique :				
Argiles :	8,1 %	Texture :		Sableux
Limons :	3,9 %			
Sables :	87,9 %	Indice de Battance :	0,16	Sol non battant
Indice de Qualité de la Texture :		0 - Mauvaise		

→ Analyse : sol très sableux, avec un bon drainage de l'eau mais un lessivage rapide des éléments nutritifs.

→ Carence critique en élément phosphore, jouant un rôle dans la croissance des tubercules comme le manioc. Nécessité d'apporter du phosphore au moyen d'engrais naturels, comme les résidus de bois canon, feuilles de patates douces, os en poudre...

Éléments analysés (mg / kg)		Seuil de carence* critique : (mg / kg)
NO_3 :		
NH_4^+ :		
P :	5	13
K :	30	25
Mg :	28	15
Na :	6	-

→ Le pH est un indicateur qui montre l'état acide, neutre ou basique du sol. Un ph très acide comme ici empêche le bon développement des plantes et des micro-organismes du sol et rend les éléments nutritifs indisponibles pour les plantes. Le pH peut être réhaussé par exemple par chaulage.

Etat acido-basique :	
pH eau * :	4,6

* : < 5 = très acide, 5 - 6,5 = acide ; 6,5 - 7,5 = neutre ; > 7,5 = basique

RÉSULTATS ABATTIS N°2 / ARGILEUX

Composante Physique :

Argiles :	17,9 %
Limons :	63,7 %
Sables :	18,4 %

Texture :		Limono-Sablo-Argileux
Indice de Battance :	0,98	Sol non battant

Indice de Qualité de la Texture : 2 - Bonne

→ Analyse : Texture du sol bonne ; limoneux-sablo-argileux

Éléments analysés (mg / kg)		Seuil de carence* critique : (mg / kg)	Seuil de Déficience* : (mg / kg)
NO_3 :			
NH_4^+ :			
P :	4	13	100
K :	87	80	160
Mg :	74	15	50
Na :	7	-	-

→ Déficit en phosphore, ce qui risque de poser problème pour la croissance des tubercules de manioc de l'abattis. Nécessité d'apporter du phosphore au moyen d'engrais naturels, comme les résidus de bois canon, feuilles de patates douces, os en poudre…

MAYOURIS

LE MAYOURI : UNE PRATIQUE TRADITIONNELLE D'ENTRAIDE DE GUYANE

Présent dans toutes les communautés guyanaises sous différents noms, le mayouri ou chantier participatif est une pratique qui rassemble les membres d'une famille, d'un village, d'une communauté autour d'une tâche agricole ou de construction le temps d'une journée, parfois plus. C'est un événement intergénérationnel, un moment de solidarité, d'entraide, de partage et d'apprentissage qui joue un rôle primordial dans la cohésion de groupe au sein de la communauté.
Traditionnellement, le défrichage d'un abattis, la récolte, la transformation du manioc, la construction d'un carbet, d'une pirogue… sont des activités qui sont menées dans le cadre d'un mayouri.
L'intéressé sollicite son entourage pour la réalisation d'un chantier, et prévoit nourriture et boisson (cachiri) pour les volontaires venus prêter main forte. Loin d'être vécu comme une corvée, le mayouri est plutôt assimilé à une fête, où chacun donne de son temps et de son énergie pour réaliser collectivement un travail donné, sous condition implicite de réciprocité.

Aujourd'hui, bien que toujours présent sur le territoire, la pratique du mayouri est moins fréquente et à tendance à être remplacée par un travail rémunéré, délaissant l'esprit d'entraide et de convivialité qui y est associé.

L'ensemble des membres du Réseau des Savoirs de la Forêt ont à coeur de pérenniser cette pratique et de valoriser le lien social, intergénérationnel et intercommunautaire qu'elle permet. Le mayouri fait aujourd'hui partie intégrante de la dynamique du réseau, et une dizaine de chantiers participatifs ont été organisés pendant la phase opérationnelle du projet LIFE4BEST, auxquels membres du réseau, sympathisants et membres du village étaient invités à participer.

15/11/2020 - CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIERE - BELLEVUE

20/02/2021 CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE - TERRE ROUGE

21/01/2021 - PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS - BELLEVUE

22/01/2021 - PLANTATION ET RÉCOLTE - TERRE-ROUGE

10/08/2021 CONSTRUCTION DE TOILETTES SÈCHES - BELLEVUE

16/06/2021 - CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE - AWALA

VISITES DE PARCELLES AGRO-ÉCOLOGIQUES

EN PARALLÈLE DES RENCONTRES, ATELIERS DE FORMATION ET MAYOURI, LE PROJET A PERMIS LA VISITE DE PARCELLES AGRO-ÉCOLOGIQUES, LA RENCONTRE D'AUTRES PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES ET LA MISE EN LIEN AVEC LES AGRICULTEURS DU RÉSEAU.

DEUX PARCELLES ONT FAIT L'OBJET DE VISITE DANS LA RÉGION DE MANA, DANS L'OUEST GUYANAIS, AVEC COMME PRODUIT PHARE LA VANILLE GUYANAISE CULTIVÉE EN AGROFORESTERIE.

LA VANILLERAIE DE BENOIT RIOUX - MANA

LE JARDIN-FORÊT DE XAVIER DESBOIS - MANA

ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS

Sensibiliser les jeunes des villages du projet à la gestion durable des ressources naturelles et à la préservation de la biodiversité facilitant l'appropriation et la transmission des pratiques culturelles et agricoles.

ACTIVITÉS

Organisation d'animations pédagogiques sur l'abattis des porteurs du projet structurées autour de trois grandes thématiques
→ observation et identification de la flore de l'abattis
→ observation et identification de la faune de l'abattis
→ mise en semis de graines, plantation d'arbres fruitiers, de plantes maraîchères et médicinales

PARTENAIRE OPÉRATIONNEL

Le Parc Naturel Régional de la Guyane (PNRG) est un outil de développement, de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants. Dans le cadre de sa mission d'éducation et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, un animateur du PNRG est intervenu sur les activités d'inventaire de la faune et de la compréhension des interactions animaux-plantes-hommes.

→ L'ABATTIS PÉDAGOGIQUE D'AWALA-YALIMAPO - ASSOCIATION KUDAWYADA
→ L'ABATTIS PÉDAGOGIQUE DE TERRE-ROUGE - RICHARD FJEKE
→ L'ABATTIS PÉDAGOGIQUE DE BELLEVUE - SAMUEL GUNTHER

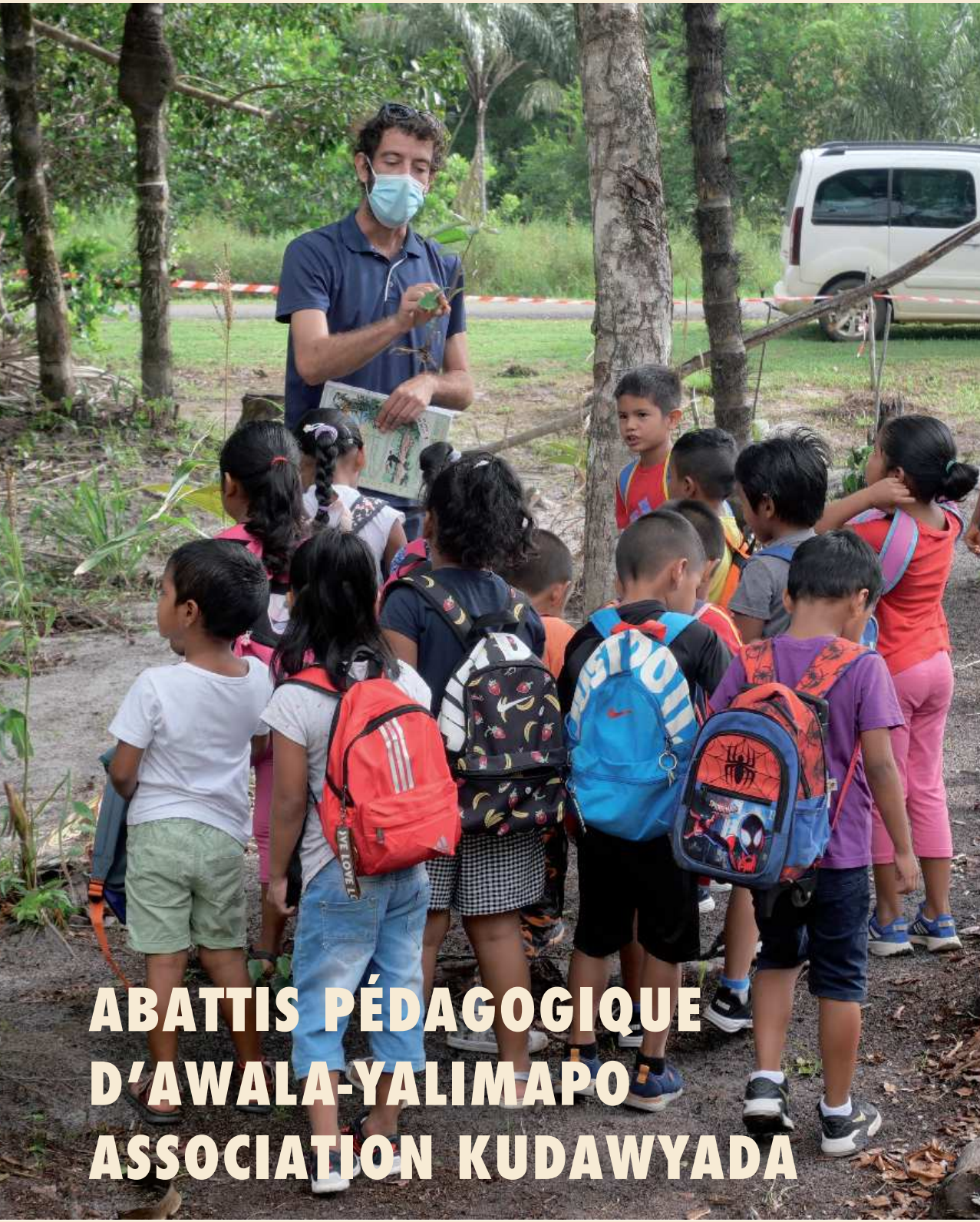

ABATTIS PÉDAGOGIQUE D'AWALA-YALIMAPO ASSOCIATION KUDAWYADA

L' ASSOCIATION KUDAWYADA (AWALA-YALIMAPO)

→ DATE : 25 AVRIL 2021

→ NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S :
50 élèves, 3 classes (maternelles, CP, CE2)

→ PARTENAIRES
Association Kudawyada, Ecole primaire Yamanalé, Mairie d'Awala-Yalimapo, PNRG

→ IDENTIFICATION
de 48 espèces végétales cultivées sur l'abattis, plantes maraîchères (giraumon, piment de cayenne, concombre longe...), d'arbres fruitiers (papaye, cerise peyi, mombin...), de palmiers (parepou, comou, awara...), de tubercules (dachine, manioc...), d'espèces forestières comme l'arbre à encens, le courbaril...

→ OBSERVATION
d'une dizaine d'espèces d'oiseaux (courlan brun, conure cuivrée, tangara bec d'argent), d'insectes (libellules, papillons, demoiselles, fourmis, longicornes) et identification de traces de biche et de jaguar.

→ PLANTATION
de maracudja, piments forts, avocat, café, couachi, médicinier rouge, anis, artemisia, atoumo, faux patchouli..

ABATTIS PÉDAGOGIQUE DE TERRE-ROUGE RICHARD FJEKE

RICHARD FJEKE (TERRE-ROUGE)

→ DATE : 15 JUILLET 2021

→ NOMBRE DE PARTICIPANTS :
7 enfants, de 8 et 15 ans

→ PARTENAIRES
Cheffe coutumière du village Bénédicte Fjeke, PNRG

→ IDENTIFICATION
de 27 espèces végétales cultivées sur l'abattis, des fruitiers (mandarine, prune de cythère, corossol...), palmiers (comou, counana, maripa...), et autres espèces forestières comme le moutouchi marécage.

→ OBSERVATION
d'une dizaine d'espèces d'oiseaux (tyran kikiwi, tyran mélancolique, manakin auréole, tangara évêque, batara cendré, piauhau hurleur), de fourmis et papillons, d'araignées, avicacularia sp. (matoutou).

→ PLANTATION
d'une dizaine de plantes, fruit à pain, coco, mandarine, parepou, piments végétariens, cupuaçu, chataîgne peyi, papaye, jaune d'oeuf, avocat...Mise en semis de graines de calou, oseille peyi, piments, haricots kilomètres.

ABATTIS PÉDAGOGIQUE DE BELLEVUE SAMUEL GUNTHER

SAMUEL GUNTHER (BELLEVUE)

→ DATE : 12 AOÛT 2021

→ NOMBRE DE PARTICIPANTS
22 enfants entre 6 et 14 ans,
3 adultes du programme de prévention des addictions de l'association APS-Village

→ PARTENAIRES
Association Prévention Santé-Village, la cheffe coutumière du village Cécile Kouyouri, association Yanu Woi, PNRG

→ IDENTIFICATION
de 32 espèces végétales cultivées sur l'abattis, parmi lesquelles des plantes maraichères (aubergine amère ou antroewa, calou, haricots kilomètre...), arbres fruitiers (jacquier, avocat, cajou...), et autres (cramanioc, curcuma, oseille peyi...)

→ OBSERVATION
d'une quinzaine d'espèces animales, singes (tamarins mains rousses), oiseaux (buse roussâtre, pic ouentou, tityre, tangara évêque, tangara bec d'argent, tangara des palmiers, conure cuivrée), insectes (salticides, araignées chasseuses, mélipones,abeilles, guêpes), reptiles (ameive).

→ PLANTATION
d'une dizaine de plants dont moringa, piments végétariens, avocat, parepou, aubergine, calebassiers, cupuaçus, châtaigne peyi, radié la fièvre...

BILAN

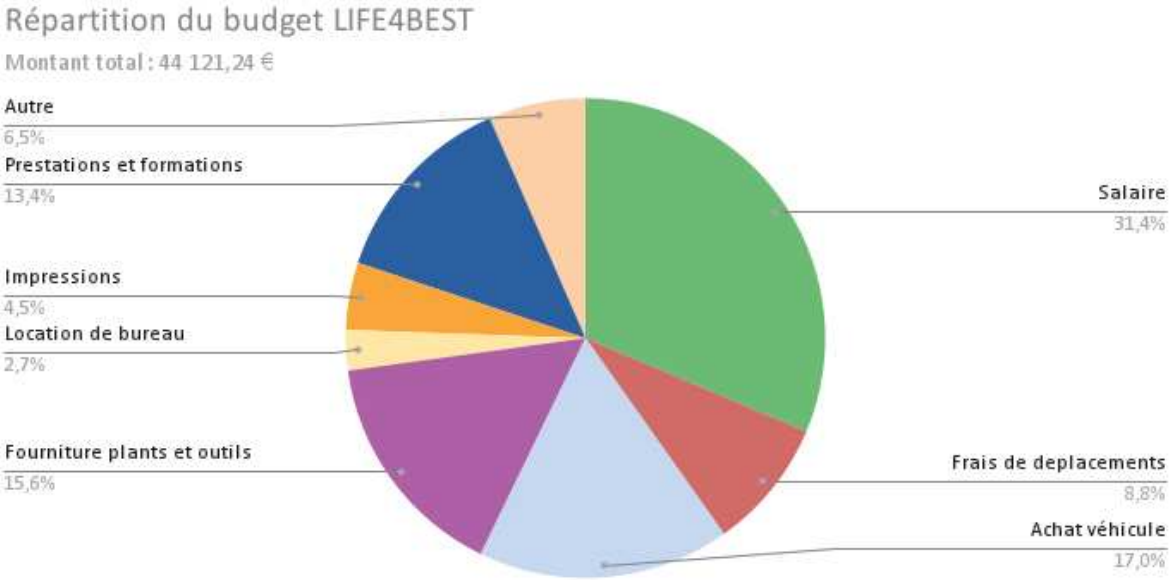

CHIFFRES CLEFS

→ 7 MAYOURI ORGANISÉS
→ 2 SESSIONS DE FORMATION PRATIQUES ET THÉORIQUES
→ 3 PÉPINIÈRES CONSTRUITES
→ 3 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR L'ABATTIS
→ 90 ENFANTS PARTICIPANT AUX ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
→ UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS AUX MAYOURI ET FORMATIONS
→ UNE CENTAINE D'ARBRES PLANTÉS

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce programme a été rendue possible par une multitude d'acteurs qui ont contribué de près ou de loin à la mise en œuvre de ces nombreuses actions. Nous tenions ici à les remercier chaleureusement pour leur soutien et pour leurs engagements respectifs en faveur du développement d'activités qui contribuent à une préservation et une valorisation durable des ressources naturelles de Guyane et de la richesse de son patrimoine culturel.

→ Richard Fjeke, référent sur la parcelle pédagogique du village Terre-Rouge.

→ Bénédicte Fjeke, Cheffe Coutumière du village Terre-Rouge.

→ Samuel et Lucinda Gunther, référents sur la parcelle du village de Bellevue.

→ Cécile Kouyouri, Cheffe Coutumière du village de Bellevue.

→ Marie-Line Janot et Sylvain Kilinian, référents sur l'abattis pédagogique d'Awala-Yalimapo, ainsi que toute l'équipe de l'association Kudawyada.

→ Les communes d'Awala-Yalimapo, Iracoubo et Saint-Laurent du Maroni pour leur soutien.

→ L'équipe du Parc Naturel Régional de Guyane pour leur appui dans l'organisation et la mise en oeuvre du programme d'animation pédagogique (Pascal Gombauld, Antoine Louis-Alexandre, Cynthia Jean-Charles, Jemmy Valère et Maxime Cobigo)

→ Le bureau d'étude Sima-Pecat, et notamment Fanny Miss pour la session de formation agro-foresterie et pépinière

→ Le bureau d'étude Solicaz, et notamment William Montaigne pour la formation "étude et analyses des sols"

L'ensemble des membres du Réseau des Savoirs de la Forêt pour leur conseil et leur participation efficace et enthousiaste lors des mayouris et session de formation :

→ Association Panakuh (Tania, Jacob, Franck, Vincent et Micky)

→ Association Ku-Matu (Sylvie, Waldi et Philippe)

→ Shirley Jean-Charles

→ Franck Nenesse

→ Xavier Desbois

Coordination de l'ouvrage et rédaction
Amélie CHAROY - Massiri GUEYE - Chloé MOULARD - Samanta NOVELLA

RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT
rsf.guyane@gmail.com
www.savoirsdelaforet.org
81, rue des Peuples Autochtones
97300 Cayenne

PARTIES PRENANTES DE CE PROJET

MEMBRES

PARTENAIRES

BAILLEURS